



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



Emergence d'une classe moyenne et réduction des inégalités au Niger

DEUXIÈME (2^{ème}) ÉDITION



46,2%

51,7%

APPROCHE MONÉTAIRE

26,1%

NOYAU DUR

APPROCHE NON MONÉTAIRE



NIGER 2016

Ce rapport d'étude est un produit de l'Institut National de la Statistique (INS).

Il a été réalisé par :

- Madame Kamil Halimatou Amadou Garba, Direction des Statistiques et des Etudes Démographiques et Sociales (DSEDS/ INS) ;
- Madame Ousmane Maimouna Ali Boulhassane, (DSEDS/INS) ;
- Monsieur Issaka Karimoune, (DSEDS/INS) ;
- Monsieur Assad Hassane, (DSEDS/INS) ;
- Monsieur Abdou Louché Ado, (DSEDS/INS) ;
- Saidou Issoufou, Direction de la Coordination et du Management de l'Information Statistique (DCMIS/INS) ;
- Monsieur Djibo Saidou, (Inspecteur/INS) ;
- Monsieur Abdoukarim Moussa Tambari, Direction de la Comptabilité Nationale, de la Conjoncture et des Etudes Economiques (DCNCEE /INS) ;
- Monsieur Moussa Koché, Direction Générale des Réformes Financières du Ministère des Finances (DGRF/MF) ;
- Monsieur Zakari Sidi Ibrahim, Faculté des Sciences et Techniques, Université Abdou Moumouni de Niamey (FST/UAMD) ;
- Mme Maïga Nafissatou Ali, Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement (CAPED/PM) ;
- Monsieur Ibrahim Kiaffi, Direction Générale du Budget (DGB/MEF) ;
- Monsieur Moctar Seydou, Economiste National du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- Monsieur Assogba Hodonou, Consultant International, Expert pris en charge par le l'Union Européenne ;

Il a reçu la contribution de :

- Monsieur Idrissa Alichina Kourgueni, Directeur Général de l'INS ;
- Monsieur Ibrahim Soumaila, Secrétaire Général par intérim de l'INS;
- Monsieur Adamou Bouzou, Secrétaire Permanent du conseil National de la Statistique (STPCNS/INS) ;
- Monsieur Amadou Mossi Diori, (DCNCEE/INS) ;
- Monsieur Tassiou Almagir, (DCNCEE/INS) ;
- Monsieur Djibrilla Amadou Modeilli, Conseiller à la Présidence de la République du Niger (C/PRN) ;
- Monsieur Moussa Hassane, (DCMIS/INS) ;
- Madame Sani Nafissa, (DCMIS/INS) ;
- Monsieur Mai moussa Gaptou, (DSEDS/INS) ;
- Monsieur Amadou Mossi Diori, (DCNCEE/INS) ;
- Monsieur Tassiou Almagir, (DCNCEE/INS) ;

- Monsieur Issaka Amadou Mamane, (DCNCEE/INS) ;
- Monsieur Ibrahim Sâdou, (DCNCEE/INS) ;
- Monsieur Ali Arzika, Direction des Enquêtes et du Recensement (DER/INS) ;
- Monsieur Tassiou Aboubacar, Direction des Ressources Humaine (DRH/INS).

AVANT-PROPOS

En 2015, l'Institut National de la Statistique (INS) a publié une première (1^{ère}) étude sur la question de l'émergence de la classe moyenne et la réduction des inégalités au Niger, en utilisant les données de la première (1^{ère}) Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA) qu'il a réalisée en 2011. En 2014, une deuxième (2^{ème}) ECVMA a été réalisée par l'INS. Ceci a conduit l'INS à approfondir les réflexions en menant une analyse de la dynamique de la classe moyenne au Niger à partir des données de cette opération réalisée en 2014.

Cette étude a bénéficié de l'assistance technique et financière du PNUD et de l'Union Européenne, à travers le Programme d'Appui au Développement du Système Statistique National pour la Promotion de la Gouvernance et le Suivi Evaluation de la pauvreté (PASTAGEP). Elle a été réalisée par l'INS avec la participation de plusieurs autres structures, notamment la Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement (CAPED) du Cabinet du Premier Ministre, la Cellule Economique de la Présidence de la République, l'Université Abdou Moumouni Dioffo (UAMD) de Niamey, la Direction Générale du Budget (DGB) et la Direction Générale des Réformes Financières (DGRF) du Ministère des finances.

Le DG de l'INS saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur contribution à la réalisation de cette importante étude. Elle tient à féliciter et à encourager les jeunes cadres des différentes structures ayant participé à cette recherche pour la qualité de leurs travaux.

Le Directeur Général de l'INS

Idrissa ALICHINA KOURGUENI

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	iv
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	ix
LISTE DES ANNEXES	x
SIGLES ET ABREVIATIONS	xi
RESUME EXECUTIF	1
1 INTRODUCTION.....	4
1.1 Contexte et justifications.....	4
1.2 Objectifs de l'étude.....	5
1.3 Résultats attendus.....	5
1.4 Définitions des Concepts d'émergence et de classe moyenne.....	5
1.5 Méthodologie de l'étude	6
1.6 Limites de l'étude	7
2 ANALYSE DU CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU NIGER.....	8
Ce chapitre s'articule autour du contexte physique, environnemental et démographique, de la situation économique et financière, de l'accès aux services sociaux, de l'état de la pauvreté et des inégalités au Niger.....	8
2.1 Contexte physique, environnemental et démographique	8
2.2 Accès aux services sociaux de base	9
2.2.1 Accès à l'éducation	9
2.2.2 Accès à la santé	10
2.2.3 Accès à l'eau potable.....	10
2.3 Etat de la pauvreté et des inégalités au Niger.....	11
2.4 Indice de Développement Humain au Niger	11
2.5 Evolution de la situation économique et financière.....	12
3 PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE	15
3.1 DETERMINATION DE LA CLASSE MOYENNE AU NIGER EN 2014.....	15
3.1.1 Approches monétaire et non monétaire.....	15
3.1.2 Détermination du noyau dur de la classe moyenne	18
3.2 Importance de la classe moyenne au Niger	19
3.2.1 La localisation géographique de la classe moyenne.....	19
3.2.2 Education et taille du ménage selon les classes de niveau de vie	23

3.2.3	Branches d'activités, secteurs institutionnels et groupes socioéconomiques du chef de ménage selon les classes de niveau de vie	23
3.2.4	Conditions de vie des ménages.....	24
3.2.5	Nombre de pièces du logement.....	24
3.2.6	Le statut d'occupation actuel.....	25
3.2.7	Type de logement actuel.....	26
3.2.8	La connexion au réseau de la SEEN.....	26
3.2.9	La principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage	27
3.2.10	La Principale source d'éclairage du logement.....	28
3.2.11	Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication	28
3.2.12	Energie pour la cuisson	28
3.2.13	Hygiène et assainissement	28
3.2.14	Le type de sanitaire	29
3.3	Consommation de la classe moyenne.....	30
3.3.1	Comportements globaux de consommation de la population nigérienne	30
3.3.2	Comportements de consommation de la classe moyenne.....	32
3.3.3	Caractérisation des groupes socioéconomiques de la classe moyenne	32
3.4	ANALYSE DES INEGALITES.....	34
3.4.1	Approche monétaire	34
3.4.1.1	<i>L'analyse inter classes.....</i>	35
3.4.1.2	<i>Milieu de résidence du ménage</i>	36
3.4.1.3	<i>Les caractéristiques du ménage</i>	36
	36
3.4.2	Approche non monétaire	36
3.4.2.1	<i>Niveau du milieu de résidence</i>	37
3.4.2.2	<i>Les caractéristiques du ménage</i>	37
3.4.3	Analyse des inégalités pour le noyau dur	38
3.5	TRAJECTOIRES D'EMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE.....	41
3.5.1	Rappel de la méthodologie.....	41
3.5.2	Dynamique de changements	42
3.5.3	Transition des ménages entre les classes de niveau de vie	42

3.5.4	Durée moyenne du parcours au premier passage conditionnée par l'état initial	43
3.5.5	Comportements des classes de ménage à long terme	44
3.5.6	Vitesse de transition des ménages.....	44
3.5.7	Interprétations des résultats du modèle économétrique	45
4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	47
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	52
	ANNEXE.....	a

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de l'IDH et de quelques pays sur la période 1990-2013.....	12
Tableau 2: Répartition de la population nigérienne en 2011 selon les trois (03) classes de niveau de vie (%)	17
Tableau 3 : Répartition de la population nigérienne en 2011 et 2014 selon les quatre (04) classes de niveau de vie (%)	18
Tableau 4 : Croisement des classes de bien être en trois (3) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)	18
Tableau 5 : Croisement des classes de bien être en quatre (4) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)	19
Tableau 6: Répartition de la classe moyenne en 2011 et en 2014 selon le groupe socio-économique (%)	24
Tableau 7 : Nombre moyen de pièces et de personnes par pièce du logement	25
Tableau 8: Coefficients budgétaires – moyenne nationale (%)	30
Tableau 9 : Coefficients budgétaires en % selon le niveau de vie.....	32
Tableau 10: parts des dépenses totales de consommation des différentes classes de niveau de vie.....	34
Tableau 11: Ecart interclasses des dépenses par tête	35
Tableau 12: parts des dépenses totales de consommation des différentes classes ...	39
Tableau 13 : Matrices de transition (probabilité de transition)	43
Tableau 14 : Matrices de la durée moyenne du parcours au premier passage (en année).....	43
Tableau 15 : Distributions limites	44
Tableau 16 : Indices de mobilité	45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution et tendance du taux de mortalité infanto-juvénile de 1992 à 2015 (pour mille)	10
Graphique 2: Evolution de l'incidence de la pauvreté (%)	11
Graphique 3: Evolution du taux de croissance du PIB réel de 1990 à 2015 (en %).....	12
Graphique 4 : Répartition des dépenses de consommation par tête selon les vingtiles	16
Graphique 5: Répartition de la classe moyenne par région selon l'approche monétaire	20
Graphique 6: Répartition de la classe moyenne par région selon l'approche non monétaire	21
Graphique 7 : Répartition de la classe moyenne selon le milieu de résidence	22
Graphique 8 : Taille du ménage selon les classes de niveau de vie	23
Graphique 9: Taux de possession de titre foncier/acte de propriété selon les deux approches	25
Graphique 10: Taux d'occupation des maisons individuelles de type moderne et traditionnelle.....	26
Graphique 11: taux de connexion au réseau d'eau de la SEEN.....	27
Graphique 12 : Pourcentage des ménages disposant de l'eau de robinet dans le logement ou dans la cour / concession (saison de pluies)	27
Graphique 13: Coefficients budgétaires par région : logement et électricité.....	31
Graphique 14: Coefficient budgétaire par région : santé	31
Graphique 15 : Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête par classe sociale et pour la population	35
Graphique 16 : Ecart inter-décile (D9/D1) approche monétaire et approche patrimoine.....	37
Graphique 17 : Inégalité des niveaux de vie, approche monétaire et non monétaire	38
Graphique 18 : Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête des classes du noyau dur et pour la population	39

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Tests de dépendance des variables.....	a
Annexe 2 : Incidence des classes de niveau de vie selon approche monétaire.....	c
Annexe 3: Incidence des classes de niveau de vie selon approche monétaire.....	i
Annexe 4: Incidence des classes de niveau de vie selon l'approche non monétaire .	p
Annexe 5: Incidence des classes de niveau de vie selon l'approche non monétaire .	w
Annexe 6: Incidence de niveau de vie selon l'approche du noyau dur.....	cc
Annexe 7: Incidence de niveau de vie selon l'approche du noyau dur.....	ii
Annexe 8 : Coefficient budgétaire des postes de dépenses	qq
Annexe 9 : Coefficients budgétaires (%)	rr
Annexe 10: Indice d'inégalité de Gini par classe.....	tt
Annexe 11: Inégalité selon quelques caractéristiques du ménage.....	tt
Annexe 12: Déciles des dépenses par tête par classe sociale, approche monétaire	ww
Annexe 13: Déciles des dépenses par tête par noyau dur et pour la population	ww
Annexe 14: Décomposition en effets intra- et intergroupes des inégalités.....	xx
Annexe 15: Décomposition de l'inégalité selon les sources de dépenses	zz
Annexe 16: parts des dépenses totales de consommation des différentes classes.	aaa
Annexe 17: Résultats du modèle économétrique de transition	bbb
Annexe 18 : Résultats du test du rapport de vraisemblance (Significativité globale du modèle).....	ddd

SIGLES ET ABREVIATIONS

I3N	: Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
ACM	: Analyse des Correspondances Multiples
ACP	: Analyse en Composantes Principales
ADSL	: Asyetric Digital Subscriber Line (Internet à haut débit)
BAD	: Banque Africaine de Développement
CAPED	Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement
CAPOD	: Conception et Analyse des Politiques de Développement
CEA	: Commission Economique (des Nations-Unies) pour l'Afrique
CPT	Ceteris Paribus (Toute choses égales par ailleurs)
ECVMA	: Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture
EDSN- MCS	: Enquête Démographique et de Santé du Niger et à Indicateurs Multiples
ENBC	: Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des Ménages
ENISED	Etude Nationale sur les Indicateurs Socio-économiques et Démographiques
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
Icpb	: Indice Composite de Possession de Biens
IEC	: Information, Education et Communication
INS	: Institut National de la Statistique
IRA	: Infection Respiratoire Aiguë
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDDE	: Programme Décennal de Développement de l'Education
PDES	: Plan de Développement Economique et Social
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PNSR	: Programme National de la Santé de la Reproduction
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement

PPA	: Parité de Pouvoir d'Achat
QUIBB	: Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être
RMDH	: Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
RNB	Revenu National Brut
SDRP	: Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SEEN	: Société d'Exploitation des Eaux du Niger
SONITEL	: Société Nigérienne des Télécommunications
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

RESUME EXECUTIF

La présente étude, qui est la deuxième (2^{ème}) du genre, après celle réalisée par l'INS en 2015, a pour objectif général de caractériser la classe moyenne du Niger, en vue de contribuer à réduire les inégalités et la pauvreté.

Les données utilisées pour réaliser cette étude sont celles de l'ECVMA 2011 et de l'ECVMA 2014. Dans le cadre de cette étude, il a été adopté comme pour la première (1^{ère}), l'approche économique du bien-être, basée sur les dimensions des dépenses de consommation et de la possession de patrimoine (actifs ou biens matériels détenus par les ménages).

Dans la dimension des dépenses de consommation, les quantiles (les déciles et les quantiles d'ordre 20) ont été utilisés pour délimiter la classe moyenne.

Les mêmes bornes, déterminées à partir des données de 2011, ont été utilisées pour les données de 2014, en les actualisant par le taux de variation des seuils de pauvreté de 2011 et de 2014 qui est de 3,6% ; le seuil de pauvreté est ainsi passé de 182 635 F CFA en 2011 à 189 233 F CFA en 2014. Par conséquent, on peut considérer que les ménages, dont les dépenses totales annuelles moyennes de consommation par tête sont inférieures à 192 720 F CFA, sont les plus défavorisés en 2014 ; ceux ayant des dépenses comprises entre 192 720 F CFA et 497 341 F CFA sont de la classe moyenne ; ceux dont les dépenses annuelles moyennes sont supérieures ou égales à 497 341 F CFA sont de la classe des plus aisés. Il convient de rappeler que pour 2011, les deux (2) bornes retenues pour la classe moyenne sont 186.000 F CFA et 480.000 F CFA.

La dimension du patrimoine est appréhendée au moyen d'un indice composite de possession de biens. Quelques groupes sont déterminés en utilisant la méthode des «vingtiles», tout comme pour l'approche monétaire. La classe moyenne ainsi définie a été elle-même subdivisée en deux (2) sous-classes, supérieure et inférieure, selon les deux (2) approches.

Pour ce qui est des principaux résultats de cette étude, selon l'approche monétaire, en 2014, la classe moyenne représente 46,2% de la population du Niger, contre 44,9% en 2011. La classe moyenne inférieure est estimée à 32,6% en 2014 contre 35,0% en 2011 et la classe moyenne supérieure 13,6% contre 9,9%. En 2014, environ 47% des nigériens font partie de la classe des défavorisés contre 50% en 2011. Ce sont 7% qui appartiennent en 2014 à la classe des plus aisés contre 5% en 2011.

Pour l'approche non monétaire en 2014, la classe moyenne nigérienne représente 51,7% de la population ; celle des défavorisés est de 38,3% et celle des aisés représente 10%. En 2011 par contre, on a 45,3%, 49,5% et 5,2% respectivement. La tranche supérieure de la classe moyenne est de 27,9% en 2014 contre 6% en 2011, la tranche inférieure est 23,% contre 39,3%. En 2014, la proportion de ménages appartenant au noyau dur de la classe moyenne (intersection entre l'approche

monétaire et l'approche non monétaire) est de 26,1% en 2014 contre 24,6% en 2011 ; celle de la classe des défavorisés est de 23,4% contre 31 % en 2011 et celle de la classe des aisés est de 4,1% contre 2,9% en 2011. Ainsi, plus de 26% de la population nigérienne répond en 2014 à la fois et de manière plus robuste, aux deux (2) critères d'appartenance à la classe moyenne, contre 24,6% en 2011.

Selon le milieu de résidence, la proportion de la classe moyenne vivant en milieu urbain est importante (61,3% contre 11% en milieu rural).

Selon le groupe socioéconomique en 2014, la classe moyenne est largement dominée par les indépendants agricoles et non-agricoles, quelle que soit l'approche considérée. Selon l'approche monétaire, ces proportions sont respectivement 60,5% et 23,8%. Les proportions de salariés (publics/privés et individuels) sont faibles au sein de la classe moyenne, car elles ne représentent que respectivement 5,7% et 2%.

Par rapport au niveau d'instruction du chef du ménage, la classe moyenne est en grande partie sans éducation formelle, quelle que soit l'approche considérée : 83,9% des chefs de ménage de la classe moyenne sont sans éducation formelle selon l'approche monétaire, 82,8% selon l'approche non monétaire et 82,2% selon le noyau dur en 2014. En 2011, ces proportions étaient respectivement de 79,8%, 77,2% et 75%.

Selon la taille du ménage en 2014, on remarque que plus la taille du ménage est importante, plus le niveau de vie du ménage est faible.

Selon le cadre de vie en 2014, le nombre de pièces du logement ne fait pas ressortir une différence significative au sein des différentes classes, contrairement au nombre de personnes par pièce qui diminue avec le niveau de vie. Il ressort aussi que plus le niveau de vie est élevé, plus les ménages ont tendance à vivre dans des logements modernes.

Un autre facteur, fortement discriminant, tout comme l'accès à l'eau courante, est l'accès à l'électricité, puisque en 2014, seul 18% des ménages de la classe moyenne l'utilisent contre 66,5% chez les aisés.

En 2014, les ménages de la classe moyenne, à l'image de la population totale, consacrent leurs dépenses surtout à l'alimentation, selon des proportions décroissantes, quand on passe d'une classe à une autre classe supérieure. Les dépenses consacrées au logement et à l'électricité viennent ensuite en deuxième (2^{ème}) position, puis celles consacrées à l'habillement et aux chaussures.

L'analyse des inégalités par classe montre qu'en 2014, la classe moyenne est moins inégalitaire, avec un indice de 0,148 contre 0,142 en 2011. L'inégalité est plus prononcée au niveau de la classe des aisés (0,160 contre 0,173 en 2011), ainsi que celle des défavorisés (0,155 contre 0,133 en 2011). L'inégalité de patrimoine est cependant très élevée au Niger. En effet, en 2014 l'écart inter-décile (D9/D1) de l'indice composite de possession de biens (icpb) est de 20,6, soit 5 fois le niveau de disparités observé dans le cas de l'approche monétaire (4,1). En d'autres termes, les

10% les plus riches en patrimoine ont 20,6 fois le niveau de possession de biens des 10% les plus pauvres de la population nigérienne. Toutefois, ces inégalités de patrimoine sont moins prononcées à l'intérieur des classes sociales. L'indice de Gini pour la répartition du patrimoine est passé de 0,483 en 2011 à 0,608 en 2014. La classe moyenne est la plus inégalitaire (0,346) tandis que celle des riches la moins inégalitaire (0,186).

L'analyse de la trajectoire de l'émergence de la classe moyenne révèle une faible mobilité économique dans la population nigérienne entre 2011 et 2014. Ceci explique en 2014, un fort taux de persistance. En moyenne, le taux de persistance dans les états initiaux est estimé à 61,9% pour l'approche monétaire ; 71,3% pour l'approche non monétaire et 84,7% pour le noyau dur. Par ailleurs, on note une dominance des transitions positives selon l'approche non monétaire et dans le noyau dur et une dominance des transitions négatives selon l'approche monétaire.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte et justifications

La question de l'émergence de la classe moyenne est au cœur des débats internationaux depuis plusieurs décennies. Cela découle de la prise de conscience autour de ce concept désignant une catégorie de la population d'un pays considérée comme étant la clé du développement humain et de la croissance inclusive.

En effet, les économistes s'accordent sur la nécessité pour un pays de disposer d'une large classe moyenne, car elle traduit la marque de l'implication de la majeure partie de la population dans le déroulement de l'activité économique et la garantie de la consommation, de l'investissement et d'une redistribution plus équitable de la richesse. Inversement, une classe moyenne réduite est souvent synonyme d'exclusion sociale, d'une forte inégalité et d'une polarisation dans la distribution des revenus. L'élargissement de la classe moyenne apparaît donc comme un impératif pour la réduction de la pauvreté. La classe moyenne est indispensable au bon fonctionnement de l'économie d'un pays. Ainsi, l'identification de la classe moyenne est d'une importance cruciale afin de prendre des mesures susceptibles de lui permettre d'améliorer son pouvoir d'achat et ses capacités d'investissement, par conséquent, de réduire la pauvreté.

Conscient du rôle que la « classe moyenne » peut jouer dans le processus de développement du pays, le Gouvernement du Niger s'est fixé comme objectif d'accroître de façon significative son poids et de le porter à la moitié de la population en 2015, comme cela apparaît dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015).

Pour répondre à cette préoccupation du Gouvernement et lui permettre de disposer d'un outil efficace pour les orientations en matière de politique économique et sociale, l'Institut National de la Statistique (INS) a initié, en 2014, une première (1^{ère}) étude sur l'émergence de la classe moyenne et la réduction des inégalités en utilisant les données de la première (1^{ère}) l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture (ECVMA 2011). Disposant des données de la deuxième (2^{ème}) ECVMA qui a été réalisée en 2014, l'INS a reconduit la même étude en 2015. Cette dernière vise à répondre aux préoccupations suivantes :

- comment la classe moyenne nigérienne a-t-elle évolué entre 2011 et 2014 ?
- quelles sont ses caractéristiques socio-économiques majeures ainsi que ses habitudes de consommation et aspirations en 2014? Ont-elles changé par rapport à 2011?
- dans quelle mesure l'économie nigérienne actuelle peut-elle répondre à ses aspirations?
- comment accroître et jusqu'à quel niveau, la taille de la classe moyenne nigérienne ?

1.2 Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de caractériser en 2014 la classe moyenne du Niger.

De manière spécifique, l'étude vise à :

- analyser l'évolution de la taille de la classe moyenne au sein de la population nigérienne en 2014 et comparer à celle de 2011;
- analyser ses habitudes de consommation en 2014 et comparer à celle de 2011;
- analyser les inégalités ;
- élaborer des trajectoires d'émergence de la classe moyenne entre 2011 et 2014 pour une meilleure analyse de la dynamique interclasse et des facteurs qui l'expliquent;
- proposer des recommandations de politiques et de stratégies pour l'amélioration des conditions de vie des ménages en termes de consommation, de santé, d'éducation, de logement, dans le but de réduire les inégalités, promouvoir le développement humain et renforcer la contribution de la classe moyenne à la dynamique de développement économique du pays.

1.3 Résultats attendus

- L'évolution de la taille de la classe moyenne au sein de la population nigérienne en 2014 est connue et comparée à celle de 2011.
- Les habitudes de consommation de la classe moyenne en 2014 sont comparées à celle de 2011.
- Les inégalités en termes de revenu et de patrimoine sont analysées.
- Les trajectoires d'émergence de la classe moyenne entre 2011 et 2014 sont élaborées.
- des recommandations de politiques et de stratégies pour l'amélioration des conditions de vie des ménages sont proposées.

1.4 Définitions des Concepts d'émergence et de classe moyenne

Le concept d'émergence marque une étape clé faisant passer un pays pauvre d'une situation de faible croissance à un meilleur équilibre de croissance forte et durable. L'émergence désigne un ensemble de trajectoires multidimensionnelles de changements rapides conduisant à voir un dépassement des situations antérieures aux plans institutionnel, financier, productif, politique et/ou social. Les citoyens d'un pays qui émerge doivent sentir, dans leur vie quotidienne, que leur niveau de vie s'améliore et que des opportunités nouvelles d'éducation, de santé, d'emplois, de revenus et de loisirs se présentent à eux. Dans un pays émergent, une grande proportion des habitants est dans la classe moyenne.

Les réflexions sur les classes sociales se sont beaucoup inspirées de l'analyse marxiste, fondée sur la classe ouvrière et la classe bourgeoise. En effet, après la seconde (2^{ème}) guerre mondiale, les trois (3) décennies de forte croissance dans les pays développés, communément appelées « les Trente Glorieuses », ont fait naître une nouvelle catégorie de classe sociale intermédiaire appelée classe moyenne. Au départ, la classe moyenne était réduite aux petits entrepreneurs indépendants. Plusieurs définitions ont été utilisées pour caractériser cette classe : « la petite bourgeoisie », le « service class », la « middle class », etc.

Au cours des années 1980, un nouveau concept de « moyennisation » est apparu, pour décrire l'amélioration globale, l'uniformisation des modes de vie et le rattrapage des niveaux de consommation en termes de confort (encore appelé ascenseur social). Cette tendance a mis en veilleuse le débat sur les classes moyennes. Mais, depuis le début des années 2000, la notion de classe moyenne est de retour dans l'actualité des sciences économiques et sociales. Elle est devenue une condition nécessaire, voire un vecteur du changement social, depuis la reprise de la croissance et la tertiarisation de l'économie. La classe moyenne se caractérise par une grande diversité et il ne saurait être procédé à sa généralisation à tous les pays, à partir de la catégorisation socioprofessionnelle.

1.5 Méthodologie de l'étude

Lors de la première (1^{ère}) étude, réalisée avec les données de l'ECVMA de 2011, la classe moyenne a été déterminée à travers trois (03) approches :

- **l'approche monétaire** basée sur la consommation des ménages. Pour déterminer la classe moyenne, la méthode des quantiles a été utilisée pour faire une analyse préalable de la distribution des dépenses de consommation par tête et par an des ménages nigériens. Ceci a permis de procéder au choix des deux (02) bornes (inférieure et supérieure) entre lesquelles se situent les dépenses de la classe moyenne ;
- **l'analyse basée sur le patrimoine du ménage**, utilisée comme une approche alternative voire complémentaire. En effet, il est reconnu pratiquement, par tous les économistes travaillant sur la pauvreté, que le bien-être est multidimensionnel. Donc, en se limitant à l'approche monétaire seule, on ne peut pas explorer toutes les dimensions du bien-être et les propositions de mesures pour un développement harmonieux du pays n'auraient pas pris en compte tous les aspects liés aux conditions de vie des ménages. Un indice composite de possession de biens a été construit en s'inspirant de ce qui se fait dans la revue de littérature. Les bornes de la classe moyenne ont été déterminées en appliquant toujours la méthode des quantiles ;
- **l'analyse basée sur le noyau dur** enfin, pour déterminer une classe moyenne robuste qui n'est pas sensible aux moindres chocs, appelé **le noyau dur de la classe moyenne**. Celui-ci représente l'intersection des deux (2) approches.

Autrement dit, il s'agit des ménages qui sont dans la classe moyenne selon l'approche monétaire et l'approche non monétaire à la fois.

Pour cette deuxième (2^{ème}) étude, la même méthodologie a été utilisée avec les données de l'ECVMA de 2014, en comparant les résultats observés avec ceux de la première (1^{ère}) ECVMA de 2011.

Cette étude a permis également d'analyser la transition interclasses qui n'a pas pu être observée lors de la première (1^{ère}) étude, par manque de données de panel sur au moins deux (2) périodes. L'analyse des déterminants de la transition interclasses a également été effectuée à l'aide d'un modèle économétrique. Cette analyse a mis en évidence les facteurs qui expliquent les mouvements des ménages.

Le présent rapport est structuré en sept (7) parties : La première (1^{ère}) porte sur l'introduction. La deuxième (2^{ème}) concerne l'analyse du contexte socioéconomique du Niger. La troisième (3^{ème}) partie porte sur la détermination de la classe moyenne. La quatrième (4^{ème}) s'articule autour de la caractérisation de la classe moyenne. La cinquième (5^{ème}) partie porte sur l'analyse des inégalités. La sixième (6^{ème}) partie porte sur les trajectoires d'émergence de la classe moyenne. Et enfin, la septième (7^{ème}) partie, est consacrée aux conclusions et recommandations.

1.6 Limites de l'étude

Les perceptions des ménages, quant à leurs conditions de vie notamment les appréciations qu'ils font, de leur conditions de vie (défavorisés, moyens ou aisés) n'a pas pu être analysée par manque de ce volet dans la base ECVMA 2014. Par contre en 2011, ce volet (perception) existait dans la base de données ECVMA 2011.

2 ANALYSE DU CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU NIGER

Ce chapitre s'articule autour du contexte physique, environnemental et démographique, de la situation économique et financière, de l'accès aux services sociaux, de l'état de la pauvreté et des inégalités au Niger.

2.1 Contexte physique, environnemental et démographique

Vaste pays ouest africain, en termes de superficie, la République du Niger est le sixième (6^{ème}) pays à l'échelle continentale (1.267.000 km²). Il se situe entre les parallèles 11°37 et 23°33 de latitude nord d'une part, et les méridiens 16° de longitude et 0°10 de longitude ouest¹.

Ce vaste territoire, en grande partie désertique, est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigéria, au Sud-Ouest par le Bénin et le Burkina et enfin à l'Ouest par le Mali.

La partie Nord renferme l'essentiel des ressources minières du pays, le massif de l'Aïr (70 000km² avec un point culminant² de 2022 m d'altitude) ainsi que la réserve naturelle de l'Aïr et du Ténéré.

Le réseau hydrographique comprend, entre autres³, le fleuve Niger, qui traverse le sud-ouest du pays sur 550 km, la rivière Komadougou yobé à la frontière nigériane (sur 140 km) et enfin une partie du lac Tchad (3000 km²) au sud-est du pays. Ces principaux cours d'eau sont actuellement confrontés aux changements climatiques observés à l'échelle planétaire. D'autre part, le pays dispose de la dernière population de girafes en liberté d'Afrique de l'ouest et partage le parc du W avec le Bénin et le Burkina Faso.

Le Niger connaît une forte croissance démographique. La population du Niger est passée de 3 240 000 habitants en 1960, à 7 251 626 habitants en 1988 (RGP, 1988) à 11 060 291 en 2001 (RGPH 2001) et à 17 138 707 habitants en 2012 (RGPH, 2012). Le taux de croissance annuel moyen intercensitaire de la population était estimé à 2,5% en 1960, à 3,3% en 1988, à 3,3% en 2001 et à 3,9% en 2012. A ce rythme, la population du Niger doublerait tous les 18 ans. Au 1^{er} juillet 2015, d'après les projections démographiques réalisées par l'INS à partir des résultats du quatrième (4^{ème}) RGP/H de 2012, le pays compte environ 19 124 882 habitants. Enfin, au 1^{er} juillet 2025, la population nigérienne pourrait atteindre les 28 184990 habitants, puis 41 516

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Niger>

² Mont Indoukat-n-Taglès sur les monts Bagzane

³ http://www.fao.org/ag/AGP/AGPC/doc/Counprof/frenchtrad/Niger_fr/Niger_fr.htm

416 habitants au 1^{er} juillet 2035. La population nigérienne se caractérise aussi par son extrême jeunesse et le poids important du monde rural (80% de la population).

La fécondité des femmes nigériennes demeure élevée. L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est passé de 7,4 en 1992, à 7,5 en 1998, à 7,1 en 2006 puis à 7,6 en 2012, selon les résultats définitifs des quatre (4) Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées entre 1992 et 2012 au Niger.

Par ailleurs, selon les RGP/H 1988, 2001 et 2012, l'espérance de vie à la naissance au Niger s'est beaucoup améliorée entre 1988 et 2012, passant de 47 ans en 1988, à 55 ans en 2001, puis à 63,5 ans en 2012.

2.2 Accès aux services sociaux de base

La lutte contre la pauvreté dans les pays en développement passe aussi par un meilleur accès aux services sociaux essentiels de base (éducation, santé, eau potable) de qualité et pour tous. C'est pourquoi, depuis les années 2000, le Niger, à l'instar de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, a adopté des politiques de développement dont l'objectif principal, est de garantir l'accès aux services sociaux de base à chaque citoyen.

2.2.1 Accès à l'éducation

L'accès à l'éducation et à la santé pour chaque citoyen occupe une place importante dans le processus de développement économique d'un pays. Pour répondre à cette préoccupation, le Niger s'est lancé depuis plusieurs décennies, dans un vaste programme d'investissements dans les (2) secteurs de l'éducation et de la santé.

Au niveau du secteur éducatif, la mise en œuvre de ces programmes a permis d'enregistrer des progrès importants, surtout au niveau de l'enseignement de base. En effet, selon les données des annuaires statistiques du MEN, le taux net de scolarisation au primaire (TNSP) est passé de 18% en 1992 à 61,5% en 2014. Le taux d'achèvement primaire est en forte progression. Il est passé de 15% en 1990 à 61,7% en 2014. Quant au rapport filles/garçons, il croît d'année en année et ceci quel que soit le niveau considéré. Cela traduit la réussite des programmes axés sur la scolarisation de la jeune fille.

Par ailleurs, le taux d'alphabétisation des jeunes de 15-24 ans est passé de 13% en 1988 (RGP/H 1988), à 36,4% en 2011 (ECVMA 2011), puis à 44,2% en 2014 (ECVMA 2014).

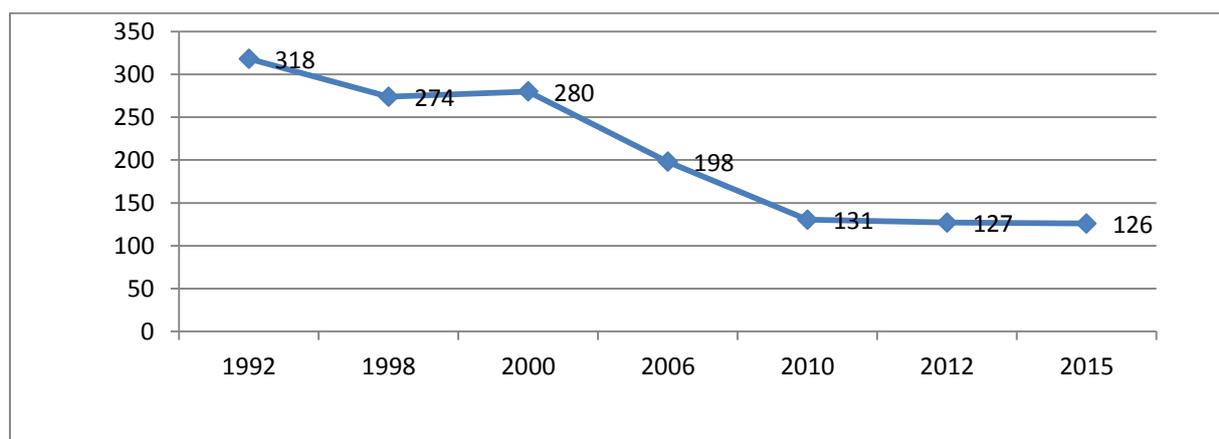
Quant au taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus, selon les résultats des enquêtes ECVMA 2011 et 2014, il est resté stable sur la période 2011-2014 (28,4%). Il y a donc moins d'un (1) nigérien sur trois (3) âgé de 15 ans ou plus qui est alphabétisé. En outre, en 2014, ce taux est plus de deux (2) fois plus élevé chez les hommes (40,1%) que chez les femmes (18,1%). De même, ce taux est presque trois (3) fois plus élevé en milieu urbain (59,2%) qu'en milieu rural (21%).

2.2.2 Accès à la santé

Dans le domaine de la santé, le Niger enregistre aussi des résultats très encourageants. Concernant la santé maternelle, bien que le Niger soit l'un des pays qui enregistrent encore les taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde, les progrès du pays sont notables. En effet, depuis 2005, avec l'instauration de la politique de gratuité des soins au profit des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans, le niveau d'utilisation des services de santé s'est beaucoup amélioré et le taux de mortalité maternelle s'est considérablement réduit. Selon les données de l'EDSN 1992 et de l'ENISED 2015, le taux de mortalité maternelle est passé de 652 décès pour 100.000 naissances vivantes en 1990, à 520 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2015.

Cette politique a aussi permis d'augmenter de manière très nette la prise en charge des principales pathologies à l'origine de la mortalité infanto-juvénile. Ainsi, le taux de mortalité infanto-juvénile, qui était de 318 pour mille en 1992, est passé à 126 pour mille en 2015.

Graphique 1: Evolution et tendance du taux de mortalité infanto-juvénile de 1992 à 2015 (pour mille)



Source : EDSN 1992, 1998, 2006, 2012 ; ENISED 2015

La mortalité infantile, quant à elle, est passée de 123 pour mille en 1992, à 51 pour mille en 2015.

2.2.3 Accès à l'eau potable

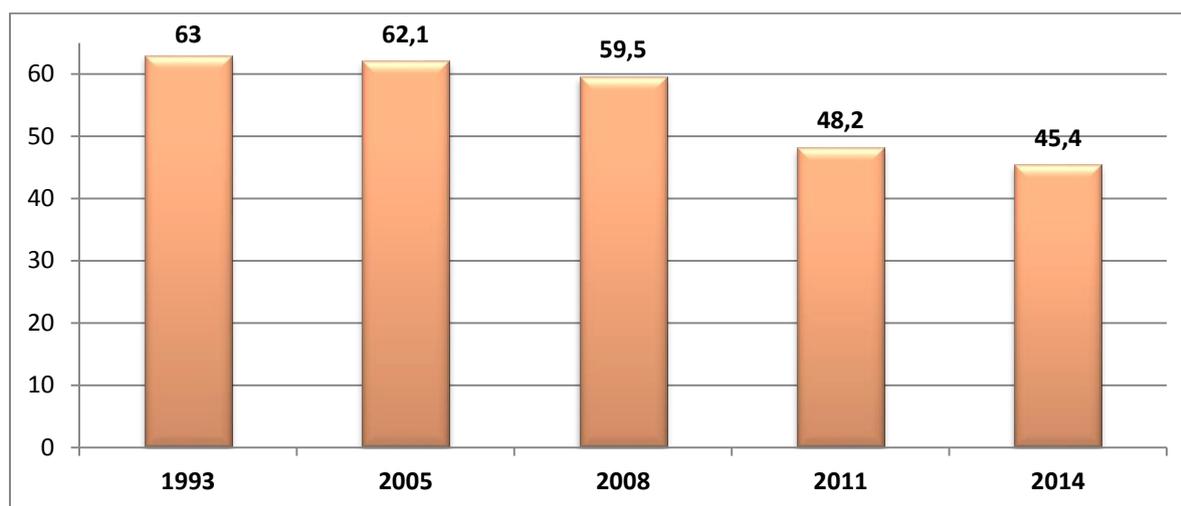
Au Niger, la proportion de la population ayant accès, de façon durable, à une source d'eau améliorée, a connu une importante progression sur la période 1992-2014, passant de 15,2% en 1992 à 67,7% en 2014.

Cependant, l'accès à l'eau potable est toujours insuffisant, malgré les importants moyens déployés par le Gouvernement.

2.3 Etat de la pauvreté et des inégalités au Niger

Selon les données des différentes enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS) sur les conditions de vie des ménages (ENBC 1989-1990, 1992-1993 et 2007-2008, QUIBB 2005, ECVMA 2011 et 2014, ENISED 2015), l'incidence de la pauvreté est passée de 63% en 1993, à 45% en 2014, soit une baisse relative de 29% sur la période.

Graphique 2: Evolution de l'incidence de la pauvreté (%)



Source : DSCN/INS, ENBC 1992-1993, ENBC 2007-2008, QUIBB 2005, ECVMA 2011 et ECVMA 2014

En ce qui concerne les inégalités, l'indice de Gini, qui mesure les inégalités dans les dépenses de consommation des ménages, est passé de 0,438 en 2005 à 0,299 en 2011, avant de repartir à la hausse et se situer à 0,325 en 2014. Les inégalités ont donc légèrement augmenté sur cette dernière période au Niger en termes de consommation des ménages.

2.4 Indice de Développement Humain au Niger

Le Niger est régulièrement classé parmi les derniers pays sur la base de l'IDH publié par le PNUD. Néanmoins, depuis 1990, son IDH n'a cessé de croître. Entre 1990 et 2013, son taux d'accroissement moyen annuel est de 1,9%. Il est l'un des plus élevés au monde. Le tableau 01 ci-dessous montre qu'entre 2000 et 2013, l'IDH du Niger a connu une progression d'environ 29%, soit la plus importante parmi les pays de la sous-région.

Tableau 1 : Evolution de l'IDH et de quelques pays sur la période 1990-2013

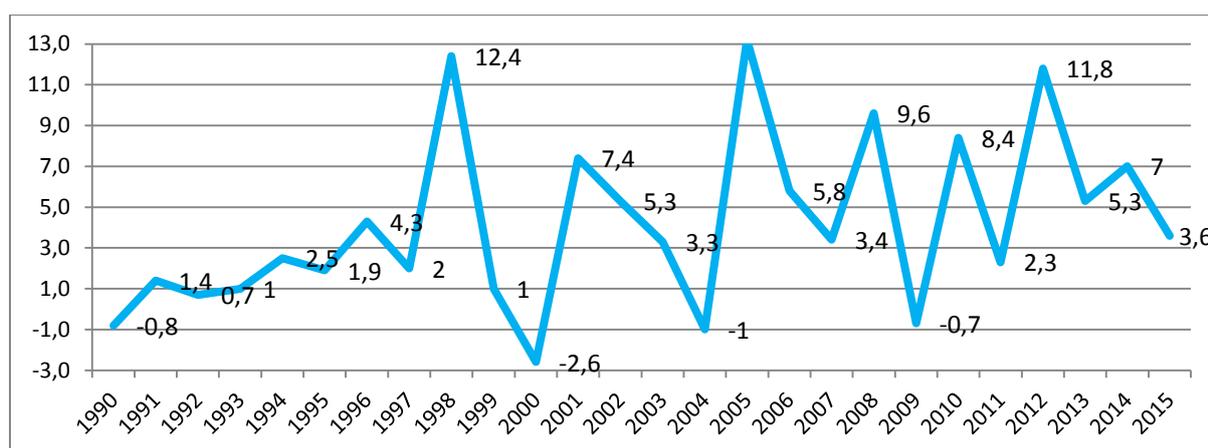
Année	Niger	Mali	Burkina Faso	Tchad	Bénin	Développement humain faible	Afrique sub-saharienne	Monde
2014	0,348	0,419	0,402	0,392	0,480	0,505	0,518	0,711
2013	0,337	0,407	0,338	0,372	0,476	0,493	0,502	0,702
2012	0,304	0,344	0,343	0,34	0,436	0,466	0,475	0,694
2011	0,297	0,347	0,34	0,336	0,434	0,464	0,472	0,692
2010	0,298	0,344	0,334	0,336	0,432	0,461	0,468	0,69
2007	0,278	0,328	0,314	0,319	0,42	0,442	0,449	0,678
2005	0,269	0,312	0,301	0,317	0,414	0,424	0,432	0,666
2000	0,234	0,27	-	0,29	0,38	0,385	0,405	0,639
1990	0,198	0,204	-	-	0,314	0,35	0,387	0,6

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain, 2014.

2.5 Evolution de la situation économique et financière.

L'économie nigérienne a connu une bonne performance de 1991 à 2015, malgré l'évolution en dents de scie du taux de croissance économique. En effet, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel est passé de 1,4% en 1991 à 11,8% en 2012, pour se situer à 5,3% en 2013, 7,0% en 2014 et 3,6% en 2015, comme indiqué dans le graphique 03 ci-dessous. Cette croissance est essentiellement portée par la production agricole, qui a notamment bénéficié, certaines années, de bonnes conditions climatiques, ainsi que par le dynamisme des sous-secteurs minier et pétrolier, des infrastructures et des communications.

Graphique 3: Evolution du taux de croissance du PIB réel de 1990 à 2015 (en %)



Source : Institut National de la Statistique (INS)

Du côté de l'offre, la croissance économique est marquée par une hausse de la part du secteur primaire. De 1990 à 2015, le secteur primaire a représenté en moyenne 41,1% du PIB. Son poids dans le PIB est passé de 34,4% en 1990 à 42% en 2015.

De 1990 à 2015, la part du secteur secondaire dans le PIB a représenté en moyenne 13,6%. Elle est passée de 19,8 % en 1990 à 13,7% en 2015. La baisse entre 2013 et 2015 s'explique par la baisse de la production minière, de la production du pétrole brut et de la production de la raffinerie.

De 1990 à 2015, le poids du secteur tertiaire dans le PIB a été de 38% en moyenne. Il est passé de 31,5% en 1990 à 35,9% en 2015.

Concernant la situation des finances publiques, en 2014, elle est caractérisée par une aggravation du déficit budgétaire due à une hausse des dépenses publiques plus importante que celle des recettes budgétaires. De 1990 à 2014, le Niger a enregistré en moyenne un déficit budgétaire de -2,7 % du PIB par an.

Les recettes budgétaires totales ont enregistré une hausse de 13,7% pour se situer à 714,5 milliards de FCFA en 2014, soit 17,7% du PIB contre 16,6% en 2013 et 15,2% en 2012. En 1990, les recettes budgétaires du Niger s'élevaient à 65,2 milliards. Le taux d'accroissement moyen annuel des recettes budgétaires du Niger sur la période 1990-2014 est de 10,5%.

Les recettes fiscales ont progressé de 9,7% en 2014, soit 633,2 milliards de FCFA contre une hausse de 16,5% en 2013 et 22,8% en 2012. En 1990, les recettes fiscales du Niger s'élevaient à 53,5 milliards. Ces dernières se sont donc accrues de 10,8% en moyenne chaque année. Le taux de pression fiscale s'est amélioré, en passant de 14% en 2012 à 15,2% en 2013 et 15,7% en 2014.

En termes de demande, la structure de l'économie nigérienne est dominée par les dépenses de consommation finale des ménages, qui représentent 69,3% du PIB en 2014 contre 74,1% en 1990.

Les échanges extérieurs se caractérisent par une augmentation de 7,3 points de pourcentage des importations, et une hausse également des exportations de 3,5 points de pourcentage entre 1990 et 2014. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit à 49,5% en 2014 contre 57,9% en 2013.

En revanche, l'investissement public, comme privé, a fortement augmenté en 24 ans ; Il est en effet passé de 15,3% en 1990 à 38,8% en 2015.

En ce qui concerne l'encours de la dette publique totale en % du PIB nominal, il est passé de 63,5% en 2005 à 18% en 2012, puis à 33,3% en 2015.

En 2014, la situation monétaire s'est traduite par une consolidation des avoirs extérieurs nets, ainsi que par une expansion des crédits intérieurs et de la masse monétaire. Les avoirs extérieurs nets ont progressé de 182,2 milliards de FCFA pour se situer à 716 milliards de FCFA en fin décembre 2014, soit environ 5,2 mois d'importations contre 4,3 en 2013. En 1990, les avoirs extérieurs nets s'élevaient à 2,3 milliards de FCFA. Ainsi, ces derniers se sont accrues de 27% en moyenne par an.

L'encours des crédits intérieurs s'est accru de 65,1 milliards de FCFA, pour atteindre 498,5 milliards de FCFA. Cette évolution résulte d'une consolidation des crédits à l'économie de 53,8 milliards de FCFA qui a compensé la dégradation de la Position Nette du Gouvernement (PNG) de 11,3 milliards de FCFA. L'encours des crédits intérieurs s'élevait à 109,2 milliards de FCFA il y'a 24 ans de cela. Ces derniers se sont donc accrus de 6,5% en moyenne par an de 1990 à 2014.

En conclusion, il faudrait retenir qu'il y'a eu une bonne reprise de l'activité économique en 2014, avec un taux de croissance économique de 6,9%, après 5,3% en 2013 et 11,8 % en 2012. Cette bonne orientation de l'activité économique est due, essentiellement, à la bonne performance des secteurs primaire et secondaire, et, dans une moindre mesure, à celle du secteur tertiaire.

3 PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ETUDE

Cette partie est consacrée à la présentation des différents résultats concernant la caractérisation de la classe moyenne, l'analyse des inégalités et la trajectoire d'émergence.

3.1 DETERMINATION DE LA CLASSE MOYENNE AU NIGER EN 2014

Trois approches ont été retenues pour la détermination de la classe moyenne au Niger, à savoir : l'approche monétaire, l'approche non monétaire et le noyau dur.

3.1.1 Approches monétaire et non monétaire

Il est à rappeler que l'approche monétaire est basée sur les dépenses annuelles de consommation par tête. Quant à l'approche non monétaire, elle est basée sur le patrimoine, c'est-à-dire la possession d'actifs ou de biens par le ménage.

Une analyse de la distribution des dépenses annuelles de consommation par tête a été effectuée en utilisant les « vingtiles », c'est-à-dire que la distribution de la consommation par tête a été découpée en 20 classes de taille égale comme l'indique le graphique 04.

Il ressort du graphique en 2014 ci-dessous que les deux (2) courbes ont la même allure.

Pour ce qui est de l'approche non monétaire, la proportion de la classe moyenne a encore plus augmenté que l'approche monétaire. Elle est passée de 45,3% à 51,7% soit une augmentation de 6,2% entre 2011 et 2014. Cela se traduit par une forte diminution de la classe des défavorisés qui a engendré une augmentation de la classe moyenne et de la classe des aisés.

Par contre, le niveau de consommation a augmenté par rapport à 2011, notamment à partir du 6^{ème} vingtile. Pour déterminer les bornes de la classe moyenne pour l'année 2014, il convient de partir sur la base des données de 2011 et de tenir compte du coût de la vie. Ce dernier est estimé par l'augmentation du seuil de pauvreté entre 2011 et 2014, évaluée à 3,6% ; le seuil de pauvreté étant passé de 182.635 F CFA à 189.233 F CFA.

Ainsi, les bornes de la classe moyenne sont déterminées par la formule :

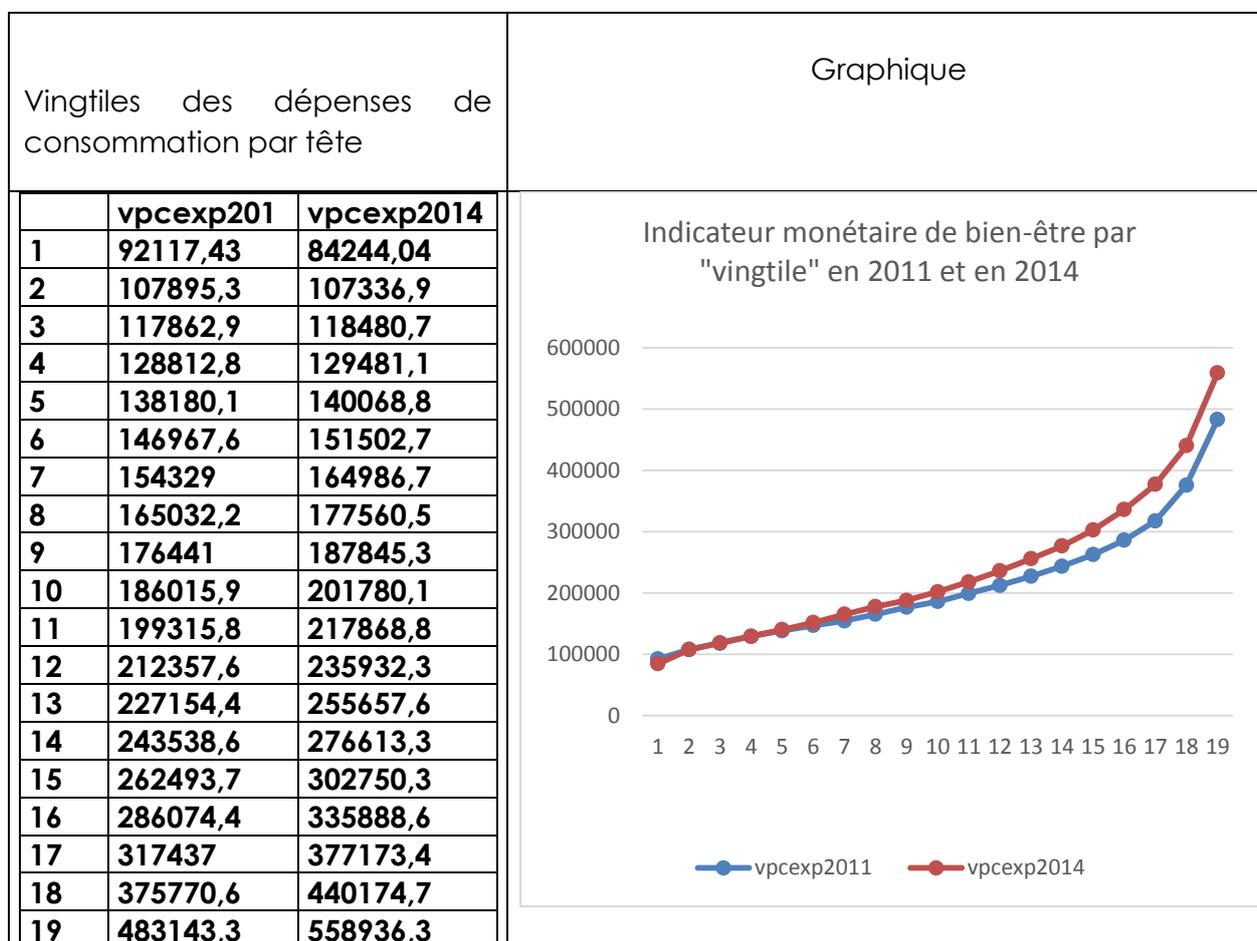
$$b_{2014} = g * b_{2011}$$

Où b est la borne considérée et g le taux de variation du seuil de pauvreté entre les années 2011 et 2014, calculé à partir des données déflatées.

Ainsi, les nigériens dont les dépenses annuelles de consommation par tête sont⁴ :

- inférieures à 192.720 F CFA sont les défavorisés en 2014 ;
- entre 192.720 F CFA et 497.341 F CFA sont de la classe moyenne ;
- supérieures ou égales 497.341 F CFA sont de la classe des aisés.

Graphique 4 : Répartition des dépenses de consommation par tête selon les vingtiles



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS

Pour l'approche non monétaire, un indice composite de possession de biens (icpb) a été construit pour définir la classe moyenne avec la même démarche et, en utilisant les mêmes variables qu'en 2011. Il convient de mentionner ici la complémentarité entre l'utilisation de chacun des deux (2) indicateurs. Le premier (1^{er}) indicateur de niveau de vie, dépenses de consommation par tête, prend en compte une seule dimension du niveau de vie : la dimension monétaire. Or, de plus en plus, la littérature sur l'économie de développement remet en cause la pertinence de la mesure du niveau de vie en ne considérant qu'une (1) seule

⁴ Dépenses de consommation annuelle moyenne par tête dans la population = 225.103 F CFA. En 2011, les seuils de la classe moyenne étaient respectivement 186.000 et 480.000 FCFA.

dimension. L'utilisation de l'indicateur composite de possession de biens vient répondre à cette préoccupation, en prenant en compte le capital physique, le capital humain et le capital social du ménage. Ceci est pertinent pour certaines sociétés dans lesquelles il est plus facile aux membres de ménages de parler de leur possession de biens durables (signes de prestige) que de parler de leurs dépenses ou de leur pauvreté.

Les bornes des différentes classes ont été déterminées en utilisant la même méthode qu'en 2011. Elles correspondent aux points qui marquent le plus des changements dans la courbe.

Ainsi, le tableau 02 ci-dessous montre que, selon l'approche monétaire, en 2014, 46,2% des Nigériens sont de la classe moyenne, 46,7% sont de la classe des plus défavorisés et le reste, c'est-à-dire 7,1%, sont de la classe des plus aisés. Entre 2011 et 2014, on remarque que la proportion des défavorisés a baissé de 3,3 points. Cela s'est répercuté en termes d'élargissement de la classe moyenne (+1,3 point) et de celle des aisés (+2 points).

Il convient aussi de rappeler que selon les informations contenues dans le PDES 2012-2015, la taille de la classe moyenne était estimée à 30% en 2007. On observe donc une lente augmentation de la taille de la classe moyenne de 16,2 points selon l'approche monétaire et 21,7 points selon l'approche non monétaire, entre 2007 et 2014. Les politiques et programmes de développement, mis en œuvre au cours de cette période semblent ainsi avoir permis l'augmentation substantielle de la taille de la classe moyenne dans la population nigérienne au cours de cette année.

Tableau 2: Répartition de la population nigérienne en 2011 selon les trois (03) classes de niveau de vie (%)

Classe de niveau de vie	Approche monétaire		Approche non monétaire	
	2011	2014	2011	2014
Classe des défavorisés	50	46,7	49,5	38,3
Classe moyenne	44,9	46,2	45,3	51,7
Classe des plus aisés	5,1	7,1	5,2	10
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS, Niger

Par ailleurs, pour tenir compte des particularités du Niger, la classe moyenne a été subdivisée en deux (2): une (1) classe moyenne inférieure et une (1) classe moyenne supérieure. Selon l'approche monétaire, la valeur des dépenses de consommation qui est retenue comme ligne de démarcation est 328.452 F CFA.

Ainsi, l'analyse des données du tableau 03 ci-dessous permet de relever que avec l'approche monétaire, en 2014, 32,6% des nigériens sont de la classe moyenne inférieure et 13,6% sont de la classe moyenne supérieure et pour l'approche non monétaire, ces proportions sont respectivement 23,8% et 27,9%.

Tableau 3 : Répartition de la population nigérienne en 2011 et 2014 selon les quatre (04) classes de niveau de vie (%)

Classe de niveau de vie	Approche monétaire		Approche non monétaire	
	2011	2014	2011	2014
Classe des défavorisés	50	46,7	49,5	38,3
Classe moyenne inférieure	35	32,6	39,3	23,8
Classe moyenne supérieure	9,9	13,6	6	27,9
Classe des plus aisés	5,1	7,1	5,2	10
Total	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, INS

Quelque soit l'approche considérée, on constate une augmentation de la classe moyenne supérieure et une diminution de la classe moyenne inférieure.

3.1.2 Détermination du noyau dur de la classe moyenne

Le noyau dur de la classe moyenne représente l'intersection entre l'approche monétaire et l'approche non monétaire (possession d'actifs ou de biens durables). Ainsi, le noyau dur signifie les ménages appartenant à la classe moyenne par l'approche monétaire et par l'approche non monétaire à la fois.

Tout comme pour les approches monétaire et non monétaire, la proportion des défavorisés du noyau dur a diminué alors que celle des classes moyenne et aisée a augmenté. Ainsi, le tableau 04 ci-dessous montre que la proportion des ménages appartenant au noyau dur des défavorisés a baissé de 7,6 points entre 2011 et 2014, celle de la classe moyenne a augmenté de 1,5 point et celle des aisés a augmenté de 1,9 point.

Tableau 4 : Croisement des classes de bien être en trois (3) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)

		Classe de bien-être non monétaire en 3 groupes			
		Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe des aisés	Total
Classes de bien-être monétaire en 3 groupes	Classe des défavorisés	23,4	23,1	0,1	46,7
	Classe moyenne	14,4	26,1	5,7	46,2
	Classe des aisés	0,5	2,6	4,1	7,1
	Total	38,3	51,7	10	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

En différenciant par type de classe moyenne, la proportion de la classe moyenne supérieure du noyau dur est de 5,6% soit une augmentation de 3,4 points par rapport à l'année 2011, et celle de la classe moyenne inférieure de 7,5% soit une baisse 8,6 points par rapport à 2011.

Tableau 5 : Croisement des classes de bien être en quatre (4) groupes selon l'approche monétaire et non monétaire (%)

		Classes de bien-être non monétaire en 4 groupes				Total
		Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés	
Classes de bien-être monétaire en 4 groupes	Classe des défavorisés	23,4	13,1	10		
	Classe moyenne inférieure	12,29	7,4	10,25	2,7	32,6
	Classe moyenne	2,1	2,8	5,6	3,1	13,6
	Classe des aisés	0,5	0,5	2,07	4,1	7,1
	Total	38,3	23,8	27,9	10	100

Source: Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

Malgré la transition interclasse positive constatée, une partie de la population qui constitue la classe moyenne reste encore exposée au risque de retomber dans la classe des défavorisés. Seule une faible partie de la classe moyenne (26,1%) nigérienne y appartient de manière stable.

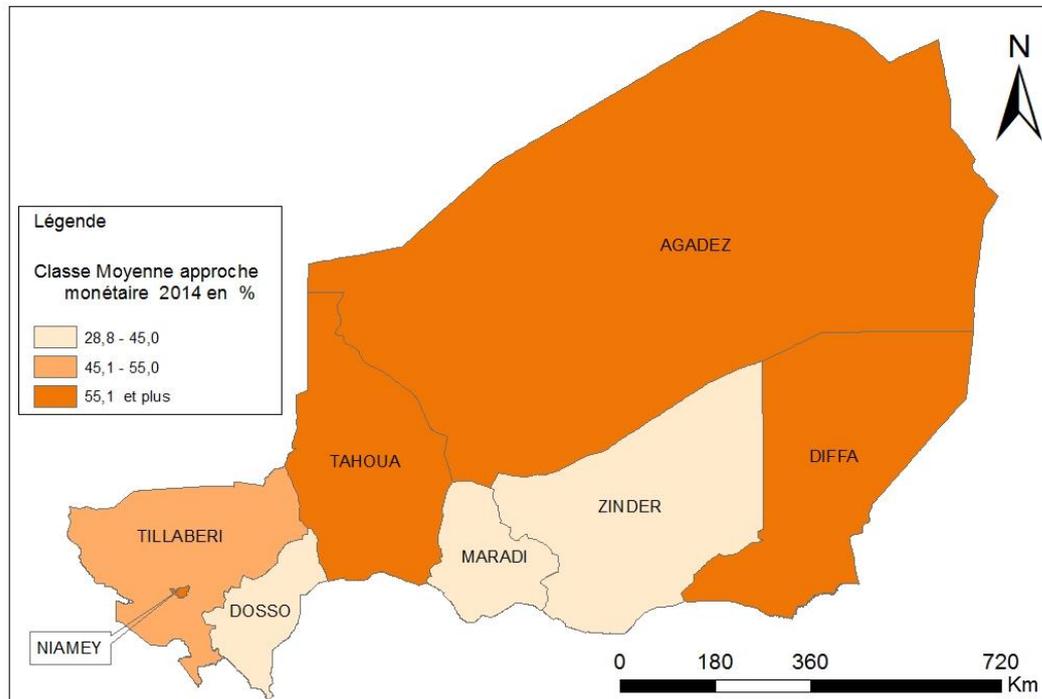
3.2 Importance de la classe moyenne au Niger

Cette partie repose sur la localisation géographique de la moyenne, son niveau d'éducation, sa taille, sa branche d'activité, les conditions de vie des ménages, la consommation de la classe moyenne et la caractérisation de ses groupes socioéconomiques.

3.2.1 La localisation géographique de la classe moyenne

Selon l'approche monétaire, on observe une disparité selon les régions. En effet, en 2014, la proportion de la classe moyenne varie entre 28,8% à Maradi et 73,3% à Agadez. Il faut noter que, déjà en 2011, Maradi était la région qui enregistrait la plus petite classe moyenne (37,9%) soit une baisse de 9,1% entre 2011 et 2014. Les régions de Maradi (28,8%), Dosso (36,7%) et Zinder (42,3%) enregistrent des proportions de la classe moyenne qui sont en dessous de la proportion moyenne nationale (46,2%). A l'opposé, ce sont les régions d'Agadez (73,3%), Tahoua (59,2%), Diffa (59%), Niamey (56,4%) et Tillabéry (52,6%) qui enregistrent les classes moyennes les plus importantes. En termes d'augmentation de la classe moyenne entre 2011 et 2014, ce sont les régions d'Agadez, Tillabéry et Tahoua qui enregistrent les meilleures performances.

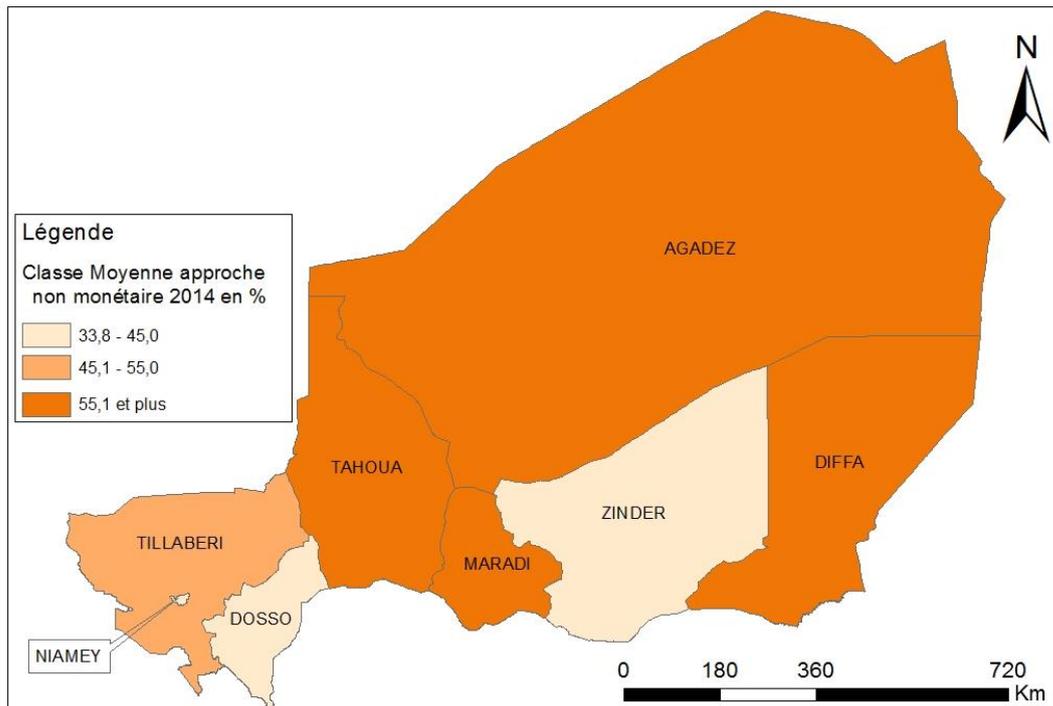
Graphique 5: Répartition de la classe moyenne par région selon l'approche monétaire



Source: Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

Quant à l'analyse de la classe moyenne, selon l'approche non monétaire, elle révèle qu'entre 2011 et 2014, comme le montre le graphique 06, les proportions de classe moyenne se sont élargies pour toutes les régions hormis celles de Niamey et Zinder. L'analyse différenciée par les deux (2) types de classe moyenne montre que la taille de la classe moyenne supérieure sous l'approche non monétaire, est plus élevée que celle de la classe moyenne supérieure basée sur l'approche monétaire pour toutes les régions à l'exception de celle d'Agadez. Ceci traduit le fait que les ménages ont tendance à accumuler des actifs, signes d'opulence et de prestige.

Graphique 6: Répartition de la classe moyenne par région selon l'approche non monétaire



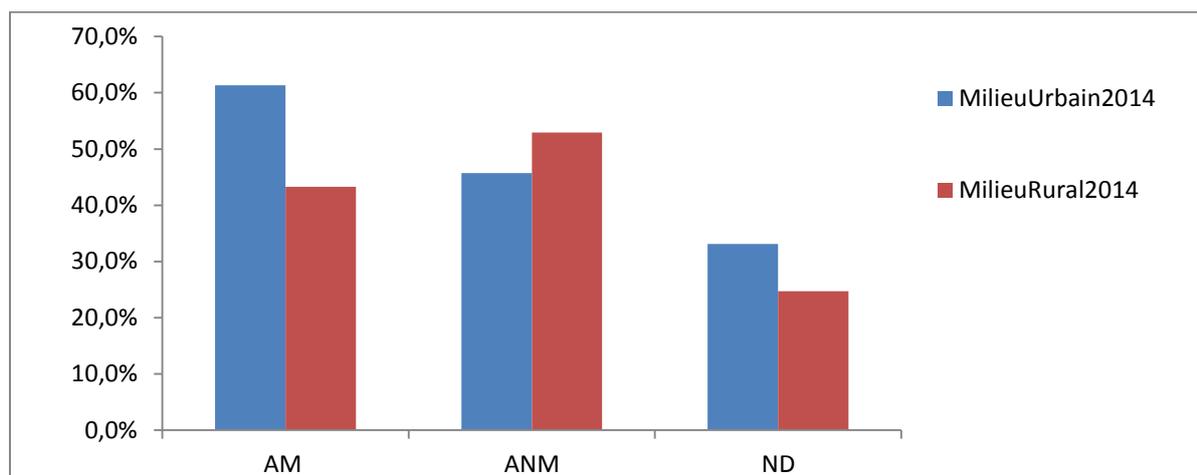
Source: Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

En se focalisant sur la répartition du noyau dur de la classe moyenne, la proportion des ménages est de 60,6% à Agadez, 43,2% à Diffa, 36,4% à Tahoua, 30% à Tillabéry, 25% à Niamey, 23% à Zinder, 16,4% à Dosso et enfin 14,2% à Maradi.

La proportion de ménages appartenant à cette catégorie s'est élargie pour quatre (4) des régions du Niger entre 2011 et 2014 : Tillabéry (+4,8%), Tahoua (+5,6%), Diffa (+12,5%) et Agadez (+13,9%). Par ailleurs, les régions de Niamey (-15), Dosso (-8,3), Maradi (-8,2) et Zinder (-7,3) enregistrent une diminution de la taille du noyau dur de leur classe moyenne en 2014.

Par ailleurs, l'analyse de la répartition de la classe moyenne selon le **milieu de résidence** fait ressortir qu'en 2014, la proportion de la classe moyenne reste plus élevée en milieu urbain (61,3%) qu'en milieu rural (43,3%) comme l'indique le graphique 08 selon l'approche monétaire. Par contre, lorsqu'on considère l'approche non monétaire, on assiste à une situation inverse en 2014. Ainsi, comme le montre le graphique 08, la majorité des ménages de la classe moyenne, sous cette approche, se retrouve en milieu rural en 2014 (52,9% contre 45,7% en milieu urbain), contrairement à la tendance qui prévalait en 2011 (68,8% en milieu urbain contre 40,4% en milieu rural).

Graphique 7 : Répartition de la classe moyenne selon le milieu de résidence



Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS
AM = approche monétaire ; ANM = approche non monétaire ; ND = noyau dur.

Une analyse différenciée des catégories de la classe moyenne selon les deux (2) approches permet de constater que le milieu urbain détient un taux de classe moyenne supérieure beaucoup plus important que le milieu rural en 2014. En effet, ce taux est de 26,6% en milieu urbain contre 11,0% en milieu rural selon l'approche monétaire. Et selon l'approche non monétaire, il est de 40,8% en milieu urbain contre 25,4% en milieu rural toujours en 2014.

En outre, il convient de rappeler que les proportions de la classe moyenne supérieure, quel que soit le milieu de résidence choisi (urbain ou rural) et l'approche considérée (monétaire ou non monétaire), se sont élargies en 2014.

Quant aux classes moyennes inférieures, elles se sont plutôt réduites quelque soit le milieu considéré. Pour les **zones agro-écologiques**, l'analyse selon l'approche monétaire révèle que les milieux urbains autres que Niamey détiennent le taux de classe moyenne le plus élevé (64,2%). Les zones agricoles, agropastorales, pastorales et Niamey détiennent respectivement 43,5%; 37,2%; 58,7% et 56,4%. Ainsi, comparativement aux résultats de 2011, la proportion de classe moyenne s'est accrue dans les zones agropastorales et pastorales respectivement de 4,8% et 20,9%. En revanche, elle s'est dégradée de 2,9% en zone agricole. Quant à Niamey, il convient de souligner que la proportion de classe moyenne est restée relativement stable sur la période (56,7% en 2011 contre 56,4% en 2014).

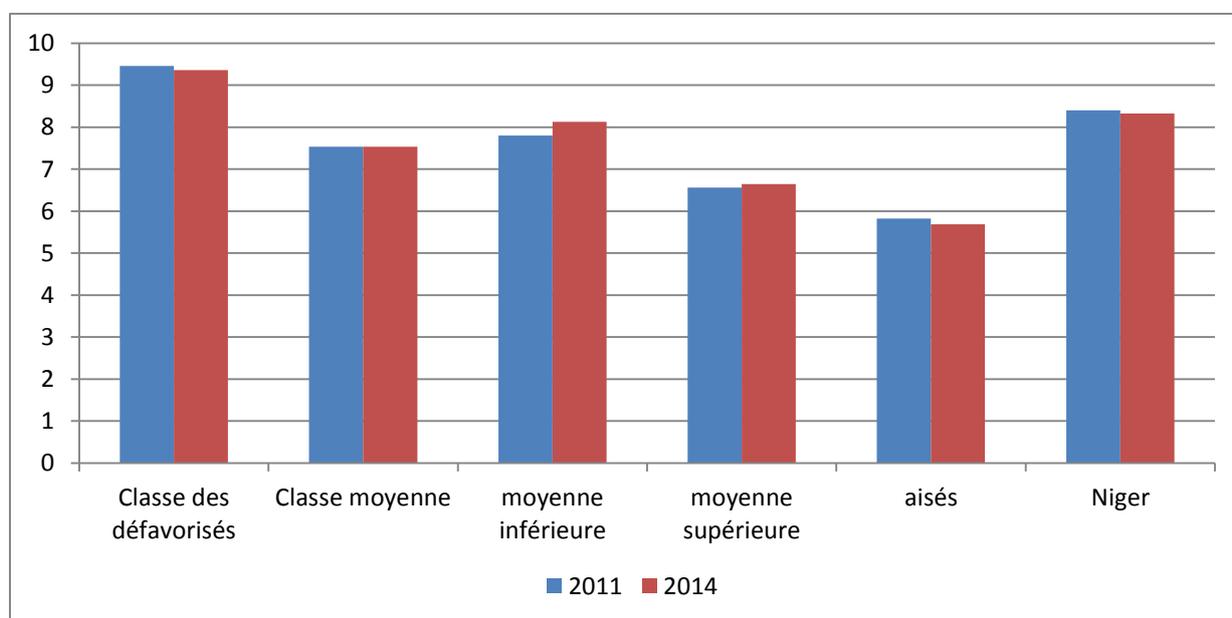
D'autre part, l'analyse selon les zones agro écologiques basée sur l'approche non monétaire de la classe moyenne en 2014, révèle que les proportions de classe moyenne de toutes les zones se sont élargies par rapport aux résultats de 2011, sauf celles de Niamey (33,8% en 2014 contre 53,8% en 2011) et des autres milieux urbains (52,7% en 2014 contre 74,3% en 2011) où les tailles de la classe moyenne se sont plutôt réduites.

3.2.2 Education et taille du ménage selon les classes de niveau de vie

L'analyse du niveau d'éducation de la classe moyenne selon les approches monétaire et non monétaire fait ressortir des résultats similaires à ceux de 2011. En effet, il ressort que les chefs de ménage sont majoritairement sans aucun niveau scolaire (83,9% selon l'approche monétaire, 82,8% selon l'approche non monétaire, et 82,2% selon le noyau dur). Une faible proportion a le niveau primaire ou secondaire premier cycle (14,8% selon l'approche monétaire, 16,7% selon l'approche non monétaire, et 17,2% selon le noyau dur).

L'analyse de la taille du ménage selon la classe de niveau de vie montre que celle-ci est une fonction décroissante du niveau de vie (graphique 09). En effet, plus le niveau de vie augmente, plus la taille du ménage diminue comme le montre le graphique 09 ci-après :

Graphique 8 : Taille du ménage selon les classes de niveau de vie



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, INS

3.2.3 Branches d'activités, secteurs institutionnels et groupes socioéconomiques du chef de ménage selon les classes de niveau de vie

L'agriculture arrive largement en tête dans les branches d'activités de la classe moyenne nigérienne, même si on observe une certaine baisse des taux en 2014 en faveur des secteurs comme le commerce. En effet, selon l'approche monétaire, en 2014, 56,8% des chefs de ménages de la classe moyenne exercent dans l'agriculture contre 68,9% en 2011. Selon l'approche non monétaire, les pourcentages de travailleurs agricoles dans la classe moyenne en 2014 et 2011 sont respectivement de 62,4% et 66,3%. Pour le noyau dur, 52,8% en 2014 et 58,5% en 2011 des individus de la classe moyenne exercent dans l'agriculture. A l'exception du commerce, toutes les autres branches comptent peu de populations occupées dans la classe moyenne.

Le groupe socioéconomique des chefs de ménage de la classe moyenne est largement dominé par les indépendants agricoles suivis par les indépendants non agricoles quelque soit l'approche considérée. En effet, le tableau 06 ci-dessous révèle que, selon l'approche monétaire, les indépendants agricoles représentent 60,5% de la classe moyenne en 2014 et 62,1% en 2011. Il faut également noter que, les salariés (publics/privés et indépendants) sont faiblement représentés dans la classe moyenne. En effet, en 2014, comme le montre le tableau 06, les salariés représentent 7,7% de la classe moyenne selon l'approche monétaire, 6,3% selon l'approche non monétaire et 6,4% selon le noyau dur. Ces valeurs sont inférieures à celles de 2011 qui sont respectivement de 13,3%, 12,4% et 16,4%.

Tableau 6: Répartition de la classe moyenne en 2011 et en 2014 selon le groupe socio-économique (%)

	Approche monétaire		Approche non monétaire		Noyau dur	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Salarié public/privé	6,9	5,7	5,7	3,6	9,4	4,5
Salarié privé indépendant.	6,4	2,0	6,7	2,7	7,0	1,9
Indépendant Agricole.	62,1	60,5	60,4	66,1	40,0	58,0
Indépendant non Agricole.	19,1	23,8	22,0	20,4	34,4	24,8
Sans emploi	5,5	8,0	5,2	7,1	9,2	10,7
Niger	100	100	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2011 et 2014, INS

3.2.4 Conditions de vie des ménages

Le logement est un élément important des conditions de vie d'un ménage. Les critères à prendre en compte pour l'analyse à ce niveau sont : le nombre de pièces, le statut d'occupation du logement, le type de logement et les éléments du confort du logement.

3.2.5 Nombre de pièces du logement

L'analyse du nombre de pièces du logement ne fait pas ressortir une différence significative au sein des classes de niveau de vie comme l'indique le tableau 07. Toutefois, le nombre de personnes par pièce semble discriminant car, plus on avance vers les classes les plus aisées, plus le nombre personnes par pièce diminue. Ce résultat est valable pour toutes les approches à l'exception de l'approche non monétaire où les résultats sont plus mitigés comme le montre le tableau 07 ci-dessous :

Tableau 7 : Nombre moyen de pièces et de personnes par pièce du logement

Classes de niveau de vie	Approche Monétaire		Approche Monétaire non		Noyau dur	
	Nombre de pièces	Nombre de personnes par pièce	Nombre de pièces	Nombre de personnes par pièce	Nombre de pièces	Nombre de personnes par pièce
Défavorisés	3,15	3,62	3,74	2,78	3,16	3,71
Moyenne	3,46	2,90	2,89	3,12	3,28	2,76
Moyenne	3,04	2,52	3,31	3,11	2,97	2,58
Aisés	3,60	1,85	2,88	3,59	3,89	1,85
Niger	3,27	3,11	3,27	3,11	3,27	3,11

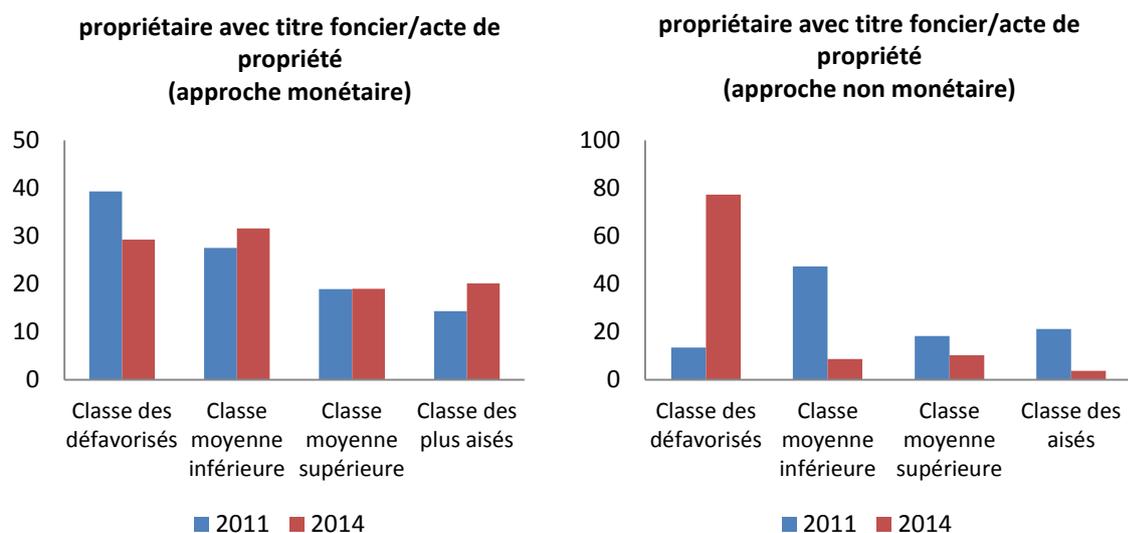
Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

3.2.6 Le statut d'occupation actuel

La possession de titre foncier ou acte de propriété parmi les propriétaires ne semble pas être une fonction du niveau de vie. En effet, l'approche monétaire fait ressortir que les ménages de la classe des défavorisés et ceux de la classe moyenne inférieure sont les plus nombreux à détenir des titres fonciers avec respectivement 29,3% et 31,6% en 2014 contre 39,3% et 27,5% en 2011.

Il convient aussi de noter, qu'au cours de la période 2011-2014, comme le montre graphique 9 le taux de possession de titre foncier ou acte de propriété a augmenté de 1,9 point, en passant de 11,2% à 13,1% au niveau de la classe moyenne.

Graphique 9: Taux de possession de titre foncier/acte de propriété selon les deux approches

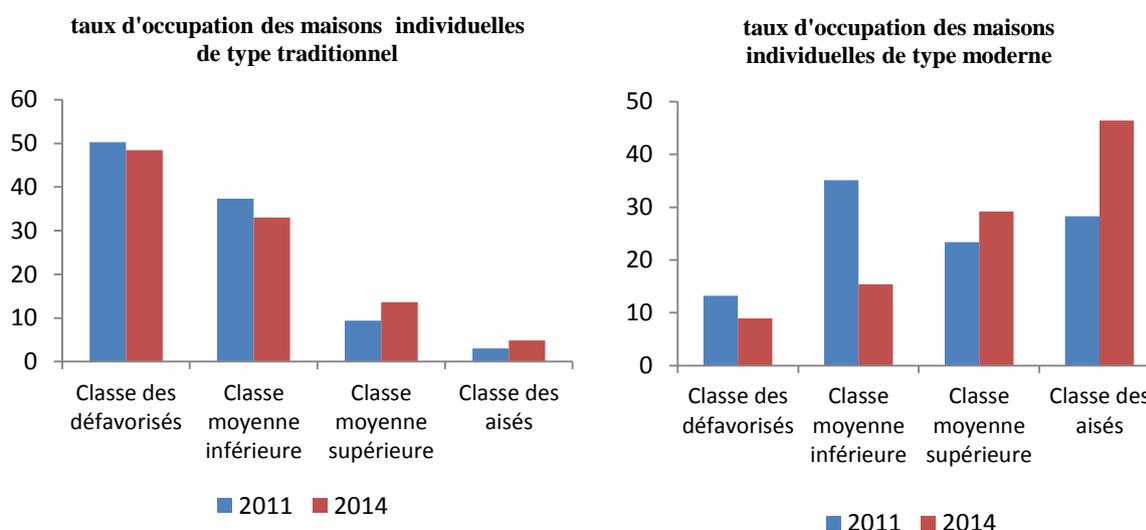


Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

3.2.7 Type de logement actuel

L'analyse selon le type de logement occupé par le ménage semble être un critère plus discriminant que le statut d'occupation. Selon l'approche monétaire, il ressort des résultats obtenus en 2011 et en 2014 que l'occupation des maisons de type traditionnel est une fonction décroissante du niveau de vie ; contrairement à l'occupation des maisons et villas de type moderne qui est une fonction croissante du niveau de vie comme l'indiquent les graphiques 10 ci-dessous :

Graphique 10: Taux d'occupation des maisons individuelles de type moderne et traditionnelle



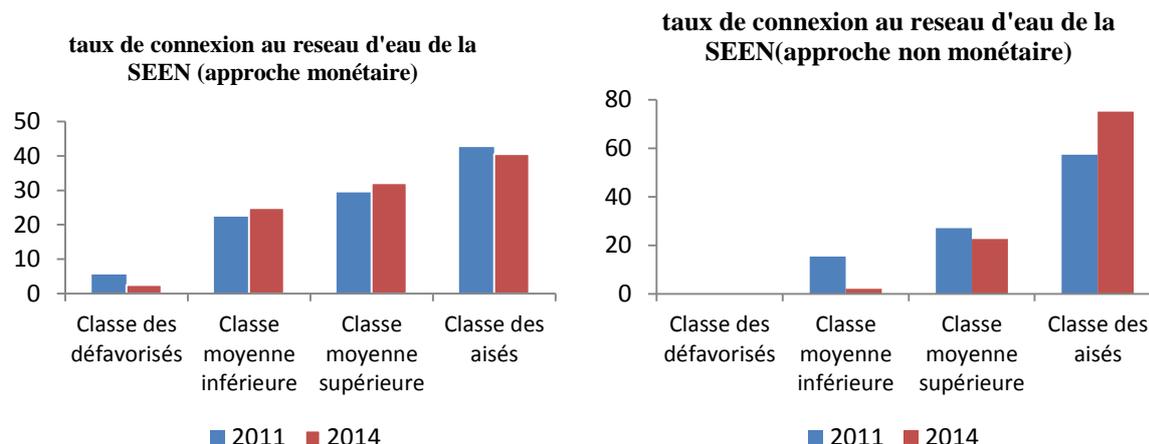
Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

Sous l'approche non monétaire, la même tendance a été observée en 2011 et 2014. Cette évolution s'explique par le fait que les ménages issues de la classe supérieure et de la classe des aisés se distinguent par leur niveau de vie élevé du fait de la prédominance des salariés et des indépendants non agricoles.

3.2.8 La connexion au réseau de la SEEN

Elle semble être un marqueur social important. Il y'a en effet de grands écarts dans l'accès au réseau de la SEEN entre les différentes classes de niveau de vie. Il ressort que la connexion au réseau de la SEEN est fonction croissante du niveau de vie, en ce sens que plus on a un niveau de vie élevé, plus on a accès au réseau de la SEEN. En 2014, selon l'approche monétaire, 40,6% de la classe des aisés sont connectés au réseau d'eau de la SEEN contre 2,5% pour la classe des défavorisés. Pour l'approche non monétaire et le noyau dur, les mêmes tendances ont été observées comme indiqué dans les graphiques 11

Graphique 11: taux de connexion au réseau d'eau de la SEEN

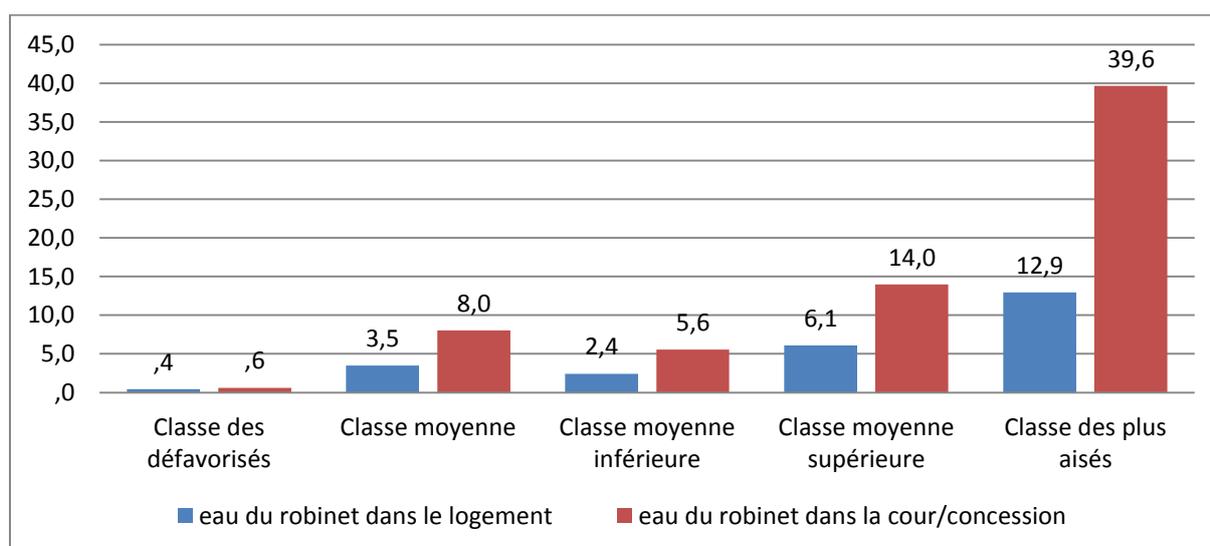


Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS

3.2.9 La principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage

La classe moyenne du Niger utilise en grande partie l'eau de puits et dans une moindre mesure les bornes fontaines ou robinets publics, les forages et les robinets dans le logement ou dans la cour (ou concession) comme eau de boisson en saison sèche ou pluvieuse. Toutefois, il convient de faire ressortir que, tout comme en 2011, l'eau du robinet dans le logement ou dans la cour ou concession est un marqueur social parmi les sources d'approvisionnement en eau de boisson du ménage. C'est une fonction croissante du niveau de vie, ainsi, plus le niveau de vie augmente, plus le ménage a tendance à y avoir recours. Le graphique 12 suivant indique cette situation.

Graphique 12 : Pourcentage des ménages disposant de l'eau de robinet dans le logement ou dans la cour / concession (saison de pluies)



Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS.

Les tendances précédentes restent les mêmes pour la saison sèche, dans des proportions cependant un peu plus grandes.

3.2.10 La Principale source d'éclairage du logement

Au vu des données, la classe moyenne nigérienne semble plus utiliser la lampe à pile comme principale source d'éclairage (77,3% en 2011 et 79,3% en 2014) que l'électricité dont le taux d'utilisation passe de 17,3% en 2011 à 18% en 2014. La classe des plus aisés se distingue par des taux d'utilisation de l'électricité d'environ 66,5% de son effectif en 2014. On note toutefois, une diminution de ce taux de 7,2% par rapport à 2011.

3.2.11 Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Concernant ce volet, moins d'un (1) % des ménages de la classe moyenne sont connectés au réseau de téléphonie fixe de la SONITEL pour chacune des enquêtes. Ce constat est également valable pour l'accès à un réseau internet et l'abonnement aux chaînes de télévision par câble, satellite ou ADSL.

En 2014, parmi les plus aisés, seuls 10,2% avaient accès aux chaînes de télévision par câble, satellite ou ADSL contre 6,8% en 2011. Enfin, on note une diminution des ménages les plus aisés vis-à-vis de l'utilisation du réseau de téléphonie fixe (5,2% en 2011 contre 1,2% en 2014) et la connexion internet (11,4% en 2011 contre 6,6% en 2014).

Ces différents chiffres peuvent s'expliquer par la pénétration et la généralisation du réseau mobile GSM et 3G au détriment du réseau de téléphonie fixe sans oublier la prolifération des équipements bon marché relatifs aux chaînes numériques et/ou satellitaires (probablement en prélude à l'avènement de la TNT⁵).

3.2.12 Energie pour la cuisson

Pour la classe moyenne, 74,5% de l'effectif de cette classe utilise le bois ramassé en 2011 contre 69,7% en 2014. De plus en 2011, 24,2% de cette classe utilisait le bois acheté contre 27,5% en 2014. Aussi, la majeure partie des ménages (toutes catégories confondues) n'utilisent pas un deuxième (2^{ème}) combustible pour la cuisine.

3.2.13 Hygiène et assainissement

Les ménages (toutes classes confondues) ont tendance à jeter eux-mêmes leurs ordures dans la nature. Le ramassage privé est pratiqué par une faible proportion des ménages de la classe moyenne (4,3% en 2011 contre 5,1% en 2014).

⁵Télévision Numérique Terrestre.

3.2.14 Le type de sanitaire

Le type de sanitaire qu'utilise la majeure partie de la classe des aisés sont les latrines améliorées couvertes; contrairement aux deux (2) autres classes qui se démarquent par la satisfaction des besoins dans la nature. Le WC avec chasse d'eau n'est utilisé que par 2% de cette classe (des aisés) en 2014, soit une augmentation d'environ 1,5% par rapport à 2011. Concernant le moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser des excréments, le transfert dans un trou semble être le moyen utilisé par les deux (2) autres classes contrairement à la classe des plus aisés qui préfèrent les services d'un camion vidangeur (50% en 2011 contre 56,9% en 2014).

Le principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage reste la nature et ce pour toutes les classes sociales (environ 80% des ménages aisés sur les deux périodes). Enfin, l'utilisation de la fosse moderne (puisard) indique des proportions de 10,8% (2011) et 9,4% (2014) pour la classe des plus aisés contre respectivement 1,4% (2011) et 1,5% (2014) pour la classe moyenne.

En définitive, une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) a permis de synthétiser les caractéristiques des différentes classes de niveau de vie. Trois (3) regroupements se distinguent en termes de conditions de vie. Le premier regroupement rapproche la classe moyenne inférieure à la classe des défavorisés. Les personnes de ces catégories, définies aussi bien selon l'approche monétaire (79,3%) que non monétaire (62,1%), vivent dans des logements dont les matériaux du toit et du sol ne sont pas permanents. A titre illustratif, 95,9% des ménages défavorisés selon l'approche monétaire n'ont pas de logement en matériaux permanents. Les logements dans lesquels la plupart de ces groupes vivent ne disposent pas de sanitaires. Ces caractéristiques sont pratiquement opposées chez les aisés. Enfin, la classe moyenne supérieure se situe à cheval entre ces deux extrêmes.

En ce qui concerne les biens possédés, ces trois (3) catégories se distinguent principalement selon la possession d'équipements agricoles, de meubles et d'articles électroménagers. La possession de télévision (62,0%), de cuisinière (72,7%) ou de table à manger (60,4%) est essentiellement l'apanage des classes aisées selon la consommation par tête mais également selon l'ICPB. Pour ce qui est des classes moyenne inférieure et des défavorisés, elles se distinguent par la possession de grenier (respectivement 56,0% et 51,0% des propriétaires sont des défavorisés ou de la classe moyenne inférieure monétaire) et/ou de petits équipements agricoles comme la sarceuse (56,7% des déclarations émanent de défavorisés) ou la hilaire (68,5% des défavorisés en possèdent). Entre les deux (2), la classe moyenne supérieure se distingue principalement par la non possession de ces équipements agricoles et par la possession d'autres biens comme une table (31,5%) ou un cyclomoteur (18,8% de la classe contre 10,8% dans l'ensemble de la population).

Les quatre (4) classes sociales se distinguent en termes socioprofessionnels. Les classes des défavorisés (approches monétaire et non monétaire) ainsi que la classe moyenne inférieure de l'approche non monétaire sont surtout composées d'indépendants agricoles qui exercent dans les branches de l'agriculture, de la

sylviculture, de la pêche et de la chasse. La classe moyenne inférieure monétaire exerce dans des entreprises individuelles (24,7%) ou au sein des ménages (34,8%) tandis que la classe moyenne supérieure est principalement composée des indépendants agricoles (56,9%), mais aussi des indépendants non agricoles (25,5%) qui travaillent, en plus du domaine de l'agriculture, principalement dans les branches des services et du commerce (27,7%).

3.3 Consommation de la classe moyenne

3.3.1 Comportements globaux de consommation de la population nigérienne

La structure des dépenses des ménages nigériens reste inchangée entre 2011 et 2014. En effet, les dépenses alimentaires ressorties à 65,5% des dépenses totales du ménage en 2014 occupent la première (1^{ère}) place dans les postes budgétaires.

En 2014, les parts de dépenses d'habillement, du logement, de la santé et du transport des ménages ont légèrement augmenté par rapport à 2011, mais la satisfaction des besoins alimentaires, malgré une baisse d'allocation de 4% (65,5 % des dépenses totales du ménage) en 2014, reste la première (1^{ère}) préoccupation des ménages nigériens.

Comme en 2011, la part du budget accordée à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées en 2014 varie selon les milieux et les régions. Elle est de 69,1% en milieu rural contre 47,8% en milieu urbain. Le tableau 08 indique cette situation.

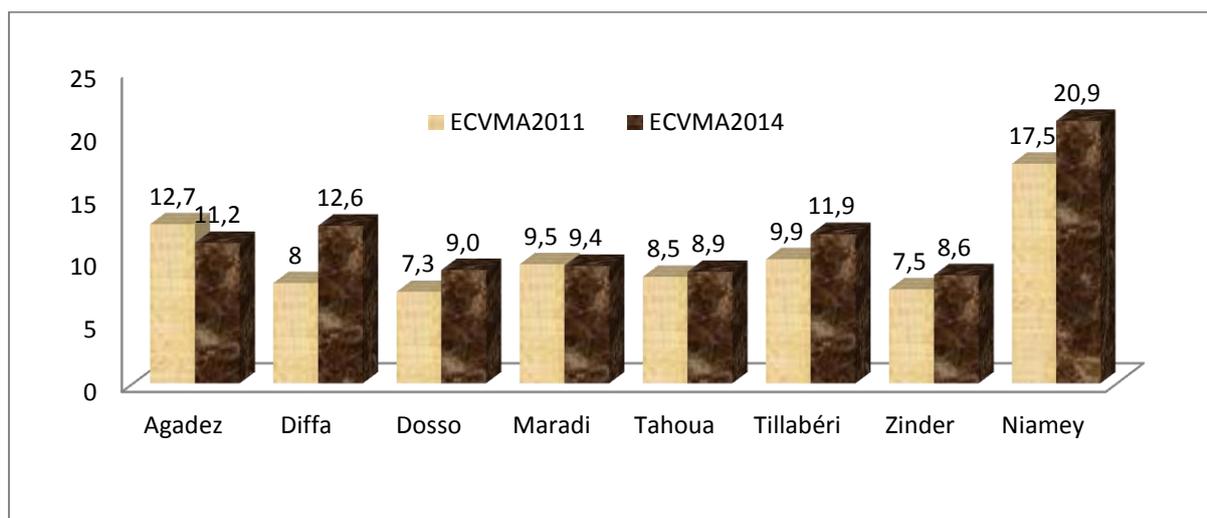
Tableau 8: Coefficients budgétaires – moyenne nationale (%)

	2011	2014
Alimentation et boissons non alcoolisées	67,9	65,7
Logement et électricité	9,2	10,1
Habillement et chaussures	8,1	7
Santé	2,9	5,1
Meubles articles ménages et entretien courant	4,5	4,3
Transport	2,3	2,6
Communication	1,7	2,1
Boissons alcoolisées et tabac	1,3	1,2
Biens et services divers	1,1	1
Education	0,7	0,7
Restaurant	0,2	0,2
Loisir/Culture	0	0
Ensemble	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2014, INS.

Cependant, malgré la baisse du coefficient budgétaire en 2014 à Dosso cette région, reste celle où les dépenses alimentaires occupent la plus importante part dans les postes budgétaires des ménages avec 69,4%.

Graphique 13: Coefficients budgétaires par région : logement et électricité

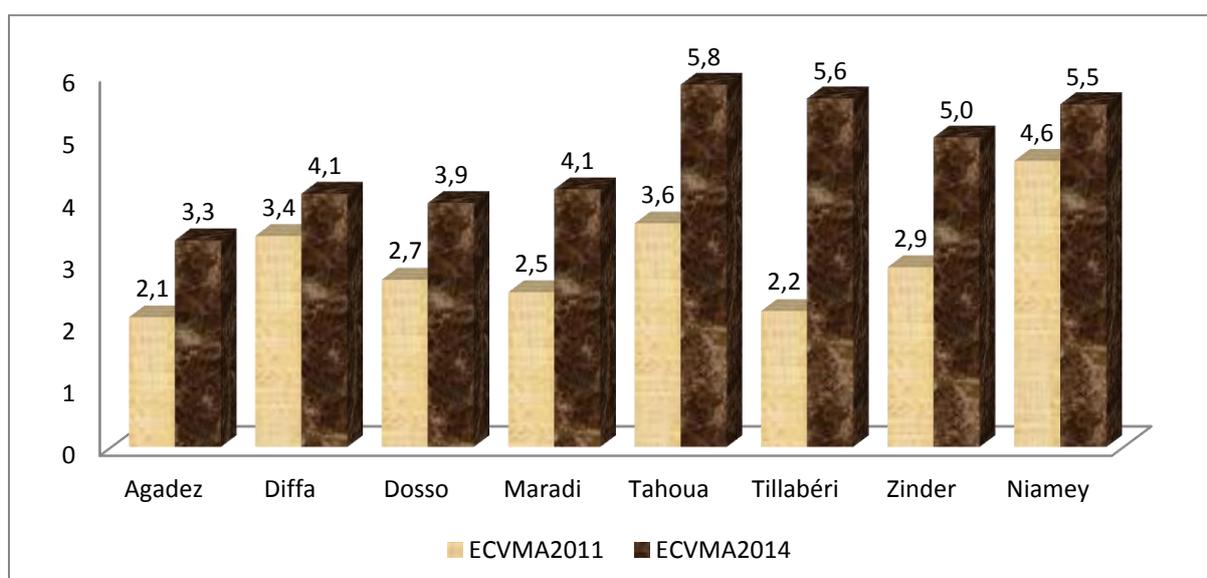


Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS.

Le poste budgétaire logement et électricité occupe la seconde place dans les dépenses des ménages nigériens comme en 2011. La part de ces dépenses est de 10,4% en 2014 contre 9,2% en 2011, soit une hausse de 13%. Selon les régions, l'allocation des dépenses de logement a progressé à Diffa (57,1%), Dosso (23,8%), Tahoua (4,8%), Tillabéri (20,3%), Zinder (15,1%) et Niamey (19,5%). Quant aux régions d'Agadez et de Maradi, elles enregistrent une légère baisse de leurs allocations budgétaires au logement.

Les allocations budgétaires des ménages nigériens aux dépenses de la santé ont augmenté dans toutes les régions du Niger comme l'indique le graphique 14 ci-après :

Graphique 14: Coefficient budgétaire par région : santé



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, INS.

3.3.2 Comportements de consommation de la classe moyenne

Les ménages dans leur ensemble ont les mêmes comportements en matière de priorité dans les allocations budgétaires. En effet, il ressort que les priorités de dépenses pour toutes les classes sont : (i) alimentation et boissons non alcoolisées ; (ii) logement et électricité ; (iii) habillement et chaussures ; et (iv) la santé, sauf pour la classe des défavorisés où l'on note que c'est plutôt les *meubles articles ménages et entretien* courant qui constituent la quatrième (4^{ème}) priorité. Le tableau 09 indique cette situation.

Tableau 9 : Coefficients budgétaires en % selon le niveau de vie

Classes de niveau de vie	Alimentation et boissons non	Habillement et chaussures	Logement et électricité	Meubles articles ménages	Santé	Transport
Défavorisés	69,81	7,07	9,44	4,58	4,18	1,37
Moyenne	65,47	6,65	10,11	4,38	5,03	2,93
Moyenne inférieure	67,21	6,64	9,71	4,35	4,84	2,44
Moyenne supérieure	61,90	6,67	10,91	4,44	5,44	3,94
Aisés	49,65	7,29	15,33	5,16	6,97	5,46

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS.

Les ménages de la classe moyenne résidant dans les centres urbains ont, selon les fonctions de consommation, les parts des dépenses élevées sauf pour les allocations des dépenses de loisir et culture importantes qui sont spécifiques à la classe des aisés. Les ménages défavorisés sont en majorité des ménages ruraux qui présentent des fonctions de consommation faibles par rapport à la classe moyenne.

Quelque soit le milieu, les allocations des dépenses de ménages au poste budgétaire de *logement et électricité* restent toujours importantes et ont même augmenté par rapport à 2011. Les dépenses de logement sont plus élevées chez les ménages de la classe des aisés (15,3%) comparés à ceux de la classe moyenne (10,1%) et celle des défavorisés (9,4%).

3.3.3 Caractérisation des groupes socioéconomiques de la classe moyenne

Une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) a permis de synthétiser les caractéristiques des groupes socioéconomiques qui caractérisent la classe moyenne, notamment, les indépendants agricoles et non agricoles, les salariés publics ou privés, les sans-emplois et les salariés privés individuels.

Indépendants agricoles : il ressort de l'analyse que les chefs de ménage agriculteurs de la classe moyenne résident en milieu rural, sans niveau d'instruction. Leurs ménages ne possèdent pas de téléphone fixe. Ils sont dans des logements non électrifiés et dont les conditions sanitaires sont non améliorées. La nature de toit et du sol des logements pour ce groupe sont en matériaux non permanents.

Indépendants non agricoles : ce groupe est en majorité composé de commerçants et de transporteurs et ne possède pas des matériaux agricoles et meubles et aussi les articles électroménagers.

Salariés privés individuels & sans emploi : en termes de possession des biens, ces deux (2) groupes se caractérisent presque de la même façon. Ils ne pas des matériaux agricoles. Toutefois, les salariés privés individuels travaillent dans les services et industries et sont nantis d'un niveau d'éducation primaire ou secondaire.

Salariés publics et privés : cette catégorie se distingue des autres, aussi bien en termes de conditions de vie qu'en possession des biens. Les ménages de cette catégorie résident en milieu urbain et ont un niveau secondaire et plus en termes d'éducation. Ils vivent dans des logements décents. Ils ont des moyens de transport motorisés et plusieurs autres meubles ou matériaux modernes.

3.4 ANALYSE DES INEGALITES

Elle s'articule au tour des inégalités inter et intra classes. L'indice de Gini, la courbe de Lorenz et les écarts inter déciles sont été utilisés

3.4.1 Approche monétaire

La contribution des différentes classes de niveau de vie aux dépenses totales de consommation est assez conforme aux poids de ces classes dans la population. Les individus de la classe moyenne ont effectué plus de la moitié des dépenses totales de consommation (54,1%). Comme le montre le tableau 10, ces dernières se répartissent entre la classe moyenne supérieure (19,2%) et la classe moyenne inférieure (34,9%) qui représentent respectivement 13,6% et 32,6% de la population totale. On peut en déduire que le niveau de vie au Niger n'est pas trop inégalitaire pour les dépenses de consommation. Il y a des similitudes avec la répartition des dépenses en 2011. Le tableau 10 suivant retrace cette situation.

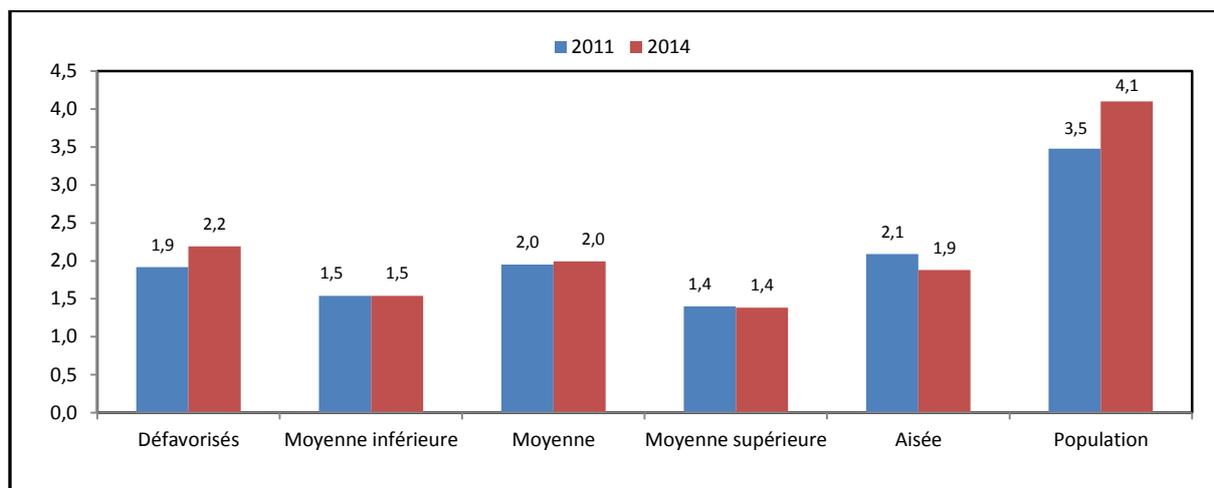
Tableau 10: parts des dépenses totales de consommation des différentes classes de niveau de vie

CLASSES	%Population		% Dépenses de consommation	
	2011	2014	2011	2014
Défavorisée	50,0	46,7	35,6	30,3
Moyenne	44,9	46,2	51,8	54,1
Moyenne inférieure	35,0	32,6	37,2	34,9
Moyenne supérieure	9,9	13,6	14,6	19,2
Aisée	5,1	7,1	12,5	15,6
TOTAL	100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, INS.

La distribution des dépenses de consommation par tête est plus égalitaire à l'intérieure des classes que dans la population toute entière. Tous les déciles de niveau de vie sont plus élevés en 2014 qu'en 2011 à l'exception du premier et, l'inégalité est plus accentuée (écarts inter-déciles D9/D1: 4,1 contre 3,5). Le graphique 15 indique cette situation.

Graphique 15 : Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête par classe sociale et pour la population



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS.

3.4.1.1 L'analyse inter classes,

On constate que les disparités de niveau de vie sont plus importantes. En effet, la classe des aisés a en moyenne un niveau de vie 5,2 fois supérieur à celui de la classe des défavorisés. La classe moyenne supérieure a un niveau de vie 2,8 fois supérieur à celui de la classe des défavorisés et 1,6 fois supérieur à celui de la classe moyenne inférieure. En ce qui concerne la classe moyenne inférieure, son niveau de vie est 1,9 fois celui de la classe des défavorisés. La situation n'a pas beaucoup évolué par rapport à 2011, comme le montre le tableau 11.

Tableau 11: Ecart interclasses des dépenses par tête

Classes	Ratios		Variation (%)
	2011	2014	
Aisée/Défavorisée	5,2	5,2	0,0
Aisée/Moyenne inférieure	2,9	2,8	-3,4
Aisés/Moyenne	2,6	2,4	-7,7
Aisée/Moyenne supérieure	1,8	1,8	0,0
Moyenne supérieure/Moyenne	1,4	1,4	0,0
Moyenne supérieure/Moyenne inférieure	1,6	1,6	0,0
Moyenne supérieure/Défavorisés	2,8	2,9	3,6
Moyenne/Moyenne inférieure	1,1	1,2	9,1
Moyenne/Défavorisée	2,0	2,2	10,0
Moyenne inférieure/Défavorisée	1,8	1,9	5,6

Source : Calcul des auteurs sur la base des données de l'ECMVA 2011 et 2014, INS.

En 2014, l'indice de Gini est estimé à 0,325 contre 0,299 en 2011. L'analyse des inégalités par classe montre que la classe moyenne est la moins inégalitaire avec un indice de 0,148, très proche de son niveau de 2011 (0,142). L'inégalité est plus prononcée au niveau de la classe des aisés qu'au niveau de la classe des défavorisés (0,160 contre 0,155). Si l'inégalité a augmenté dans la classe des

défavorisés (0,132 en 2011 contre 0,1505 en 2014), elle a baissé dans la classe des aisés (0,173 en 2011 contre 0,1603 en 2014).

L'analyse selon les principales caractéristiques des ménages montre que le niveau d'inégalité observé dans la distribution de l'indicateur du niveau de vie monétaire varie significativement d'une caractéristique à une autre :

3.4.1.2 Milieu de résidence du ménage,

Il ressort que le niveau de vie est plus inégalitaire au niveau des zones urbaines (0,302 contre 0,327 en 2011) que des zones rurales (0,284 contre 0,243 en 2011). Au niveau de la zone agro-écologique, pareillement à 2011, c'est à Niamey qu'il existe le plus de disparité dans le niveau de vie avec un indice de Gini égal à 0,312 (en baisse par rapport à 2011, 0,338). Tandis que le milieu pastoral est relativement plus égalitaire en termes de niveau de vie avec un indice de Gini de 0,269.

Par rapport à la région de résidence, c'est Maradi qui possède la distribution de consommation la plus inégalitaire (0,313).

3.4.1.3 Les caractéristiques du ménage

L'inégalité de niveau de vie est sensiblement plus élevée dans les ménages dirigés par une femme (0,335 contre 0,339 en 2011) que dans les ménages dirigés par un homme (0,321 contre 0,295 en 2011). Concernant l'éducation, le niveau de vie des nigériens est plus inégalitaire dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le niveau primaire (0,355 contre 0,317 en 2011), tandis que ceux dont les chefs ont un niveau supérieur, possèdent une distribution de consommation moins inégalitaire (0,240 contre 0,247 en 2011).

3.4.1.4 La catégorie socioprofessionnelle

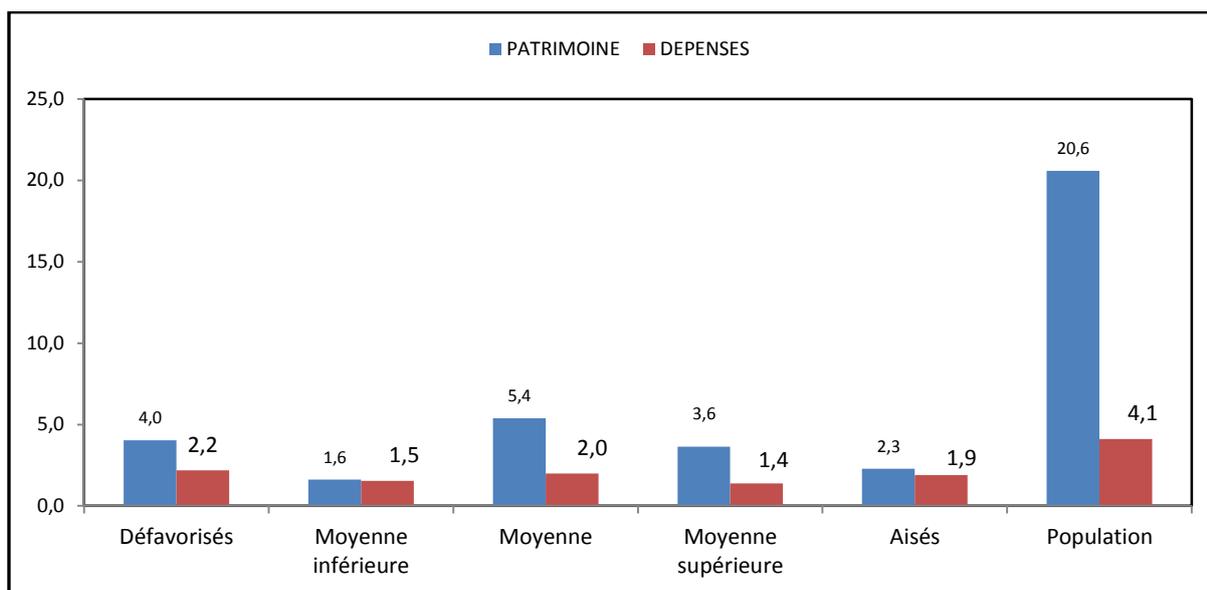
La distribution est plus inégalitaire au niveau des sans-emplois (0,320) et des salariés privés individuels (0,308).

En considérant la dimension branches d'activité du chef de ménage, on remarque que les disparités dans la distribution sont plus accentuées dans les branches industrie (0,355), administration générale/télécommunication (0,366) et commerce (0,312).

3.4.2 Approche non monétaire

L'inégalité de patrimoine est très élevée au Niger. En effet, l'écart inter-déciles (D9/D1) de l'indice composite de possession de biens (icpb) est de 20,6, soit 5 fois le niveau de disparité observé dans le cas de l'approche monétaire (4,1), comme l'indique le graphique 16. En d'autres termes, les 10% les plus riches en patrimoines ont 20,6 fois le niveau de patrimoine des 10% les plus pauvres de la population nigérienne.

Graphique 16 : Ecart inter-décile (D9/D1) approche monétaire et approche patrimoine



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS.

Toutefois, les inégalités de patrimoine sont moins prononcées à l'intérieur des classes sociales par rapport à la population toute entière.

A l'échelle nationale, l'indice de Gini pour la répartition du patrimoine est passé de 0,483 en 2011 à 0,608 en 2014. L'analyse différenciée par niveau de vie fait ressortir que la *classe moyenne* devient la plus inégalitaire (0,346) tandis que celle des *riches* reste la moins inégalitaire (0,186).

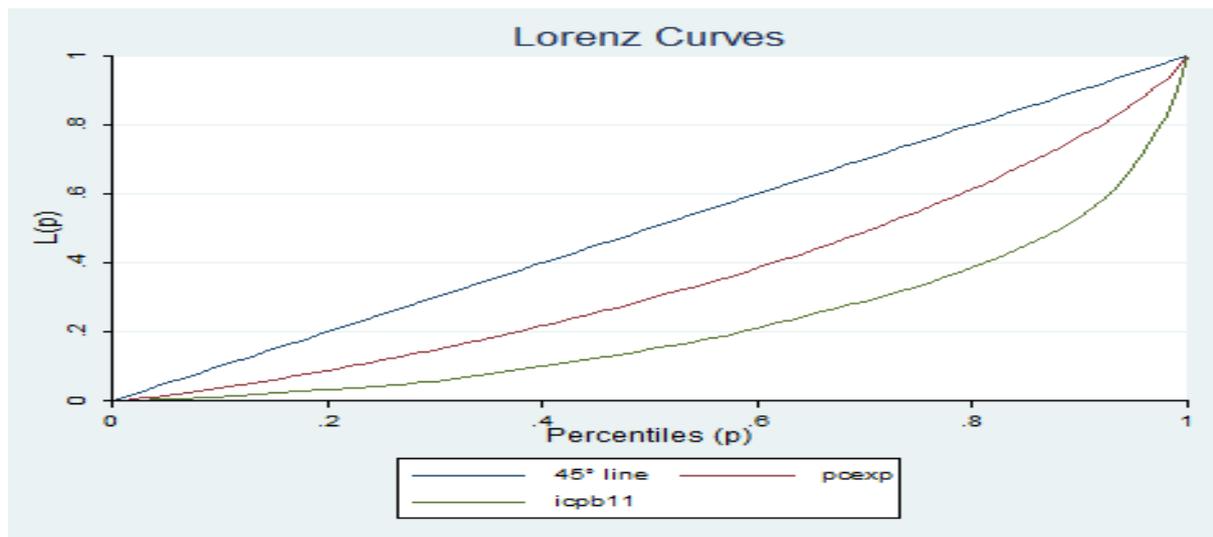
3.4.2.1 Niveau du milieu de résidence,

Contrairement à l'approche monétaire, on constate que l'inégalité de patrimoine est plus élevée en *milieu rural* (0,490) qu'en *milieu urbain* (0,354). Les ménages des *zones pastorales* présentent un niveau d'inégalité de patrimoine plus élevé (0,513) tandis que le niveau d'inégalité le plus faible est observé au niveau des ménages de Niamey. Les régions de Zinder, Dosso et Tillabéri présentent les distributions de patrimoine les plus inégalitaires.

3.4.2.2 Les caractéristiques du ménage

Les *ménages dirigés par les femmes* présentent une distribution de patrimoine plus égalitaire (0,565) que ceux dirigés par les hommes (0,612). Par ailleurs, on constate comme dans le cas de l'approche monétaire, que ce sont les ménages dont les chefs ont le niveau primaire qui présentent les distributions les plus inégalitaires (0,555) ; tandis que ceux dont les chefs ont le niveau supérieur présentent la plus faible inégalité (0,151). Selon la catégorie socioprofessionnelle, la répartition des patrimoines est plus inégalitaire au niveau des ménages dont le chef de ménage est sans-emploi (0,550) et plus homogène chez les indépendants agricoles (0,043) comme indiqué dans ce graphique 17.

Graphique 17 : Inégalité des niveaux de vie, approche monétaire et non monétaire



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, INS.

3.4.2.3 Décomposition des inégalités en ses composantes inter et intra groupes

Les résultats de la décomposition permettent de constater que l'effet intergroupe est prédominant dans l'explication de l'inégalité au niveau des classes sociales du Niger. En effet, la contribution de cette composante à l'explication des inégalités au niveau des classes sociales est de 82,3% pour les inégalités de dépenses par tête et de 56,5% pour les inégalités de patrimoine. En d'autres termes, les inégalités s'expliquent par les disparités des dépenses de consommation (ou par la possession de patrimoines) entre les quatre (4) classes définies. L'effet intergroupe est aussi prédominant dans l'explication des inégalités de niveau de vie mesurée par les dépenses par tête ou par la possession de patrimoine dans les zones agro-écologiques, le groupe socioéconomique du chef du ménage et la branche d'activité dans laquelle il travaille. Dans certains cas, c'est l'effet intragroupe qui a prédominé dans l'explication des inégalités, c'est le cas par exemple du milieu de résidence, de l'âge et du genre du chef de ménage. (Voir Annexe)

3.4.2.4 Décomposition des inégalités selon les fonctions de dépenses

Au niveau de l'indice de concentration, on constate que ce sont les dépenses de consommation alimentaire qui contribuent le plus à l'inégalité totale. L'analyse suivant les postes de dépenses fait ressortir que ce sont les dépenses relatives à l'alimentation qui contribuent à l'inégalité des dépenses alimentaires tandis que dans le cas des dépenses non alimentaires, ce sont principalement les dépenses relatives au logement. Ces aspects génèrent d'importantes inégalités au sein même des différentes classes créées (voir Annexes).

3.4.3 Analyse des inégalités pour le noyau dur

La proportion d'individus appartenant au noyau dur des défavorisés a baissé en 2014 par rapport à 2011, passant de 31,0% à 23,4% ; a contrario, le noyau dur de la classe moyenne et celui de la classe aisée se sont renforcés, respectivement à 26,1% et 4,1%. La part du noyau dur de la classe moyenne, dans les dépenses totales de

consommation, est restée plus ou moins constante entre les deux (2) enquêtes (environ 29%) comme le montre la part des dépenses de consommation dans le tableau 12.

En 2014, 10,9% des dépenses totales de consommation sont effectuées par les individus du noyau dur des aisés qui représente moins de *un vingtième* de la population

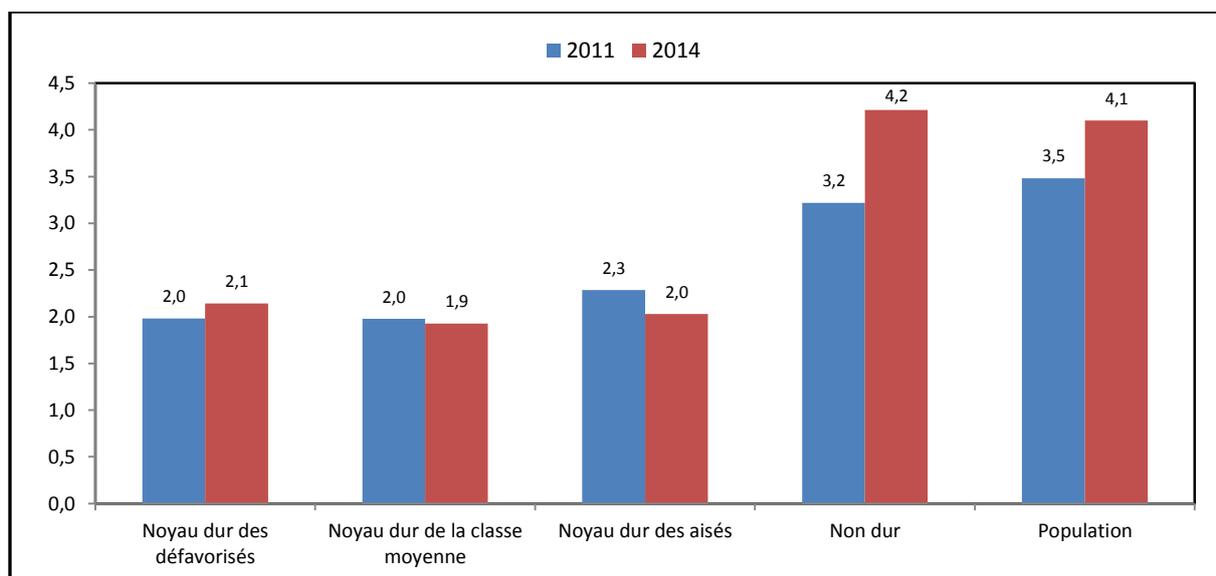
Tableau 12: parts des dépenses totales de consommation des différentes classes

Classes		% Population		% Dépenses	
		2011	2014	2011	2014
Noyau dur	défavorisée	31,0	23,4	20,5	14,9
	moyenne	24,6	26,1	29,9	29,2
	aisée	2,9	4,1	9,2	10,9
	Total Noyau	58,5	53,6	59,6	55,0
Non dur		41,5	46,4	40,5	45,0
TOTAL		100	100	100	100

Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011-2014, INS.

La distribution des dépenses de consommation par tête est également plus égalitaire à l'intérieur des classes du noyau dur que dans la population toute entière. En effet, les 10%, les plus riches du noyau dur des aisés, ont en moyenne deux (2) fois la consommation par tête des 10% les plus pauvres de ce noyau dur comme indiqué dans le tableau 18.

Graphique 18 : Ecart inter-déciles (D9/D1) des dépenses par tête des classes du noyau dur et pour la population



Source : Calcul des auteurs sur la base des données des ECMVA 2011 et 2014, INS.

L'indice de Gini au niveau de la classe des « non durs » est de 0,3067 et 0,3370 au niveau du noyau dur. Ceci indique que la répartition de la consommation par tête est plus ou moins inégalitaire dans le noyau dur. En effet, la décomposition de

l'indice de Gini selon qu'on soit ou non dans le noyau dur montre que l'effet intergroupe n'explique seulement que 7,8% de l'inégalité.

A l'opposé, au niveau des différents groupes du noyau dur (défavorisés, classe moyenne, aisés), l'effet intergroupe prédomine sur l'effet intragroupe. En d'autres termes, l'inégalité est plus élevée entre les groupes du noyau dur qu'à l'intérieur d'un groupe déterminé.

3.5 TRAJECTOIRES D'EMERGENCE DE LA CLASSE MOYENNE

La trajectoire d'émergence retrace les mouvements positifs ou négatifs entre les différentes classes de niveau de vie à savoir la classe des défavorisées, la classe moyenne et la classe des aisés.

3.5.1 Rappel de la méthodologie

Pour l'analyse de la trajectoire d'émergence de la classe moyenne, entre 2011 et 2014, la méthodologie utilisée repose sur le processus stochastique de type markovien à dimensions finies et la modélisation économétrique.

Le recours au modèle markovien à dimensions finies procède de la détermination de certains indicateurs permettant de caractériser la dynamique de transition de la population dans les différents états de bien-être. L'un des cadres théoriques de ce type de modèle s'appuie sur le principe de la construction d'un ensemble d'états de bien-être ordonné.

Dans le cadre de cette étude, on dispose de trois (3) états de bien-être répartis en trois (3) classes à savoir celle des défavorisés, la classe moyenne et celle des aisés. Le respect du caractère ordinal de ces différentes classes garantit que, pour un individu donné, l'appartenance à la classe des aisés est préférable à celle de la classe moyenne, qui est préférable lui aussi à celle de la classe des défavorisés. Sur la base du principe ainsi décrit, on définit une transition négative lorsqu'un individu passe d'un état de bien-être élevé à un état de bien-être inférieur (changement négatif) ; dans le cas contraire, on parle de transition positive (changement positif). Les probabilités de passage d'un état à un autre sont représentées sous forme d'une matrice appelée *matrice de transition*.

Afin de caractériser les déterminants relatifs au changement du bien-être de la population, l'analyse économétrique est fondée sur un modèle logistique multinomiale non ordonné. Il s'agit de prédire la probabilité pour un individu d'appartenir à la modalité j d'une variable dépendante qui est qualitative (non ordonnée) à k modalités. La distribution envisagée est donc multinomiale. La variable expliquée traduit l'évolution de la situation socioéconomique des individus entre 2011 et 2014 grâce à trois (3) modalités. La première (1^{ère}) modalité, appelée « Perdants » identifie les personnes qui sont passées à une classe socioéconomique inférieure. On parle aussi de dévolution sociale. La seconde désigne les personnes dont la catégorie socioéconomique n'a pas changé entre les deux (2) enquêtes, ce sont les « Sédentaires » ou les immobiles. Enfin, la troisième (3^{ème}) modalité, les « Gagnants » désigne les personnes qui sont passées à une classe supérieure, on parle de promotion ou d'ascension sociale. Dans le modèle qui a été estimé, le comportement de la variable « Transition » a été expliqué au moyen de variables liées aux caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménages, à leurs caractéristiques socioprofessionnelles, aux biens et aux conditions de vie desdits ménages.

3.5.2 Dynamique de changements

L'analyse de la dynamique relative au changement d'état entre les différentes classes s'appuie généralement sur : i) les probabilités de transition décrites par les matrices de transition ; ii) la vitesse de transition entre les états reposant sur les durées moyennes au premier passage ; iii) les probabilités d'occupation d'équilibre des états de bien-être caractérisant le comportement à long terme des ménages dans le cas où la politique mise en place restait inchangée; et iv) les indicateurs de mobilité permettant d'examiner la mobilité interclasse des individus.

3.5.3 Transition des ménages entre les classes de niveau de vie

L'analyse des matrices de transition révèle une certaine mobilité selon les différentes approches considérées. En moyenne, le taux de persistance dans les états initiaux, caractérisant la sédentarisation des ménages, varie d'une approche à l'autre. C'est ainsi qu'il est estimé à 61,9% pour l'approche monétaire contre 71,3% pour l'approche non monétaire et 84,7% en termes de noyau dur.

Selon l'approche monétaire, on note que 64,8% des ménages issus de la classe des défavorisés sont restés dans cet état, tandis que 34,5% et 0,7% de ces ménages y sont sortis pour intégrer respectivement la classe moyenne et celle des aisés. Parmi les ménages appartenant à la classe moyenne en 2011, 32,5% ont connu une transition négative pour retomber dans la classe des défavorisés, 59,7% y sont restés sédentaires et 7,8% ont rejoint la classe des aisés.

Les résultats de l'approche non monétaire révèlent que, parmi les ménages issus de la classe des défavorisés, 55,6% sont restés sédentaires entre 2011 et 2014. En revanche, 43,9% et 0,6% de ces ménages défavorisés ont respectivement opéré une transition positive vers la classe moyenne et relativement celle des aisés. Environ 22,5% des ménages de la classe moyenne sont devenus défavorisés entre 2011 et 2014, contre un taux de persistance de l'ordre de 65,8% et une transition positive de 11,7% de ces ménages.

En termes de noyau dur, 13,1% des ménages issus de la classe moyenne sont devenus défavorisés, 81,4% sont restés dans leur état initial et 5,5% ont accédé à la classe des aisés. Pour les ménages appartenant à la classe des défavorisés, 26,7% de ces ménages ont transité vers la classe moyenne.

Il ressort de ces analyses que le taux de persistance est plus important pour le noyau dur que pour les approches monétaire et non monétaire comme le montre le tableau 13. En d'autres termes, lorsqu'un ménage appartient au noyau dur de la classe moyenne ou des aisés, il a beaucoup moins de chance d'être rétrogradé. Cela confirme la robustesse des ménages appartenant au noyau dur de la classe moyenne par rapport aux autres.

Tableau 13 : Matrices de transition (probabilité de transition)⁶

	Approche monétaire			Approche non			Noyau dur		
	CD	CM	CA	CD	CM	CA	CD	CM	CA
CD	0,648	0,345	0,007	0,556	0,439	0,006	0,733	0,267	0,000
CM	0,325	0,597	0,078	0,225	0,658	0,117	0,131	0,814	0,055
CA	0,003	0,385	0,61	0,000	0,073	0,927	0,000	0,007	0,993

Source : Estimations faites à partir des données de l'ECVMA 2011 et 2014

3.5.4 Durée moyenne du parcours au premier passage conditionnée par l'état initial

Elle caractérise le temps moyen nécessaire pour un ménage de basculer pour la première (1^{ère}) fois dans un état donné après un séjour dans un autre. Pour chacune des approches considérées, la transition des ménages appartenant à la classe des défavorisés vers la classe moyenne est plus rapide que la descente de la classe moyenne dans la classe des défavorisés. Ce résultat pourrait être lié à certains efforts consentis en matière de politique de protection sociale dans le cadre de la lutte contre la pauvreté permettant ainsi de réduire les inégalités.

Néanmoins, l'impact de ces efforts sur l'amélioration des conditions de vie des ménages pourrait souvent être annihilé par la fragilité de ceux-ci face à certains chocs économiques tels que la hausse du niveau général des prix par exemple. Cela est reflété par la durée de renouvellement⁷ en considérant l'approche monétaire. En effet, les ménages de la classe des aisés mettent beaucoup de temps à revenir à leur position initiale après avoir opéré une transition négative.

Il convient aussi de faire ressortir que les ménages de la classe moyenne et celle des défavorisés du noyau dur mettent plus de temps à revenir à leur position initiale que ceux de l'approche monétaire et non monétaire comme indiqué dans le tableau 14.

Tableau 14 : Matrices de la durée moyenne du parcours au premier passage (en année)⁸

	Approche monétaire			Approche non			Noyau dur		
	CD	CM	CA	CD	CM	CA	CD	CM	CA
CD	6,9	8,7	75,4	18,7	7,3	43,9	58,3	11,2	92,0
CM	11,1	6,4	68,2	34,7	9,4	37,6	207,2	28,5	80,8
CA	18,7	7,8	29,5	75,7	40,9	5,8	642,0	434,8	3,6

Source : Estimations faites à partir des données de l'ECVMA 2011 et 2014

⁶ CD : Classe des Défavorisés ; CM : Classe Moyenne ; CA : Classe des Aisés

⁷ Eléments de la diagonale des différentes matrices.

⁸ CD : Classe des Défavorisés ; CM : Classe Moyenne ; CA : Classe des Aisés

3.5.5 Comportements des classes de ménage à long terme

Les distributions limites ou ergodiques caractérisent le comportement des ménages à long terme dans le cas où la politique mise en place restait inchangée en l'absence des chocs extérieurs. En d'autres termes, les distributions limites présentent les projections de ce qui arriverait dans un futur relativement lointain si les politiques de développement actuellement mise en œuvre restaient inchangées.

Selon l'approche monétaire, la distribution limite fait ressortir 43,2% des défavorisés, 46,6% de la classe moyenne et 10,2% des aisés au bout de 70 ans. Ce qui n'est pas très différent de la situation de 2014. Conformément à ce qui a été observé par rapport à la durée moyenne de parcours au premier passage, ce résultat interpelle les décideurs à mettre en place de meilleures stratégies de protection sociale concourant à réduire davantage les inégalités sociales comme l'indique le tableau 15.

En considérant l'approche non monétaire et celle du noyau dur, on peut remarquer des proportions relativement faibles des défavorisés à long terme.

Tableau 15 : Distributions limites

	Approche monétaire	Approche non monétaire	Noyau dur
Classe des défavorisés	0,432	0,161	0,051
Classe moyenne	0,466	0,318	0,105
Classe des aisés	0,102	0,521	0,843

Source : Estimations faites à partir des données de l'ECVMA 2011 et 2014

3.5.6 Vitesse de transition des ménages⁹

Les indices de mobilité permettent d'examiner la vitesse à laquelle la transition est atteinte. Les résultats estimés montrent qu'en l'absence de changement de politiques de développement actuellement mises en œuvre, la transition ne peut quasiment être atteinte (durée de convergence relativement longue, estimée à plus de 71 ans) comme indiqué dans le tableau 16. En revanche, les indices directionnels indiquent une forte convergence vers les transitions positives selon les approches non monétaires et de noyau dur, contrairement à l'approche monétaire où cette convergence est plus tirée par la transition négative.

⁹ Voir HODONOU, A. et al. 2010. « Dynamique de la pauvreté : Approche par le processus Markovien », cahier de recherche, PEP, pp. 14-16.

Tableau 16 : Indices de mobilité

	Approche monétaire	Approche non monétaire	Noyau dur
Indice de Shorrocks	0,572	0,430	0,230
Indice de Shorrocks	0,381	0,287	0,153
$\mu_2 = 1 - \lambda_2 $	0,387	0,143	0,042
$\mu_3 = 1 - \det(P) ^{1/(m-1)}$	0,613	0,507	0,253
Indice directionnel (μ_U)	0,215	0,281	0,161
Indice directionnel (μ_D)	0,357	0,149	0,069
Demi-vie (dm)	1,4	4,5	16,2
Durée de convergence	71	224	807

Source : Estimations faites à partir des données de l'ECVMA 2011 et 2014

3.5.7 Interprétations des résultats du modèle économétrique

L'analyse explicative de la transition entre les classes sur la période comprise entre l'ECVM/A 2011 et l'ECVM/A 2014 est fondée sur un modèle logistique multinomiale non ordonnée. Les résultats de l'estimation du modèle économétrique indiquent que l'âge du chef de ménage agit significativement sur la probabilité d'appartenir à la catégorie des perdants ou des sédentaires par rapport à celle des gagnants toutes choses restant égales par ailleurs (CTP). Ainsi, l'augmentation d'un an de l'âge du chef de ménage multiplie par 0,99 sa probabilité d'appartenir au groupe des perdants relativement à celui des gagnants (CTP) avant de l'augmenter dans la même proportion à partir d'un âge compris entre 51 ans et 53 ans. L'augmentation d'une unité de la taille du ménage augmente le risque d'appartenir au groupe des perdants selon l'approche monétaire. En outre, le risque d'appartenir à la catégorie des perdants est multiplié par 2,4 lorsque le ménage est dirigé par un homme par rapport à une femme (CTP) relativement aux gagnants. Le fait de résider en zone urbaine, avec tous ses corollaires en termes d'accès à certaines commodités, multiplie par 0,3 la probabilité d'appartenir aux perdants CTP.

En termes socioprofessionnels, l'appartenance au groupe socioéconomique des indépendants non agricoles réduit de 0,5 fois le risque d'appartenir au groupe des sédentaires relativement à celui des gagnants CTP. A l'inverse, la branche d'activité du commerce multiplie significativement par un facteur de 2,0 le risque d'appartenir à la catégorie des sédentaires relativement à celle des gagnants CTP.

La possession d'un arrosoir diminue d'un facteur 0,1 le risque d'appartenir au groupe des perdants relativement à celui des gagnants CTP tandis que l'accès à une source d'eau améliorée en saison sèche diminue significativement ce risque de 0,7. La possession d'un réchaud à gaz diminue de moitié le risque d'appartenir au groupe des perdants relativement à celui des gagnants CTP alors que l'utilisation de pétrole ou de biomasse comme deuxième (2^{ème}) combustible pour la cuisson le multiplie par 2,6.

En termes de consommation et de manière significative, l'augmentation de 1% de la part des dépenses de restauration et de transport multiplie respectivement par 0,7 et

0,9 le risque d'appartenir à la catégorie des perdants relativement à celle des gagnants CTP. A contrario, l'augmentation de 1% de la part des dépenses consacrées au logement et à l'électricité ou aux meubles et à l'entretien courant du ménage le multiplie par 1,1.

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude sur l'Emergence de la Classe Moyenne et la Réduction des Inégalités au Niger, réalisée par l'INS avec les données de l'ECVMA 2014 a permis de déterminer et de caractériser la classe moyenne pour une seconde fois, dans le but d'analyser la trajectoire d'émergence des nigériens entre 2011 et 2014.

Les principaux résultats montrent qu'en 2014, selon l'approche monétaire, 46,2% des Nigériens sont de la classe moyenne, 46,7% sont de la classe des plus défavorisés et 7,1% sont de la classe des plus aisés. Entre 2011 et 2014, il a été relevé que la proportion des défavorisés a baissé de 3,3 points et cela s'est répercuté en termes d'élargissement de la classe moyenne (+1,3 point) et de celle des aisés (+2 points).

Pour ce qui est de l'approche non monétaire, la proportion de la classe moyenne a encore augmenté. Elle est passée de 45,3% à 51,7%, soit une augmentation de 6,2% entre 2011 et 2014. Toutefois, l'analyse du noyau dur aboutit à une classe moyenne de 26,1% en 2014, contre 24,6% en 2011.

En différenciant par type de classe moyenne, avec l'approche monétaire, en 2014, 32,1% des nigériens sont de la classe moyenne inférieure et 13,6% sont de la classe moyenne supérieure contre respectivement 35% et 9,9% en 2011.

Lorsque l'on considère l'indice composite de possession de biens, c'est-à-dire l'approche non monétaire, en 2014, 23,8% de la population se retrouvent dans la classe moyenne inférieure contre 39,3% en 2011. La classe moyenne supérieure est de 27,9 % contre 6,0% en 2011. Pour le noyau dur, en 2014, la classe moyenne supérieure est de 5,6%, soit une augmentation de 3,4 points par rapport à l'année 2011 ; la classe moyenne inférieure est de 7,5%, soit une baisse 8,6 points par rapport à 2011.

Avec une classe moyenne inférieure de 32,1% en 2014 selon l'approche monétaire, une grande partie de la population qui constitue la classe moyenne est exposée au risque de retomber dans la classe des défavorisés. En effet, cette classe moyenne inférieure est une classe vulnérable, car elle n'est pas très loin du seuil de pauvreté.

En ce qui concerne la localisation géographique, en 2014 la région de Maradi constitue, avec celles de Dosso et de Zinder, celles qui enregistrent des tailles de classe moyenne en dessous de la moyenne nationale (46,2%). A l'opposée, les régions d'Agadez, Diffa et Tahoua enregistrent les proportions de classe moyenne les plus importantes. De plus, quelle que soit l'approche considérée, la proportion de la classe moyenne est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le groupe socioéconomique de la classe moyenne est largement dominé par les indépendants agricoles, suivis des indépendants non agricoles dont l'ensemble représente 84,3% de la classe moyenne.

L'analyse du niveau d'éducation de la classe moyenne fait ressortir que les chefs de ménages sont majoritairement sans aucun niveau scolaire. Une moindre proportion a le niveau primaire ou secondaire du premier (1^{er}) cycle.

Lorsqu'on s'intéresse aux conditions de vie de la classe moyenne nigérienne, les constats suivants se dégagent :

- la population de la classe moyenne est majoritairement propriétaire (avec ou sans titre de propriété) du logement occupé, à l'image de la population toute entière ;
- l'occupation de villa de type moderne est un autre élément important pour l'entrée dans la classe des aisés. Toutefois, au plan national, le taux d'occupation de ce type de villa est d'environ 1,1% ;
- la principale source d'éclairage du logement qui fait la différence entre classes sociales est l'électricité. Ainsi, le taux d'occupation des maisons électrifiées est de 11,8% chez la classe moyenne inférieure ; 36,5% chez la classe moyenne supérieure et 73,7% chez les plus aisés ;
- la connexion au réseau d'eau de la SEEN semble être un marqueur social important, en ce sens que le taux de connexion pour l'ensemble du Niger est de 9,1%, tandis que le niveau de cet indicateur chez la classe moyenne est de 24,7% selon l'approche non monétaire et 56,9% selon l'approche monétaire ;
- pour l'ensemble du pays, le taux d'accès aux TIC est faible, seulement 0,3% des ménages nigériens sont connectés au réseau de téléphonie fixe de la SONITEL. Ce taux est de 25,5% pour la classe moyenne et 74,5% pour la classe des aisés.
- En ce qui concerne la consommation, les ménages dans leur ensemble ont les mêmes comportements en matière de priorité dans les allocations budgétaires. En effet, il ressort que les priorités de dépenses pour toutes les classes sont: (i) alimentation et boissons non alcoolisées ; (ii) logement et électricité ; (iii) habillement et chaussure ; et (iv) la santé sauf pour la classe des défavorisés où l'on note que c'est plutôt les *meubles, articles ménagers et entretien courant* qui constituent la quatrième (4^{ème}) priorité.
- L'analyse des inégalités fait ressortir qu'en 2014, l'indice de Gini est de 0,325 contre 0,299 en 2011, selon l'approche monétaire. Pour l'approche non monétaire, l'indice de Gini est passé de 0,483 en 2011 à 0,608 en 2014.
- Il en ressort donc que l'inégalité est plus importante pour la possession du patrimoine (approche non monétaire) que pour les dépenses de consommation (approche monétaire).
- L'analyse des matrices de transition révèle une certaine mobilité selon les différentes approches considérées. En moyenne, le taux de persistance dans les états initiaux, caractérisant la sédentarisation des ménages, varie d'une approche à une autre. C'est ainsi qu'il est estimé à 61,9% pour l'approche monétaire contre 71,3% pour l'approche non monétaire et 84,7% en termes de noyau dur. Pour chacune des approches considérées, la transition des ménages

appartenant à la classe des défavorisés vers la classe moyenne est plus rapide que la descente de la classe moyenne dans la classe des défavorisés.

- L'analyse explicative de la transition entre les classes sur la période comprise entre l'ECVM/A 2011 et l'ECVM/A 2014 a permis d'identifier les variables qui ont une influence significative sur la transition de la classe moyenne. Il s'agit de l'âge du chef de ménage, la taille de ménage, le milieu de résidence (urbain), l'appartenance au groupe socioéconomique (les indépendants non agricoles), la branche d'activité (commerce) et la possession de certains types d'avoirs.

Pour contribuer à améliorer durablement les conditions de vie des ménages, le Gouvernement pourrait faire de cette frange de la population un outil efficace de politique économique et sociale. En effet, la classe moyenne émergente joue un rôle économique et social déterminant et représente un moteur de croissance. Son renforcement pourrait fournir au Gouvernement des bases solides et un outil important pour la mise en œuvre d'actions susceptibles de renforcer le progrès économique, notamment en stimulant la consommation et donc la demande intérieure.

Le Gouvernement pourrait aussi mettre en place une politique de développement qui promeut l'élargissement de cette classe moyenne et qui consolide ses revenus en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- la classe moyenne étant composée majoritairement d'indépendants agricoles, pour favoriser son émergence, la modernisation de l'agriculture devrait continuer. Les cultures maraichères constituent également une importante source de revenu supplémentaire pour la population ;
- la classe moyenne nigérienne étant en majorité sans aucun niveau scolaire, il serait par conséquent important d'organiser des campagnes massives, intensives et permanentes, pendant plusieurs années, d'alphabétisation des populations adultes, améliorer la qualité des enseignements à tous les niveaux et retenir également les élèves jusqu'au niveau supérieur dans le système scolaire ;
- la classe moyenne vivait dans des maisons de type traditionnel sans confort ou en location, Il faudrait envisager de mettre en œuvre une large politique de promotion des logements sociaux jusqu'au niveau rural. L'Etat devrait s'impliquer résolument dans la fixation des prix des loyers qui pèsent beaucoup dans les budgets des populations à l'image des autres pays comme le Sénégal où le gouvernement intervient pour ajuster les prix ;
- le bois de chauffe était le premier (1^{er}) combustible utilisé par une grande majorité des ménages de la classe moyenne, il faudrait favoriser l'utilisation des

sources alternatives d'énergie de cuisson afin de protéger l'environnement et éviter l'avancée de la désertification ;

- peu de ménages utilisant l'électricité comme source d'éclairage, il faudrait faciliter l'accès à l'électricité, notamment en faisant la promotion de l'énergie solaire ;
- Il est important aussi détaxer les panneaux solaires pour permettre aux agriculteurs de pallier aux problèmes liés l'irrégularité de la pluviométrie ;
- il faudrait aussi promouvoir l'utilisation des méthodes d'hygiène et d'assainissement modernes afin d'améliorer la qualité de vie de la population ;
- Enfin, une politique de promotion de l'utilisation des TIC s'avère nécessaire pour mieux intégrer la population au reste du monde.
- En plus, le Gouvernement pourrait renforcer sa politique de développement équilibré des régions, en facilitant la promotion de nouveaux pôles de développement, à l'image des villes comme Maradi et Dosso.
- Il est important de rappeler que la ville permet le développement des transports, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, le développement des infrastructures sociales, telles que les écoles et les centres de santé. Elle permet aussi de développer les centres de loisir, y compris les hôtels et les restaurants, dont les effets sur la transition de classe ont été démontrés. Elle facilite aussi les échanges et par conséquent la consommation.
- Le gouvernement devrait aussi renforcer sa politique de développement des infrastructures. Celles-ci facilitent les déplacements des personnes et des biens, et par conséquent, l'intégration des marchés et des zones de production. Un développement de l'agriculture par exemple, sans le développement des pistes rurales et des voies d'interconnexion des marchés de consommation et des zones de production, conduirait sans doute à un découragement des producteurs du fait d'éventuelles méventes et de faiblesse des débouchés. En plus des routes,
- Il faudrait développer également des infrastructures de communication modernes (télécommunication, Internet haut débit, etc.) et des infrastructures énergétiques pour faciliter l'installation des industries de transformation des produits locaux, mais également assurer l'accès à l'eau potable afin d'augmenter l'hygiène et réduire la mortalité de la population, notamment celle des enfants de moins de cinq (5) ans et celle des femmes, qui constituent des indicateurs de mesure du niveau de développement d'un pays.

- Pour accompagner le Gouvernement dans ses efforts, l'INS mettra en place un dispositif permettant de produire régulièrement des données de panels de qualité, et renforcera ses travaux d'analyse et de recherches sur l'émergence de la classe moyenne et sur d'autres thématiques majeurs, comme l'IDH, qui constituent des préoccupations des populations nigériennes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdelkhalek Touhami, Ejanoui Fouzia, (2009),** *Approche multidimensionnelle de la pauvreté : présentation théorique et application au cas de la ville de Marrakech*
- Araar Abdelkrim, Jean-Yves Duclos (),** *DASP: Distributive Analysis Stata Package*
- Araar, A. (2008),** *Social Classes, Inequality and Redistributive Policies in Canada,*
- BAD (2011),** *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa, Tunis*
- Banerjee Abhijit V. and Duflo E., (2008),** *What is the middle class about the middle classes around the world, Journal of Economic Perspectives, vol 22, pp 3-28..*
- Bibi Sami, Jean-Yves Duclos et Audrey Verdier-Chouchane,(2011),** *Évaluation de la croissance pro-pauvre selon une conception absolue et relative de la pauvreté : application à la région MENA*
- Bigot Régis, Émilie Daudey, Jörg Muller, Guillaume Osier (2013),** *En France, les classes moyennes inférieures bénéficient moins de la redistribution que dans d'autres pays, Consommation et modes de vie No 264*
- Bigot Régis, CROUTTE Patricia, MÜLLER Jörg, OSIER Guillaume, (2011),** *Les Classes Moyennes En Europe, Credoc, Cahier de recherche No 282*
- Bonneval Laure, Fourquet Jérôme, Fabienne Gomant, (2011),** *Portrait des classes moyennes, Fondapol.org*
- Dabitaou Kassim, Dembélé Aoua, Haidara Fadimata, Sougané Arouna, (2011),** *Pauvreté multidimensionnelle et conditions de vie au Mali (2001 – 2006), PEP, université Laval, Québec, Université de Laval, CIRPEE, Cahier de recherche n°08-17.*
- Damon Julien (2011),** *Les Classes Moyennes Et Le Logement, Fondapol.org*
- Damon Julien (2013),** *Les Classes Moyennes Dans Les Pays Émergents, Fondapol.org*
- Dupoirier Élisabeth, (2011),** *Le vote des classes moyennes, Fondapol.org*
- Darbon, D. et Toulabor, C. (2011),** *Quelle(s) classe(s) moyenne(s) en Afrique ? Une revue de littérature, Agence Française de Développement, Département de la recherche, Document de travail No 118*
- Daziano, L. (2013),** *La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Ethiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique, fondapol.org*
- Easterly William, (2000),** *The Middle Class Consensus and Economic Development, The World Bank Development Research Group, Macroeconomics and Growth, Policy Research Working Paper 2346*
- Grimm Michael, Guenard Charlotte, Mesple-Somps Sandrine, (2001),** *Evolution De La Pauvreté Urbaine En Côte D'ivoire: Une Analyse Sur 15 Ans D'enquete Menages, Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRE*
- Haughton Jonathan, Shahidur R. Khandker, (2009),** *Handbook on Poverty and Inequality, The International Bank for Reconstruction and Development/The World Bank*
- Homi Haras, (2010),** *The Emerging Middle Class In Developing Countries, OECD Development Centre working paper No 285*
- Hodonou, A., Mededji, D., Gninanfon, A., Totin, A. 2010.** *Dynamique de la pauvreté au Bénin : Approche par le processus Markovien, working Paper, PEP.*

- INS-Niger (2013)**, *Comptes économiques de la Nation – Rapides 2013, Provisaires 2012, Définitifs 2010-2011*, Niamey, Niger
- INS-Niger (2013)**, *Profil et déterminants de la pauvreté au Niger en 2011 - Premiers résultats de l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture au Niger (ECVMA)*, Niamey, Niger
- INS-Niger (2014)**, *Deuxième résultats de l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture au Niger (ECVMA)*, Niamey, Niger
- INS-Niger (2013)**, *Rapport national sur le développement humain Niger 2013 (RNDH 2013) Développement Humain et Protection sociale au Niger*, Niamey, Niger
- KHARAS (2011)**, *The Emerging Middle Class in Developing Countries*,
- Keke Jean-Claude S., Mededji Damien et Houetohossou et Samson K.(2009)**, *Réduction des inégalités de revenu et émergence d'une classe moyenne au Bénin, RAPPORT FINAL, CAPOD*
- Khalid Malik, Eva Jespersen, (2014)**, *Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience. Résumé Rapport sur le développement humain 2014, PNUD.*
- Lesiba Bopape and Robert Myers, (2007)**, *Analysis of Household Demand for Food in South Africa: Model Selection, Expenditure Endogeneity, and the Influence of Socio-Demographic Effects*, African Econometrics Society Annual Conference, Cape Town, South Africa, July 4-6
- Martin Arnaud, (2004)**, *L'analyse de données, Polycopié de cours ENSIETA*
- Miguel Niño-Zarazúa, ()** *Introduction to data analysis using STATA*, World Institute for Development Economics Research, United Nations University
- Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire**, *Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015*, Niamey, Niger
- Nardin Vladimir et Guidecoq Simon (2012)**, *La consommation des classes moyennes en ASEAN, un facteur de croissance et d'attractivité pour la région*, Ambassade de France à Singapour, service économique régional de Singapour
- Oberti Marco, Préteceille Edmond**, *Les classes moyennes et la ségrégation urbaine*
- Ordeñana Xavier et Arteaga Elizabeth, (2012)**, *Middle-Class Entrepreneurship and the Effect of Social Capital*, Inter-American Development Bank, Department of Research and Chief Economist
- Pécourt Nicolas, (2011)**, *Les classes moyennes et le crédit*, Fondapol.org
- PRANDI Geneviève, ARSAC Murielle, VALDANT Damien, JEAN-MARIE Audry, JOINET Hélène, DRIANT Jean-Claude, CORDIER Mathilde, (2006)**, *Les classes moyennes et le logement à Paris*, Observatoire de l'Habitat de Paris, ATELIER PARISIEN D'URBANISME, <http://www.apur.org>
- Rabe-Hesketh, Sophia Brian Everitt (2004)**, *A Handbook of Statistical Analyses using Stata 3rd Edition*
- Rafael Costa et G. Masuy-Stroobant, (2013)**, *Pratique de l'analyse des données*
- Samson Ivan, et Krasilnikova Marina, ()**, *La classe moyenne en Russie : réalité naissante ou mythe ancien*
- Simonini Ambra (2009)**, *Les Classes Moyennes au KENYA - Les enseignants des écoles primaires et secondaires entre syndicalisme et grève, Mémoire de Recherche –*

Septembre 2009, Spécialité « Sociologie du politique et de l'action publique » Parcours : Politique et développement en Afrique et dans les pays du Sud, Sous la direction de Comi Toulabor Professeur à l'IEP de Bordeaux, <http://www.classesmoyennes-afrique.org/wp-content/uploads/2009/05/cma-kenya-syndicalisme-enseignant.pdf>

Sylvie, J. (2001), *Inégalité et pauvreté*, paru dans « Portrait Social du Québec », chapitre 14, Institut de la Statistique du Québec.

Toh Alain et Kouyate Souleymane, (2009), *Caractérisation des Classes Moyennes en Côte d'Ivoire*, Université de Cocody –Abidjan, <http://www.classesmoyennes-afrique.org/wp-content/uploads/2009/07/cma-cote-ivoire-20090320.pdf> accédé en juillet 2014

ANNEXE

Annexe 1: Tests de dépendance des variables

Caractéristiques	Approche Monétaire	Approche Non monétaire
	V de Camer	V de Camer
Milieu	0,503684724	0,721588941
le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen	0,482898833	0,662266179
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine	0,344654247	0,438047903
principale source d'éclairage pour votre logement	0,331133089	0,468292906
moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser des excréments	0,331133089	0,458370183
ZAE	0,331087713	0,448294883
principal matériel de construction du sol du logement	0,317035796	0,448356322
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison de pluie	0,317035796	0,468292906
type de sanitaire qu'utilise le ménage	0,317035796	0,458433004
principal matériau de construction des murs extérieurs	0,30227831	0,42749098
Région	0,302240348	0,405497979
groupe type de logement actuel	0,295385023	0,405553553
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl	0,294255631	0,318094958
Education du chef	0,282228875	0,370167316
principal matériau du toit	0,280372168	0,42749098
Branche activité du chef	0,278804115	
mode d'évacuation des ordures ménagères	0,272107848	0,344654247
groupe socioéconomique	0,260015582	0,357664615

Caractéristiques	Approche Monétaire	Approche Non monétaire
	V de Camer	V de Camer
statut d'occupation actuel	0,253753673	0,370218049
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine	0,236413238	0,298795569
ménage connecté à un réseau internet	0,218642079	0,233897892
Secteur instit. du chef	0,217098448	0,287423298
groupe taille du ménage	0,207782539	0,084000237
principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage	0,171667918	0,210498855
le ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonitel	0,093819127	0,113205391
Genre du chef	0,081670857	0,095686497
groupe socioéconomique	0,05501412	0,05501412
Classe d'âge du chef	0,080445969	0,080445969

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 2 : Incidence des classes de niveau de vie selon approche monétaire

Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pexp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Régions				
Agadez	9,8	33,3	40	16,9
Diffa	34,7	39,3	19,7	6,3
Dosso	61,5	28,3	8,3	1,9
Maradi	68,8	21,5	7,3	2,4
Tahoua	29,7	42,7	16,5	11
Tillabéri	43,2	38,6	14,1	4,1
Zinder	54,2	32	10,4	3,5
Niamey	6,6	27,7	28,6	37
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Milieu de résidence				
Urbain	9,6	34,7	26,6	29,1
Rural	53,8	32,2	11	2,9
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Milieu de résidence				
Niamey	6,6	27,7	28,6	37
Autre urbain	11,4	38,7	25,5	24,4
Agricole	53,5	32,5	11	3
Agropastorale	60,6	29,4	7,9	2,2
Pastorale	37,2	38,1	20,6	4,2
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Genre du chef				
masculin	48,2	32,3	13	6,5
féminin	33,2	35,8	18,3	12,7
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Education du chef				
Rien ou préscolaire	49,8	34,3	11,8	4
Primaire	41,8	24,9	20,5	12,9
Secondaire premier cycle	22,2	28,4	25,4	24,1
Secondaire 2nd cycle	5,1	12,1	34,6	48,3
Supérieur	0	3,2	17,1	79,7
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Branche activité du chef				
Agriculture	56,3	30,9	9,9	2,8
Elevage/Sylv./pêche	38,5	32,9	23,6	4,9
Industrie	36,6	29,6	17,2	16,7

Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pccxp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Commerce	29,4	39	20,5	11,1
Transport	24,5	28,5	27,9	19,1
Education/santé	7,3	31,1	21,3	40,3
Services pers./domestique	44,5	36,4	13,2	5,9
Adm gén/télécom/fin/aut.	11,5	28,7	27,6	32,3
Inactif ou sans emploi	24,8	43,8	18,5	12,9
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Secteur instit. du chef				
Secteur public	6,4	7,0	34,5	52,2
Gde entse	10,0	8,0	25,5	56,5
Entse individuelle	42,2	24,7	26,4	6,7
Ménage	11,5	34,8	44,3	9,5
Niger	39,4	23,9	27,2	9,5
groupe socioéconomique				
Salarié public/privé	12,8	26,4	26	34,9
Salarié privé ind.	51,7	22,2	18	8
Indépendant Agr.	55,4	31,1	10,6	2,9
Indépendant non Ag.	31,7	37,3	18,4	12,6
Sans emploi	24,8	43,8	18,5	12,9
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
Classe d'âge du chef				
Moins de 25 ans	37,4	32,6	11,2	18,8
25-34 ans	42,8	30,9	16,4	9,9
35-44 ans	52,1	29,2	13,4	5,2
45-54 ans	51,6	29,6	11,3	7,5
55-64 ans	43,4	35,9	13	7,6
65 ans et plus	35,3	43,7	15,6	5,5
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1
taille du ménage				
une personne	7,4	33,4	21,7	37,5
2 personnes	8	49,4	19,2	23,3
3 à 5 pers	25,7	36	24,2	14,1
6 à 9 pers	48,7	32,5	12,6	6,1
10 à 14 pers	62,2	28,9	6,5	2,5
15pers et plus	63,2	30,9	5,3	0,6
Niger	46,7	32,6	13,6	7,1

type de logement actuel				
appartement dans un immeuble, studio	74,9	0	23,2	1,9
Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
chambre (entrer/coucher)	53,6	34	8,8	3,6
case traditionnelle	60,2	31,8	6,5	1,5
maison individuelle de type traditionnel	48,4	33	13,7	4,9
maison moderne dans une concession	8,9	15,4	29,2	46,5
villa de type moderne	2,1	19,8	18,4	59,7
célibatérium	22,1	42,8	20,1	14,9
tente/hangar	28,7	44,6	22,7	4
autre	26,5	52	7,7	13,8
statut d'occupation actuel				
propriétaire avec titre foncier/acte de propriété	29,3	31,6	19	20,1
propriétaire sans titre foncier ni acte de propriété	51,3	33,5	11,7	3,5
copropriétaire/familiale avec titre foncier	36,6	39,4	11,6	12,4
copropriétaire/familiale sans titre foncier	61,6	26,5	9,9	2
locataire	6,8	21,5	34,9	36,8
location-vente	0	0	100	0
logé gratuitement (parents, amis)	27,1	46,3	16,5	10,1
logement de fonction	0	5,7	55,8	38,5
autre	81,4	14,7	3,9	0
principal matériau de construction des murs extérieurs				
terre	49	34,2	12,2	4,6
ciment/béton/pierres avec ciment	6,4	20,5	28,1	44,9
pierres avec banco	55,1	29,2	12,7	3
bois/ paille	58,4	33,4	7,1	1,1
tôle en métal	0	49,1	50,9	0
briques cuites	60,6	26,6	12,2	0,5
terre stabilisée	46,7	19,2	32	2,1
semi dur	2,4	29,6	41,1	27

autre	34,8	38,6	23,8	2,9
principal matériau du toit				
tôle en métal	13,5	28,7	29,8	27,9
tuile	65	8,3	7,7	19
béton	0	6	0	94
peau	78	22	0	0
bois	50,4	34,6	13,3	1,7
Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
terre	49,5	33,6	12	4,9
paille	60,5	31,2	6,6	1,7
autre	32,5	41,6	22,2	3,7
manquant	0	0	0	0

principal matériel de construction du sol du logement

terre/sable	52,7	33,1	10,8	3,4
ciment/béton	10,9	31,4	31,3	26,4
carreaux/marbre	0	3,1	10,8	86,1
moquette/ parquet ciré	44,3	9,9	31,7	14,1
autre	4	26,2	24,4	45,4
manquant	100	0	0	0

le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen

oui	2,5	24,9	32,1	40,6
non	51,1	33,4	11,7	3,8
manquant	0	0	0	0

principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison sèche

eau du robinet dans le logement	5,8	30,1	30,5	33,5
eau du robinet dans la cour/concession	5,1	25,8	28,3	40,8
robinet du voisin	13,6	52,5	25,2	8,7
borne fontaine/robinet public	40	36,3	17,3	6,4
puits ouvert dans le logement	68,3	0	31,7	0
puits ouvert dans la cour/concession	44,2	23,7	29,3	2,8
puits ouvert ailleurs	56,6	32,6	7,9	2,8
puits couvert dans le logement	82,9	0	17,1	0
puits couvert dans la cour/concession	64,2	21,6	14,2	0
puits protégé ailleurs	65,8	21,6	11,1	1,5

forage	54	34,4	9,2	2,4
source aménagée	0	9,8	90,2	0
source non aménagée	55,8	39,2	4,2	0,8
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	41,8	31,5	25,1	1,6
camion-citerne	0	0	0	100
vendeurs ambulants (Garoua)	11,8	37,1	28,6	22,5
eau en bouteille	0	0	0	0
mini aep	60,3	39,6	0,1	0
eau de pluie	0	32,6	67,4	0
autres	0	54,9	27,4	17,7
manquant	0	0	0	0
Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison de pluie				
aucune autre source	60,6	27,4	10,9	1,1
eau du robinet dans le logement	7,3	28,9	30,1	33,7
eau du robinet dans la cour/concession	4,1	26,6	27,8	41,5
robinet du voisin	14,3	54,5	21,9	9,2
borne fontaine/robinet public	38,5	35,4	19,1	7
puits ouvert dans le logement	77,6	0	22,4	0
puits ouvert dans la cour/concession	43,7	24	29,9	2,4
puits ouvert ailleurs	56,6	32	8,4	2,9
puits couvert dans le logement	56,4	32	11,6	0
puits couvert dans la cour/concession	65	19,3	15,7	0
puits protégé ailleurs	66,2	21,4	10,9	1,5
forage	52,9	37,2	8,9	1
source aménagée	68,1	18,6	13,3	0
source non aménagée	55,2	35,2	8,4	1,2
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	43,4	36	16,8	3,8
camion-citerne	0	0	0	100
vendeurs ambulants (Garoua)	11,8	37,3	28,5	22,4
eau en bouteille	0	0	0	0
mini aep	60,3	39,6	0,1	0
eau de pluie	49,4	36,6	14	0
autres	0	41,8	27,6	30,6
manquant	0	50	0	50
principale source d'éclairage pour votre logement				

électricité	8,7	29,3	28,8	33,2
générateur	40,7	34,5	21,2	3,7
lampe à pétrole	58,6	29,6	11,2	0,7
lampe à pile	53,1	33,3	10,8	2,7
énergie solaire	42,1	15	27,2	15,7
autre	43,5	4	45,5	6,9
manquant	0	0	0	0
le ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonitel				
oui	4,2	25,5	39,6	30,7
non	46,8	32,7	13,5	7,1
manquant	0	0	0	0
ménage connecté à un réseau internet				
oui	0	1	17,4	81,6
non	46,9	32,8	13,5	6,7
Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
manquant	0	0	0	0
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl				
oui	0	1	26,6	72,4
non	47,1	33	13,4	6,5
manquant	0	0	0	0
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine				
bois ramassé	55,7	31,1	10,3	2,9
bois acheté	16,2	42,5	25,4	15,9
charbon de bois	0,6	16,8	31,1	51,6
gaz	1,5	6,8	23,9	67,8
électricité	0	0	0	100
pétrole	0	0	100	0
biomasse	100	0	0	0
autre	24,4	49,2	16,8	9,6
manquant	0	100	0	0
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine				
aucune autre source	48,1	33,7	12,6	5,6
bois ramassé	27,7	44	20,2	8,1
bois acheté	44	30,7	14,5	10,8
charbon de bois	5,3	35,2	36,9	22,7
gaz	1,2	15,4	21,1	62,3
électricité	0	0	42,2	57,8
pétrole	96,4	0	0	3,6
biomasse	64,3	27,6	7,3	0,8
autre	38,8	21,6	29,6	9,9
manquant	80	15,1	1,6	3,3
mode d'évacuation des ordures ménagères				
dépotoir public/ container	25,2	38	20	16,9

ramassage privé	5,8	18,7	28,4	47,1
jetées par le ménage	49,8	33,4	12,2	4,6
brulées par le ménage	36	33,2	21	9,8
enterrées par le ménage	18,2	42,8	26,2	12,8
autre	59,4	26,4	13,9	0,2
manquant	0	0	0	0
type de sanitaire qu'utilise le ménage				
camion vidangeur	0,5	20,1	28,3	51,1
transfert dans un trou	20,5	40,3	25,2	14
eau de pluie, cours d'eau	41,4	8,3	50,3	0
autre	12,7	56	23,9	7,4
manquant	97,8	0	0	2,2
principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage				
puisard (fosse moderne)	4,3	17	32	46,6
Approche Monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (en % ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
trou à ciel ouvert	20,9	39,7	20,9	18,5
caniveau	22,4	21,5	27,4	28,7
dans la nature	47,9	33	13,1	6
autre	56,9	14,5	4,6	24
manquant	100	0	0	0

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 3: Incidence des classes de niveau de vie selon approche monétaire

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Région					
Agadez	,6	4,5	2,9	8,4	6,8
Diffa	2,6	4,4	4,2	5,0	3,1
Dosso	15,7	9,4	10,3	7,3	3,1
Maradi	29,3	12,4	13,1	10,7	6,8
Tahoua	12,4	25,0	25,5	23,7	30,1

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Tillabéri	14,7	18,0	18,7	16,4	9,1
Zinder	23,9	18,8	20,1	15,7	10,0
Niamey	,8	7,3	5,1	12,6	31,0
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	3,3	21,6	17,3	31,9	66,1
Rural	96,7	78,4	82,7	68,1	33,9
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence					
Niamey	,8	7,3	5,1	12,6	31,0
Autre urbain	2,5	14,3	12,2	19,3	35,0
Agricole	64,9	53,3	56,4	45,8	23,7
Agropastorale	26,2	16,3	18,2	11,7	6,2
Pastorale	5,5	8,8	8,1	10,6	4,1
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Genre du chef					
masculin	92,9	88,3	89,1	86,6	82,3
féminin	7,1	11,7	10,9	13,4	17,7
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Education du chef					
Rien ou préscolaire	89,5	83,9	88,3	73,2	47,4
Primaire	7,8	8,6	6,7	13,2	15,8
Secondaire premier cycle	2,5	6,2	4,7	10,1	18,1
Secondaire 2nd cycle	,1	,8	,3	2,0	5,2
Supérieur	0,0	,5	,1	1,5	13,5
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Branche activité du chef					
Agriculture	77,4	56,8	60,8	46,9	25,1
Elevage/Sylv./pêche	2,8	4,1	3,4	5,9	2,3
Industrie	4,4	6,9	5,1	7,2	13,2
Commerce	6,3	15,4	11,9	15,1	15,5
Transport	,7	2,4	1,2	2,8	3,6
Education/santé	,3	2,6	1,8	2,9	10,5
Services pers./domestique	4,2	5,8	4,9	4,3	3,6
Adm gén/télécom/fin/aut.	,8	6,1	3,0	7,0	15,5
	3,2		8,0	8,1	10,7
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur instit. du chef					
Secteur public	1,2	5,2	3,3	6,4	18,0
Gde entse	,4	3,2	1,4	5,9	11,2

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Entse individuelle	96,3	88,7	93,5	83,1	67,9
Ménage	2,1	2,9	1,7	4,6	2,8
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupe socioéconomique					
Salarié public/privé	1,4	15,8	4,1	9,7	24,7
Salarié privé ind.	2,5	6,3	1,5	3,0	2,6
Indépendant Agr.	79,5	,3	63,9	52,4	27,2
Indépendant non Ag.	13,4	1,9	22,5	26,8	34,8
Sans emploi	3,2	75,7	8,0	8,1	10,7
Niger	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Classe d'âge du chef					
Moins de 25 ans	,8	,9	1,0	,8	2,6
25-34 ans	14,5	16,2	14,9	19,1	21,9
35-44 ans	30,3	25,1	24,3	26,9	19,9
45-54 ans	27,7	22,2	22,7	21,0	26,2
55-64 ans	17,4	19,9	20,6	18,0	20,0
65 ans et plus	9,2	15,7	16,4	14,1	9,4
Niger	100	100	100	100	100
Taille du ménage					
une personne	,0	,4	,3	,5	1,6
2 personnes	,3	2,3	2,3	2,2	5,0
3 à 5 pers	13,1	31,0	26,3	42,5	46,9
6 à 9 pers	45,6	42,7	43,6	40,6	37,6
10 à 14 pers	32,3	18,6	21,4	11,6	8,4
15pers et plus	8,7	5,1	6,1	2,5	,5
Niger	100	100	100	100	100
Type de logement actuel					
appartement dans un immeuble, studio	,1	,0	0,0	,1	,0
chambre (entrer/coucher)	6,4	5,2	5,8	3,6	2,8
case traditionnelle	17,0	10,9	12,9	6,3	2,7
maison individuelle de type traditionnel	72,6	70,7	70,7	70,4	47,8
maison moderne dans une concession	,8	4,0	1,9	8,8	26,7
villa de type moderne	,1	,9	,7	1,5	9,5
célibatérium	2,2	6,3	6,0	6,8	9,6
tente/hangar	,8	2,0	1,9	2,3	,8
autre	,0	,1	,1	,0	,1
Statut d'occupation actuel					
propriétaire avec titre	7,5	13,1	11,6	16,8	33,8

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
foncier/acte de propriété					
propriétaire sans titre foncier ni acte de propriété	73,4	65,2	68,4	57,5	32,9
copropriétaire/familiale avec titre foncier	1,8	2,6	2,8	2,0	4,1
copropriétaire/familiale sans titre foncier	14,1	8,4	8,7	7,8	3,0
locataire	,5	4,2	2,3	8,9	17,9
location vente	0,0	,0	0,0	,1	0,0
logé gratuitement (parents, amis)	2,5	5,8	6,0	5,2	6,0
logement de fonction	0,0	,6	,1	1,7	2,2
autre	,2	,0	,1	,0	0,0
Principal matériau de construction des murs extérieurs					
terre	78,8	75,3	78,6	67,3	48,7
ciment/béton/pierres avec ciment	,9	6,9	4,1	13,6	41,2
pierres avec banco	3,9	3,0	3,0	3,1	1,4
bois/ paille	11,6	8,1	9,5	4,8	1,4
tôle en métal	0,0	,0	,0	,0	0,0
briques cuites	3,2	2,1	2,0	2,2	,2
terre stabilisée	1,2	1,3	,7	2,8	,3
semi-dur	,1	2,7	1,6	5,4	6,7
autre	,3	,6	,5	,7	,2
Principal matériau du toit					
tôle en métal	3,6	15,8	11,0	27,5	48,8
tuile	,5	,1	,1	,2	,9
béton	0,0	,0	,0	0,0	1,9
peau	,1	,0	,0	0,0	0,0
bois	11,2	10,8	11,0	10,2	2,4
terre	64,8	60,2	62,8	53,9	42,2
paille	19,3	12,2	14,3	7,3	3,5
autre	,4	,8	,7	,9	,3
Manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principal matériel de construction du sol du logement					
terre/sable	96,7	81,5	87,0	68,2	40,7
ciment/béton	3,1	17,9	12,7	30,4	48,7
carreaux/marbre	0,0	,2	,1	,6	8,5
moquette/ parquet ciré	,2	,2	,1	,4	,3
autre	,0	,3	,2	,5	1,8
manquant	,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen					
oui	,5	11,2	6,9	21,5	51,6
non	99,5	88,8	93,1	78,5	48,4
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison sèche					
eau du robinet dans le logement	,3	3,7	2,6	6,3	13,0
eau du robinet dans la cour/concession	,8	8,2	5,5	14,6	40,0
robinet du voisin	,5	2,6	2,5	2,9	1,9
borne fontaine/robinet public	16,9	22,9	21,9	25,1	17,8
puits ouvert dans le logement	,1	,0	0,0	,2	0,0
puits ouvert dans la cour/concession	1,6	2,0	1,2	3,7	,7
puits ouvert ailleurs	52,6	38,1	43,3	25,4	16,8
puits couvert dans le logement	,1	,0	0,0	,1	0,0
puits couvert dans la cour/concession	,9	,5	,4	,7	0,0
puits protégé ailleurs	7,9	4,0	3,7	4,6	1,2
forage	11,9	9,7	10,9	7,0	3,5
source aménagée	0,0	,3	,0	1,0	0,0
source non aménagée	,4	,3	,4	,1	,0
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	2,5	3,5	2,7	5,3	,6
camion citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
vendeurs ambulants (garoua)	,3	1,7	1,4	2,6	3,9
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	3,1	2,1	3,0	,0	0,0
eau de pluie	0,0	,1	,0	,1	0,0
autres	0,0	,4	,3	,4	,5
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison de pluie					
aucune autre source	,6	,4	,4	,4	,1
eau du robinet dans le logement	,4	3,5	2,4	6,1	12,9
eau du robinet dans la cour/concession	,6	8,0	5,6	14,0	39,6
robinet du voisin	,5	2,5	2,5	2,4	1,9
borne fontaine/robinet public	14,5	20,7	19,1	24,8	17,2
puits ouvert dans le logement	,2	,0	0,0	,2	0,0

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
puits ouvert dans la cour/concession	1,4	1,7	1,1	3,2	,5
puits ouvert ailleurs	49,9	36,0	40,3	25,5	16,8
puits couvert dans le logement	,1	,1	,1	,1	0,0
puits couvert dans la cour/concession	1,0	,5	,4	,8	0,0
puits protégé ailleurs	8,1	4,0	3,8	4,6	1,2
forage	12,1	10,6	12,1	7,0	1,5
source aménagée	,7	,3	,3	,5	0,0
source non aménagée	1,4	1,1	1,2	,7	,2
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	4,6	5,6	5,4	6,1	2,6
camion citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
vendeurs ambulants (garoua)	,3	1,8	1,4	2,6	3,9
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	3,1	2,1	3,0	,0	0,0
eau de pluie	,5	,5	,5	,5	0,0
autres	0,0	,5	,4	,7	1,4
manquant	0,0	,0	,0	0,0	,1
principale source d'éclairage pour votre logement					
electricité	2,6	18,0	12,8	30,3	66,5
générateur	,9	1,3	1,1	1,7	,6
lampe à pétrole	1,5	1,0	1,1	1,0	,1
lampe à pile	94,5	79,3	84,8	66,0	31,9
energie solaire	,3	,3	,2	,7	,8
autre	,1	,1	,0	,3	,1
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonitel					
oui	,0	,4	,2	,8	1,2
non	100,0	99,6	99,8	99,2	98,8
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ménage connecté à un reéseau interne					
oui	0,0	,2	,0	,7	6,6
non	100,0	99,8	100,0	99,3	93,4
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl					
oui	0,0	,6	,0	2,0	10,2
non	100,0	99,4	100,0	98,0	89,8
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
bois ramassé	92,9	69,7	74,2	58,9	31,5
bois acheté	6,5	27,5	24,4	35,0	41,7
charbon de bois	,0	,9	,5	2,1	6,6
gaz	,1	1,4	,4	3,6	19,3
electricité	0,0	0,0	0,0	0,0	,4
pétrole	0,0	,0	0,0	,0	0,0
biomasse	,4	0,0	0,0	0,0	0,0
autre	,2	,5	,5	,4	,4
manquant	0,0	,0	,0	0,0	0,0
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
aucune autre source	61,0	59,4	61,2	55,0	46,5
bois ramassé	3,6	8,4	8,1	9,0	6,8
bois acheté	14,0	14,6	14,0	16,0	22,4
charbon de bois	,4	5,1	3,5	8,8	10,3
gaz	,0	1,0	,6	1,9	10,8
electricité	0,0	,0	0,0	,1	,3
pétrole	,4	0,0	0,0	0,0	,1
biomasse	19,5	10,7	12,0	7,7	1,5
autre	,6	,8	,5	1,6	1,0
manquant	,5	,1	,1	,0	,1
mode d'évacuation des ordures ménagères					
dépotoire public/ container	1,4	3,2	3,0	3,8	6,1
ramassage privé	,6	5,1	2,9	10,4	32,8
jetées par le ménage	92,6	85,6	88,8	78,1	56,2
brulées par le ménage	2,3	3,6	3,1	4,7	4,2
enterrées par le ménage	,1	,5	,5	,7	,6
autre	2,9	2,0	1,8	2,3	,1
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
type de sanitaire qu'utilise le ménage					
w c avec chasse eau	,0	2,0	1,7	2,8	12,3
latrines améliorées couvertes	,8	11,3	9,3	16,3	28,4
latrines améliorées non couvertes	1,7	9,6	7,4	14,9	21,7
fosse rudimentaire/trou court	5,0	8,2	7,2	10,4	9,9
aucune toilette (dans la nature)	92,3	68,9	74,4	55,6	27,7
autre	,0	0,0	0,0	0,0	,1
manquant	,2	0,0	0,0	0,0	0,0

Approche monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser des excréments					
camion vidangeur	,8	19,3	13,8	27,0	56,9
transfert dans un trou	83,7	66,5	70,4	61,0	39,7
eau de pluie, cours d'eau	4,0	1,4	,3	2,9	0,0
autre	8,2	12,8	15,4	9,1	3,3
manquant	3,4	0,0	0,0	0,0	,1
principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage					
puisard (fosse moderne)	,1	1,5	,8	3,4	9,4
trou à ciel ouvert	,8	2,5	2,3	2,9	4,9
caniveau	,4	,8	,5	1,6	3,2
dans la nature	97,3	94,7	96,0	91,7	79,2
autre	1,2	,4	,4	,3	3,3
manquant	,2	0,0	0,0	0,0	0,0

Annexe 4: Incidence des classes de niveau de vie selon l'approche non monétaire

Approche Non monétaire	2014 Classe de bien être (icpb) (%en ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés
Régions				
Agadez	1,3	42,9	31,8	24,0
Diffa	22,1	35,9	35,9	6,1
Dosso	53,2	10,1	32,7	3,9
Maradi	38,6	37,6	19,0	4,8
Tahoua	28,1	31,9	31,7	8,4
Tillabéry	44,4	16,7	33,9	4,9
Zinder	53,2	17,5	22,9	6,3
Niamey	,7	3,8	30,0	65,6
Total	38,3	23,8	27,9	10,0
Milieu de résidence				

Urbain	2,5	4,9	40,8	51,8	
Rural	45,2	27,5	25,4	1,9	
Total	38,3	23,8	27,9	10,0	
Milieu de résidence					
Niamey	,7	3,8	30,0	65,6	
Autre urbain	3,6	5,5	47,2	43,7	
Agricole	44,9	27,6	26,0	1,6	
Agropastorale	50,0	26,5	22,0	1,5	
Pastorale	34,3	29,8	30,5	5,3	
Niger	38,3	23,8	27,9	10,0	
Genre du chef					
masculin	39,2	23,4	27,5	9,9	
féminin	30,6	27,7	31,5	10,2	
Total	38,3	23,8	27,9	10,0	
Education du chef					
Rien ou préscolaire	43,9	25,7	25,4	5,1	
Primaire	17,0	18,6	43,1	21,3	
Secondaire premier cycle	0,0	12,3	48,6	39,1	
Secondaire 2nd cycle	0,0	0,0	31,6	68,4	
Supérieur	0,0	0,0	,2	99,8	
Total	38,3	23,8	27,9	10,0	
Branche activité du chef					
Agriculture	47,5	26,5	23,9	2,2	
Elevage/Sylv./pêche	30,0	46,3	18,7	4,9	
Industrie	21,6	17,1	42,1	19,2	
Commerce	26,2	18,7	30,5	24,5	
Transport	0,0	12,6	40,1	47,4	
Approche monétaire	Non	2014 Classe de bien être (icpb) (%en ligne)			
		Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés
Education/santé		8,0	2,3	39,8	49,9
Services pers./domestique		33,2	14,9	41,7	10,3
Adm gén/télécom/fin/aut.		5,9	8,4	31,0	54,7
Inactif ou sans emploi		20,8	22,4	39,8	17,0
Total		38,3	23,8	27,9	10,0
groupe socioéconomique					
Salarié public/privé		6,0	5,8	31,5	56,7
Salarié privé ind.		19,6	19,7	41,8	18,9
Indépendant Agr.		46,7	27,4	23,7	2,3

Indépendant non Ag.	25,6	17,4	36,1	20,9
Sans emploi	20,8	22,4	39,8	17,0
Total	38,3	23,8	27,9	10,0
Classe d'âge du chef				
Moins de 25 ans	38,7	37,6	19,6	4,1
25-34 ans	34,9	23,8	34,3	7,0
35-44 ans	38,6	27,1	24,3	10,0
45-54 ans	39,8	21,3	27,0	11,9
55-64 ans	39,8	19,0	29,7	11,5
65 ans et plus	36,6	28,1	27,4	8,0
Secteur instit. du chef				
Secteur public	6,4	7,0	34,5	52,2
Gde entse	10,0	8,0	25,5	56,5
Entse individuelle	42,2	24,7	26,4	6,7
Ménage	11,5	34,8	44,3	9,5
Total	39,4	23,9	27,2	9,5
Groupe de taille du ménage				
une personne	29,5	38,3	24,2	8,0
2 personnes	26,2	47,6	19,3	6,9
3 à 5 pers	36,9	25,6	26,5	11,0
6 à 9 pers	35,4	24,8	30,2	9,6
10 à 14 pers	48,6	19,4	24,9	7,0
15 pers et plus	27,9	20,9	30,7	20,5
type de logement actuel				
appartement dans un immeuble, studio	0,0	0,0	93,3	6,7
chambre (entrer/coucher)	54,3	21,5	22,4	1,8
case traditionnelle	64,9	22,4	12,5	,2
maison individuelle de type traditionnel	36,0	26,3	31,4	6,3
Approche monétaire	Non	2014 Classe de bien être (icpb) (% en ligne)		
		Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure
maison moderne dans une concession	,7	2,9	27,6	68,8
villa de type moderne	0,0	0,0	17,4	82,6
célibatérium	27,6	6,2	31,1	35,2
tente/hangar	18,4	63,9	16,2	1,5
autre	2,8	0,0	34,3	62,9
statut d'occupation actuel				
propriétaire avec titre foncier/acte de propriété	18,9	11,8	35,3	34,0

propriétaire sans titre foncier ni acte de propriété	45,8	27,5	24,2	2,4
copropriétaire/famille avec titre foncier	29,6	22,7	30,2	17,4
copropriétaire/famille sans titre foncier	36,7	23,9	33,9	5,6
locataire	,4	3,7	32,2	63,7
location-vente	0,0	0,0	0,0	100,0
logé gratuitement (parents, amis)	18,1	18,8	45,2	17,8
logement de fonction	0,0	0,0	23,9	76,1
autre	39,5	32,8	27,7	0,0
principal matériau de construction des murs extérieurs				
terre	41,2	24,7	29,8	4,2
ciment/béton/pierres avec ciment	0,0	0,0	26,8	73,2
pierres avec banco	30,8	32,7	25,3	11,2
bois/ paille	52,3	36,0	11,5	,2
tôle en métal	0,0	0,0	49,1	50,9
briques cuites	53,1	11,0	26,5	9,4
terre stabilisée	15,1	21,6	57,4	6,0
semi-dur	0,0	0,0	23,6	76,4
autre	,7	76,5	22,2	,6
principal matériau du toit				
tôle en métal	0,0	3,1	41,8	55,1
tuile	0,0	0,0	90,9	9,1
béton	0,0	0,0	2,4	97,6
peau	33,7	16,1	50,2	0,0
bois	46,6	16,2	33,3	3,9
terre	40,9	27,7	27,4	4,0
paille	56,1	29,9	13,5	,5
autre	10,4	68,8	19,8	1,0
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0
principal matériel de construction du sol du logement				
terre/sable	44,7	27,8	25,7	1,8
ciment/béton	0,0	0,0	42,5	57,5
Approche monétaire	Non	2014 Classe de bien être (icpb) (% en ligne)		
		Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure
carreaux/marbre	0,0	0,0	10,9	89,1
moquette/ parquet ciré	0,0	0,0	60,9	39,1
autre	0,0	,1	38,1	61,8
manquant	100,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen				
oui	,1	2,1	22,6	75,2

non	42,1	26,0	28,4	3,5
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison sèche				
eau du robinet dans le logement	0,0	5,7	24,0	70,3
eau du robinet dans la cour/concession	2,4	4,5	23,6	69,6
robinet du voisin	3,8	10,7	60,6	25,0
borne fontaine/robinet public	27,1	19,8	42,9	10,2
puits ouvert dans le logement	0,0	68,3	31,7	0,0
puits ouvert dans la cour/concession	20,5	19,5	59,1	,9
puits ouvert ailleurs	52,0	28,3	19,5	,2
puits couvert dans le logement	0,0	82,9	0,0	17,1
puits couvert dans la cour/concession	0,0	10,9	89,1	0,0
puits protégé ailleurs	45,5	28,9	25,7	0,0
forage	41,8	35,0	22,0	1,1
source aménagée	36,4	0,0	63,6	0,0
source non aménagée	74,8	11,6	12,7	,8
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	28,3	25,2	46,5	0,0
camion-citerne	0,0	0,0	0,0	100,0
vendeurs ambulants (Garoua)	0,0	7,5	49,7	42,8
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	73,9	14,1	12,0	0,0
eau de pluie	100,0	0,0	0,0	0,0
autres	21,1	53,8	25,1	0,0
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison de pluie				
aucune autre source	2,5	47,0	49,3	1,1
eau du robinet dans le logement	0,0	8,7	21,3	70,1
eau du robinet dans la cour/concession	2,4	3,5	24,1	70,0
robinet du voisin	4,0	11,2	63,0	21,8
borne fontaine/robinet public	25,7	19,1	45,3	10,0
puits ouvert dans le logement	0,0	77,6	22,4	0,0
puits ouvert dans la cour/concession	20,6	16,5	61,9	1,1
puits ouvert ailleurs	50,7	29,5	19,4	,4
Approche Non	2014 Classe de bien être (icpb) (% en ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés

Monétaire				
puits couvert dans le logement	0,0	56,4	32,0	11,6
puits couvert dans la cour/concession	7,8	9,7	79,4	3,1
puits protégé ailleurs	48,5	27,5	24,0	0,0
forage	40,2	35,0	21,6	3,2
source aménagée	70,0	4,2	12,5	13,3
source non aménagée	65,0	17,8	17,0	,2
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	40,7	18,5	40,8	0,0
camion-citerne	0,0	0,0	0,0	100,0
vendeurs ambulants (Garoua)	0,0	7,5	49,5	43,0
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	73,9	14,1	12,0	0,0
eau de pluie	61,2	15,9	22,9	0,0
autres	23,7	33,4	33,8	9,0
manquant	0,0	0,0	6,3	93,8
principale source d'éclairage pour votre logement				
electricité	0,0	0,0	37,0	63,0
générateur	0,0	0,0	64,4	35,6
lampe à pétrole	32,3	40,4	26,4	,9
lampe à pile	45,5	28,1	25,8	,6
energie solaire	24,4	1,1	45,7	28,7
autre	31,1	25,5	43,4	0,0
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonitel				
oui	0,0	0,0	25,5	74,5
non	38,4	23,9	27,9	9,8
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0
ménage connecté à un réseau internet				
oui	0,0	0,0	1,0	99,0
non	38,5	24,0	28,1	9,4
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl				
oui	0,0	0,0	0,0	100,0
non	38,7	24,1	28,2	9,0
manquant				
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine				
bois ramassé	46,0	28,8	23,4	1,8
bois acheté	12,1	6,7	50,3	30,9
charbon de bois	0,0	,8	21,4	77,8
gaz	0,0	,0	1,4	98,6
électricité	0,0	0,0	0,0	100,0

Approche Monétaire	non	2014 Classe de bien être (icpb) (% en ligne)			
		Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés
pétrole		0,0	0,0	0,0	100,0
biomasse		84,6	14,3	1,2	0,0
autre		42,2	29,6	21,9	6,4
manquant		0,0	100,0	0,0	0,0
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
aucune autre source		39,9	26,2	25,4	8,5
bois ramassé		24,8	6,3	55,0	13,9
bois acheté		32,7	24,4	33,4	9,5
charbon de bois		6,4	7,6	44,5	41,5
gaz		0,0	0,0	5,1	94,9
électricité		0,0	0,0	0,0	100,0
pétrole		0,0	0,0	99,5	,5
biomasse		54,7	28,3	16,8	,2
autre		30,4	5,8	49,9	13,9
manquant		42,2	11,8	40,0	6,1
mode d'évacuation des ordures ménagères					
dépotoire public/ container		18,1	7,0	38,6	36,3
ramassage privé		,2	3,7	21,8	74,4
jetées par le ménage		40,8	26,0	27,6	5,6
brulées par le ménage		28,7	14,9	44,5	11,8
enterrées par le ménage		18,2	9,7	59,4	12,7
autre		67,2	17,9	13,2	1,7
manquant		0,0	0,0	0,0	0,0
type de sanitaire qu'utilise le ménage					
w c avec chasse eau		0,0	0,0	22,9	77,1
latrines améliorées couvertes		0,0	0,0	42,9	57,1
latrines améliorées non couvertes		6,1	6,2	48,2	39,5
fosse rudimentaire/trou court		11,5	16,6	56,4	15,6
aucune toilette (dans la nature)		48,2	29,0	22,2	,6
autre		0,0	0,0	100,0	0,0
manquant		100,0	0,0	0,0	0,0
moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser des excréments					
camion vidangeur		,5	2,2	22,2	75,1
transfert dans un trou		5,3	8,6	55,6	30,4
eau de pluie, cours d'eau		41,6	0,0	37,0	21,4
autre		8,6	7,2	55,0	29,1

manquant	97,8	0,0	2,2	0,0
principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage				
puisard (fosse moderne)	0,0	,1	23,8	76,0
trou à ciel ouvert	9,6	7,4	62,3	20,7
Approche Monétaire non	2014 Classe de bien être (icpb) (% en ligne)			
	Classe des défavorisés	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des aisés
caniveau	13,3	8,2	21,0	57,5
dans la nature	39,8	24,7	27,2	8,3
autre	20,6	18,6	42,5	18,3
manquant	100,0	0,0	0,0	0,0

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 5: Incidence des classes de niveau de vie selon l'approche non monétaire

Approche non monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Régions					
Agadez	,1	4,1	5,2	3,3	6,9
Diffa	2,0	4,8	5,2	4,5	2,1
Dosso	16,5	9,8	5,0	14,0	4,7
Maradi	20,1	21,8	31,4	13,6	9,7
Tahoua	14,3	23,9	26,0	22,1	16,3
Tillabéry	18,4	15,5	11,1	19,3	7,9
Zinder	28,6	16,1	15,1	16,9	13,0
Niamey	,1	3,9	1,0	6,4	39,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence					
Urbain	1,1	14,3	3,3	23,8	84,4
Rural	98,9	85,7	96,7	76,2	15,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence					
Niamey	,1	3,9	1,0	6,4	39,4
Autre urbain	1,0	10,4	2,4	17,3	45,0
Agricole	66,4	58,6	65,5	52,7	8,9
Agropastorale	26,4	18,9	22,5	15,9	3,1
Pastorale	6,2	8,1	8,7	7,6	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Genre du chef					
masculin	92,0	88,6	88,4	88,7	89,8
féminin	8,0	11,4	11,6	11,3	10,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Education du chef					

Approche non monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Rien ou préscolaire	96,1	82,8	90,4	76,3	42,8
Primaire	3,9	10,4	6,8	13,5	18,7
Secondaire premier cycle	0,0	6,3	2,8	9,4	21,0
Secondaire second cycle	0,0	,5	0,0	,9	5,3
Supérieur	0,0	,0	0,0	,0	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Branche activité du chef					
Agriculture	79,4	62,4	71,2	54,9	13,9
Elevage/Sylv./pêche	2,6	4,2	6,5	2,3	1,7
Industrie	3,2	6,5	4,1	8,5	10,9
Commerce	6,8	9,5	7,8	10,9	24,5
Transport	0,0	1,4	,7	1,9	6,4
Education/santé	,4	1,5	,2	2,7	9,3
Services pers./domestique	3,8	4,8	2,7	6,5	4,5
Adm gén/télécom/fin/aut.	,5	2,6	1,2	3,8	18,8
Sans emploi	3,2	7,1	5,6	8,5	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur instit. du chef					
Secteur public	,6	3,0	1,1	4,7	20,3
Gde entse	,6	1,4	,7	2,1	12,9
Entse individuelle	98,2	91,9	94,7	89,4	64,4
Ménage	,7	3,7	3,5	3,9	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
groupe socioéconomique					
Salarié public/privé	,8	3,6	1,2	5,7	28,8
Salarié privé ind.	1,2	2,7	1,9	3,4	4,3
Indépendant Agr.	81,6	66,1	76,9	56,9	15,4
Indépendant non Ag.	13,2	20,4	14,4	25,5	41,4
Sans emploi	3,2	7,1	5,6	8,5	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Classe d'âge du chef					
Moins de 25 ans	1,0	1,1	,5	,3	,3
25-34 ans	14,4	17,7	3,0	1,0	1,1
35-44 ans	27,4	27,0	25,6	22,6	26,3
45-54 ans	26,0	23,4	45,5	47,3	42,0
55-64 ans	19,5	17,7	19,8	21,7	17,0
65 ans et plus	11,7	13,1	5,7	7,1	13,3
taille du ménage					
une personne	,2	,4	,5	,3	,3
2 personnes	1,0	2,0	3,0	1,0	1,1
3 à 5 pers	22,9	24,0	25,6	22,6	26,3

Approche non monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
6 à 9 pers	40,3	46,5	45,5	47,3	42,0
10 à 14 pers	30,8	20,8	19,8	21,7	17,0
15pers et plus	4,7	6,5	5,7	7,1	13,3
type de logement actuel					
appartement dans un immeuble, studio	0,0	,2	0,0	,3	,1
chambre (entrer/coucher)	7,9	4,7	5,0	4,5	1,0
case traditionnelle	22,4	8,9	12,4	5,9	,3
maison individuelle de type traditionnel	65,7	78,0	77,3	78,6	44,3
maison moderne dans une concession	,1	2,4	,5	4,1	28,3
villa de type moderne	0,0	,4	0,0	,7	9,4
célibatérium	3,3	3,3	1,2	5,1	16,2
tente/hangar	,7	2,1	3,6	,8	,2
autre	,0	,0	0,0	,1	,3
statut d'occupation actuel					
propriétaire avec titre foncier/acte de propriété	5,9	10,9	5,9	15,2	40,9
propriétaire sans titre foncier ni acte de propriété	79,8	66,8	77,1	57,9	16,0
copropriétaire/familiale avec titre foncier	1,8	2,4	2,2	2,6	4,1
copropriétaire/familiale sans titre foncier	10,2	11,9	10,7	13,0	6,0
locataire	,0	2,4	,5	4,0	22,2
location vente	0,0	0,0	0,0	0,0	,1
logé gratuitement (parents, amis)	2,0	5,3	3,4	6,9	7,6
logement de fonction	0,0	,2	0,0	,4	3,2
autre	,1	,1	,2	,1	0,0
principal matériau de construction des murs extérieurs					
terre	80,8	79,1	77,9	80,2	31,4
ciment/béton/pierres avec ciment	0,0	3,4	0,0	6,3	48,1
pierres avec banco	2,7	3,7	4,6	3,0	3,7
bois/ paille	12,7	8,5	14,0	3,8	,2
tôle en métal	0,0	,0	0,0	,0	,1
briques cuites	3,4	1,8	1,1	2,3	2,3
terre stabilisée	,5	1,8	1,1	2,5	,7
semi-dur	0,0	,8	0,0	1,5	13,5
autre	,0	,8	1,3	,3	,0
principal matériau du toit					
tôle en métal	0,0	10,8	1,6	18,7	69,1

Approche non monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
tuile	0,0	,6	0,0	1,2	,3
béton	0,0	,0	0,0	,0	1,4
peau	,1	,1	,0	,1	0,0
bois	12,6	9,9	7,1	12,4	4,1
terre	65,3	65,0	70,9	59,9	24,3
paille	21,9	12,5	18,7	7,2	,7
autre	,2	1,0	1,7	,4	,1
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principal matériel de construction du sol du logemen					
terre/sable	100,0	88,6	100,0	78,9	15,5
ciment/béton	0,0	10,8	0,0	20,1	75,9
carreaux/marbre	0,0	,1	0,0	,3	6,3
moquette/ parquet ciré	0,0	,2	0,0	,4	,7
autre	0,0	,2	,0	,4	1,7
total	,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen					
oui	,0	4,3	,8	7,4	68,5
non	100,0	95,7	99,2	92,6	31,5
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison sèche					
eau du robinet dans le logement	0,0	1,6	,7	2,4	19,6
eau du robinet dans la cour/concession	,4	3,8	1,3	5,9	48,9
robinet du voisin	,2	2,1	,7	3,4	3,9
borne fontaine/robinet public	13,9	23,9	16,4	30,3	20,3
puits ouvert dans le logement	0,0	,1	,2	,1	0,0
puits ouvert dans la cour/concession	,9	2,6	1,4	3,7	,2
puits ouvert ailleurs	58,8	40,1	51,5	30,3	,7
puits couvert dans le logement	0,0	,1	,2	0,0	,1
puits couvert dans la cour/concession	0,0	1,3	,3	2,1	0,0
puits protégé ailleurs	6,7	5,9	6,8	5,2	0,0
forage	11,2	11,4	15,1	8,1	1,2
source aménagée	,1	,2	0,0	,3	0,0
source non aménagée	,7	,2	,2	,2	,0
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	2,1	3,9	3,0	4,7	0,0
camion citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
vendeurs ambulants (garoua)	0,0	1,4	,4	2,2	5,3

Approche non monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	4,7	1,2	1,4	1,0	0,0
eau de pluie	,1	0,0	0,0	0,0	0,0
autres	,1	,3	,5	,2	0,0
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'éclairage pour votre logement					
électricité	0,0	10,2	0,0	19,0	90,3
générateur	0,0	1,3	0,0	2,5	3,9
lampe à pétrole	1,0	1,5	2,0	1,1	,1
lampe à pile	98,7	86,5	97,9	76,7	4,7
energie solaire	,2	,3	,0	,6	1,0
autre	,1	,1	,1	,1	0,0
Manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonite					
oui	0,0	,1	0,0	,3	2,1
non	100,0	99,9	100,0	99,7	97,9
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ménage connecté à un reseau internet					
oui	0,0	,0	0,0	,0	5,8
non	100,0	100,0	100,0	100,0	94,2
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl					
oui	0,0	0,0	0,0	0,0	10,1
non	100,0	100,0	100,0	100,0	89,9
manquant		0,0	0,0	0,0	0,0
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
bois ramassé	93,3	78,5	94,1	65,2	14,3
bois acheté	5,9	20,6	5,3	33,8	57,9
charbon de bois	0,0	,4	,0	,7	7,1
gaz	0,0	,1	,0	,1	20,1
electricité	0,0	0,0	0,0	0,0	,3
pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
biomasse	,4	,1	,1	,0	0,0
autre	,4	,3	,4	,3	,2
manquant	0,0	,0	,1	0,0	0,0
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
aucune autre source	61,8	59,1	65,0	54,0	50,3
bois ramassé	3,9	7,1	1,6	11,9	8,4
bois acheté	12,7	16,6	15,2	17,8	14,2
charbon de bois	,5	3,3	1,0	5,2	13,5

Approche non monétaire	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
gaz	0,0	,1	0,0	,2	11,8
electricité	0,0	0,0	0,0	0,0	,4
pétrole	0,0	,4	0,0	,8	,0
biomasse	20,2	12,3	16,8	8,5	,3
autre	,6	,8	,2	1,3	1,0
manquant	,3	,3	,1	,4	,2
mode d'évacuation des ordures ménagère					
dépotoire public/ container	1,2	2,3	,8	3,6	9,4
ramassage privé	,0	2,4	,8	3,9	37,2
jetées par le ménage	92,4	90,0	94,7	85,9	49,0
brulées par le ménage	2,3	3,5	1,9	4,8	3,6
enterrées par le ménage	,2	,5	,1	,8	,5
autre	3,9	1,3	1,7	1,1	,4
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100
type de sanitaire qu'utilise le ménage					
w c avec chasse eau	0,0	,8	0,0	1,5	14,2
latrines améliorées couvertes	0,0	6,3	0,0	11,7	43,6
latrines améliorées non couvertes	1,1	7,1	1,8	11,7	26,9
fosse rudimentaire/trou court	2,0	9,6	4,7	13,7	10,6
aucune toilette (dans la nature)	96,7	76,1	93,5	61,3	4,7
autre	0,0	,0	0,0	,1	0,0
manquant	,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Total					
moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser des excréments					
camion vidangeur	2,2	11,4	8,1	11,8	45,4
transfert dans un trou	61,3	76,0	81,1	75,3	46,8
eau de pluie, cours d'eau	11,3	1,0	0,0	1,2	,8
autre	15,6	11,6	10,8	11,7	7,0
manquant	9,5	,0	0,0	,0	0,0
Total					
principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage					
puisard (fosse moderne)	0,0	,7	,0	1,2	11,0
trou à ciel ouvert	,5	2,6	,6	4,2	3,9
caniveau	,3	,4	,3	,6	4,6
dans la nature	98,5	95,2	98,4	92,4	78,7
autre	,5	1,2	,8	1,5	1,8
manquant	,2	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ECVMA 2014

Annexe 6: Incidence de niveau de vie selon l'approche du noyau dur

		2014 Classe de bien être (%) en ligne				
		Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
Région	Noyau dur					
	Agadez	,6	17,4	12,6	12,0	57,4
	Diffa	9,7	15,3	10,6	2,3	62,1
	Dosso	35,6	2,9	3,9	1,2	56,3
	Maradi	27,3	5,5	1,3	1,5	64,4
	Tahoua	8,4	11,9	8,8	3,5	67,5
	Tillabéri	25,0	6,3	5,0	1,1	62,6
	Zinder	37,9	7,4	5,4	1,9	47,3
	Niamey	,6	2,1	8,5	32,7	56,1
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
Milieu de résidence	Urbain	1,5	2,3	10,1	23,5	62,6
	Rural	27,7	8,4	4,7	,3	58,8
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
Milieu de résidence	Niamey	,6	2,1	8,5	32,7	56,1
	Autre urbain	2,1	2,5	11,0	18,1	66,4
	Agricole	26,5	8,3	5,1	,3	59,9
	Agropastorale	34,3	7,5	3,4	,4	54,4
	Pastorale	18,3	12,5	5,2	,4	63,7
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
Genre du chef	masculin	24,5	7,5	5,4	3,9	58,7
	féminin	13,8	7,2	7,1	5,6	66,3
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
Education du chef	Rien ou préscolaire	26,4	8,1	4,7	1,2	59,6
	Primaire	14,4	2,9	11,8	9,7	61,2
	Secondaire premier cycle	0,0	6,7	10,1	18,2	65,0
	Secondaire second cycle	0,0	0,0	11,7	40,4	47,9
	Supérieur	0,0	0,0	0,0	79,5	20,5
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
Branche activité du chef	Agriculture	29,1	7,2	4,1	,3	59,2
	Elevage/Sylv./pêche	21,3	21,5	4,3	1,7	51,2
	Industrie	14,0	3,2	9,4	10,1	63,3
	Commerce	14,9	9,3	10,1	9,0	56,6
	Transport	0,0	3,5	9,9	14,9	71,7
	Education/santé	1,0	2,0	7,0	30,4	59,7

		2014 Classe de bien être (%) en ligne				
		Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
Noyau dur	Services pers./domestique	18,4	1,6	8,1	2,4	69,5
	Adm gén/télécom/fin/aut.	5,1	6,1	8,5	28,5	51,8
	Inactif ou sans emploi	13,8	10,6	5,5	8,5	61,6
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
Secteur instit. du chef	Secteur public	1,7	4,5	5,6	30,1	58,1
	Gde entse	4,2	1,7	12,5	31,6	49,9
	Entse individuelle	25,9	7,6	5,3	2,1	59,2
	Ménage	7,0	4,2	9,8	3,0	75,9
	Total	24,0	7,2	5,6	3,8	59,3
groupe socioéconomique	Salarié public/privé	2,1	3,7	6,9	31,5	55,8
	Salarié privé ind.	13,3	3,1	7,9	4,7	71,1
	Indépendant Agr.	28,7	7,9	4,1	,4	58,9
	Indépendant non Ag.	15,2	6,4	9,9	8,3	60,3
	Sans emploi	13,8	10,6	5,5	8,5	61,6
	Total	23,4	7,4	5,6	4,1	59,5
type de logement actuel	appartement dans un immeuble, studio	0,0	0,0	16,4	0,0	83,6
	chambre (entrer/coucher)	36,7	8,8	5,0	,5	49,0
	case traditionnelle	41,7	7,1	1,3	,2	49,6
	maison individuelle de type traditionnel	21,5	7,8	6,3	1,5	62,9
	maison moderne dans une concession	0,0	,4	7,1	41,9	50,7
	villa de type moderne	0,0	0,0	1,7	59,0	39,3
	célibatérium	16,9	4,9	7,3	13,4	57,5
	tente/hangar	3,6	22,2	4,9	,6	68,7
	autre	0,0	0,0	7,7	13,8	78,5
statut d'occupation actuel	propriétaire avec titre foncier/acte de propriété	11,7	1,9	8,1	15,7	62,6
	propriétaire sans titre foncier ni acte de propriété	27,0	8,4	4,9	,6	59,2
	copropriétaire/familiale avec titre foncier	22,4	15,3	2,4	7,3	52,6
	copropriétaire/familiale sans titre foncier	28,2	7,2	4,5	1,6	58,5
	locataire	0,0	2,2	11,0	33,2	53,7
	location-vente	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

		2014 Classe de bien être (%) en ligne				
		Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
Noyau dur	logé gratuitement (parents, amis)	11,0	9,5	7,8	3,8	67,9
	logement de fonction	0,0	0,0	18,3	38,5	43,2
	autre	39,5	14,7	0,0	0,0	45,8
principal matériau de construction des murs extérieurs	terre	24,6	7,7	5,7	1,1	60,9
	ciment/béton/pierres avec ciment	0,0	0,0	7,4	41,2	51,4
	pierres avec banco	22,9	7,8	8,8	2,0	58,5
	bois/ paille	34,7	12,8	1,3	,1	51,1
	tôle en métal	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	briques cuites	42,1	4,0	2,8	,4	50,8
	terre stabilisée	0,0	,9	14,0	,5	84,7
	semi dur	0,0	0,0	4,4	25,4	70,2
	autre	0,0	29,4	11,4	,6	58,6
principal matériau du toit	tôle en métal	0,0	1,8	12,0	24,4	61,8
	tuile	0,0	0,0	7,7	9,1	83,2
	béton	0,0	0,0	0,0	91,5	8,5
	peau	33,7	6,9	0,0	0,0	59,4
	bois	29,2	6,5	3,8	,6	59,9
	terre	24,5	8,3	5,6	1,3	60,3
	paille	36,0	8,6	1,2	,2	54,0
	autre	9,9	28,3	7,0	1,0	53,7
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principal matériel de construction du sol du logement	terre/sable	27,4	8,7	4,6	,6	58,8
	ciment/béton	0,0	0,0	12,0	22,2	65,8
	carreaux/marbre	0,0	0,0	0,0	78,3	21,7
	moquette/ parquet ciré	0,0	0,0	2,7	10,1	87,2
	autre	0,0	,1	8,7	41,0	50,2
	manquant	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen	oui	0,0	1,2	7,6	35,9	55,3
	non	25,8	8,1	5,4	,9	59,9
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison sèche	eau du robinet dans le logement	0,0	1,3	6,7	31,3	60,8
	eau du robinet dans la cour/concession	0,0	1,4	7,3	35,4	55,9
	robinet du voisin	1,0	6,7	8,8	3,6	79,9
	borne fontaine/robinet public	16,1	6,3	9,1	2,2	66,4

	2014 Classe de bien être (%) en ligne				
	Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
Noyau dur					
puits ouvert dans le logement	0,0	0,0	31,7	0,0	68,3
puits ouvert dans la cour/concession	16,1	8,7	23,6	0,0	51,7
puits ouvert ailleurs	31,6	8,8	3,3	,0	56,2
puits couvert dans le logement	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
puits couvert dans la cour/concession	0,0	0,0	14,2	0,0	85,8
puits protégé ailleurs	30,2	3,5	3,2	0,0	63,1
forage	27,4	12,6	2,5	,4	57,1
source aménagée	0,0	0,0	63,6	0,0	36,4
source non aménagée	55,8	7,4	0,0	,8	36,0
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	15,0	6,3	9,5	0,0	69,2
camion citerne	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
vendeurs ambulants (garoua)	0,0	3,8	13,6	16,6	66,0
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	46,7	9,2	0,0	0,0	44,1
eau de pluie	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
autres	0,0	20,4	11,7	0,0	67,8
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison de pluie					
aucune autre source	2,5	2,4	10,9	1,1	83,1
eau du robinet dans le logement	0,0	1,3	4,8	30,6	63,2
eau du robinet dans la cour/concession	0,0	1,5	7,5	36,3	54,7
robinet du voisin	1,0	7,0	9,2	3,9	78,8
borne fontaine/robinet public	15,5	5,8	10,2	2,4	66,1
puits ouvert dans le logement	0,0	0,0	22,4	0,0	77,6
puits ouvert dans la cour/concession	15,3	6,1	25,6	0,0	52,9
puits ouvert ailleurs	31,3	9,6	3,8	,0	55,3
puits couvert dans le logement	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
puits couvert dans la cour/concession	7,8	0,0	12,6	0,0	79,6
puits protégé ailleurs	32,6	3,0	3,1	0,0	61,2

		2014 Classe de bien être (%) en ligne				
		Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
Noyau dur	forage	24,2	11,7	2,5	,4	61,3
	source aménagée	51,5	0,0	0,0	0,0	48,5
	source non aménagée	45,5	7,0	0,0	,2	47,2
	fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	20,5	5,4	5,5	0,0	68,6
	camion-citerne	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
	vendeurs ambulants (Garoua)	0,0	3,8	13,6	16,5	66,1
	eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	mini aep	46,7	9,2	0,0	0,0	44,1
	eau de pluie	33,1	10,4	2,9	0,0	53,6
	autres	0,0	12,7	7,3	9,0	71,0
	manquant	0,0	0,0	0,0	43,8	56,3
principale source d'éclairage pour votre logement	électricité	0,0	0,0	9,1	27,4	63,5
	générateur	0,0	0,0	12,9	3,0	84,1
	lampe à pétrole	18,7	12,6	5,1	0,0	63,7
	lampe à pile	27,9	8,8	4,8	,1	58,4
	énergie solaire	17,9	0,0	11,1	12,6	58,5
	autre	31,1	2,9	36,3	0,0	29,7
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonitel	oui	0,0	0,0	0,0	30,7	69,3
	non	23,5	7,5	5,6	4,0	59,4
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ménage connecté à un réseau internet	oui	0,0	0,0	0,0	81,6	18,4
	non	23,6	7,5	5,6	3,6	59,7
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl	oui	0,0	0,0	0,0	72,4	27,6
	non	23,7	7,5	5,6	3,4	59,8
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine	bois ramassé	29,0	8,5	3,9	,4	58,2
	bois acheté	3,8	3,9	13,2	10,8	68,4
	charbon de bois	0,0	,7	5,2	40,4	53,6
	gaz	0,0	0,0	,2	67,8	32,0
	électricité	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
	pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

		2014 Classe de bien être (%) en ligne				
		Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
Noyau dur	biomasse	84,6	0,0	0,0	0,0	15,4
	autre	4,5	20,8	,4	1,7	72,6
	manquant	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine	aucune autre source	23,4	8,1	5,2	2,7	60,6
	bois ramassé	11,7	2,3	14,2	5,1	66,7
	bois acheté	19,4	5,7	3,2	5,3	66,3
	charbon de bois	3,2	3,9	19,1	15,9	58,0
	gaz	0,0	0,0	,4	61,5	38,2
	électricité	0,0	0,0	0,0	57,8	42,2
	pétrole	0,0	0,0	0,0	,5	99,5
	biomasse	39,9	10,8	2,6	,1	46,6
	autre	22,6	1,0	17,9	5,1	53,4
	manquant	37,4	0,0	1,6	3,3	57,7
mode d'évacuation des ordures ménagères	dépotoir public/ container	12,2	2,1	6,2	14,0	65,5
	ramassage privé	,2	,3	8,6	40,7	50,2
	jetées par le ménage	24,9	8,1	5,1	1,8	60,2
	brulées par le ménage	14,2	5,2	12,8	4,1	63,7
	enterrées par le ménage	18,2	0,0	16,5	3,9	61,4
	autre	46,8	8,6	4,7	,1	39,7
	manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
type de sanitaire qu'utilise le ménage	w c avec chasse eau	0,0	0,0	2,8	46,3	50,8
	latrines améliorées couvertes	0,0	0,0	9,0	20,2	70,8
	latrines améliorées non couvertes	1,6	2,2	15,4	17,8	63,0
	fosse rudimentaire/trou court	8,3	5,5	8,5	6,8	70,9
	aucune toilette (dans la nature)	29,5	9,0	4,2	,0	57,3
	autre	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	manquant	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser	Camion vidangeur	0,0	,3	5,8	42,6	51,3
	Transfert dans un trou	3,2	3,4	12,1	10,1	71,1
	Eau de pluie, cours d'eau	35,2	0,0	36,3	0,0	28,5
	Autre évac	1,9	0,0	5,6	5,7	86,7

		2014 Classe de bien être (%) en ligne				
		Classe des Défavorisés	Classe Moyenne inférieure	Classe Moyenne supérieure	Classe des Aisés	Manquant
des excréments	Noyau dur					
	Pas de toilettes	29,5	9,0	4,2	,0	57,3
	9,00	97,8	0,0	0,0	0,0	2,2
principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage	puisard (fosse moderne)	0,0	0,0	9,9	43,5	46,7
	trou à ciel ouvert	8,0	4,1	11,4	6,7	69,8
	caniveau	11,6	0,0	12,4	25,1	50,8
	dans la nature	24,2	7,6	5,3	3,1	59,7
	autre	19,4	12,5	4,6	18,3	45,3
	manquant	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
groupe âges	moins de 25 ans	22,8	12,3	5,2	2,6	57,2
	25-34 ans	17,9	6,2	9,2	3,4	63,2
	35-44 ans	25,1	6,7	5,8	3,8	58,7
	45-54 ans	27,8	6,5	4,4	4,9	56,4
	55-64 ans	24,7	7,4	4,5	4,5	58,9
	65 ans et plus	16,1	12,3	4,7	3,3	63,6
taille de ménage	une personne	4,9	11,9	3,0	8,0	72,2
	2 personnes	1,5	24,9	5,1	6,3	62,1
	3 à 5 pers	13,8	10,6	9,7	6,9	59,0
	6 à 9 pers	22,8	7,3	6,2	4,2	59,4
	10 à 14 pers	35,9	4,3	1,7	1,8	56,3
	15 pers et plus	23,1	4,2	,5	,6	71,6

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 7: Incidence de niveau de vie selon l'approche du noyau dur

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Region					
Agadez	,1	6,7	6,5	8,4	2,8
Diffa	1,4	7,2	6,6	1,9	3,6
Dosso	18,1	4,6	8,4	3,6	11,3
Maradi	23,2	14,8	4,6	7,4	21,6
Tahoua	7,0	31,0	30,7	16,8	22,1
Tillabéri	16,9	13,5	14,3	4,3	16,7
Zinder	33,3	20,5	19,8	9,7	16,4
Niamey	,1	1,7	9,1	47,9	5,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Milieu de résidence					
Urbain	1,1	5,1	29,4	93,3	17,1
Rural	98,9	94,9	70,6	6,7	82,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Milieu de résidence					
Niamey	,1	1,7	9,1	47,9	5,6
Autre urbain	,9	3,4	20,3	45,4	11,4
Agricole	64,0	62,8	52,0	3,9	57,0
Agropastorale	29,6	20,5	12,2	2,1	18,5
Pastorale	5,4	11,7	6,4	,7	7,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Genre du chef					
masculin	94,1	90,4	87,3	86,4	88,9
féminin	5,9	9,6	12,7	13,6	11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Education du chef					
Rien ou préscolaire	94,6	91,7	70,2	24,2	84,1
Primaire	5,4	3,5	18,5	20,7	9,0
Secondaire premier cycle	0,0	4,8	9,7	23,9	5,9
Secondaire second cycle	0,0	0,0	1,6	7,7	,6
Supérieur	0,0	0,0	0,0	23,6	,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Branche activité du chef					
Agriculture	79,5	62,1	47,7	4,9	63,9
Elevage/Sylv./pêche	3,0	9,7	2,6	1,4	2,9
Industrie	3,4	2,4	9,5	14,0	6,0
Commerce	6,3	12,5	18,0	22,0	9,5
Transport	0,0	,6	2,4	4,9	1,6
Education/santé	,1	,5	2,3	13,9	1,9
Services pers./domestique	3,4	,9	6,4	2,6	5,1
Adm gén/télécom/fin/aut.	,7	2,8	5,2	23,9	3,0
Inactif ou sans emploi	3,5	8,4	5,8	12,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Secteur instit. du chef					
Secteur public	,3	2,3	3,7	29,2	3,6
Gde entse	,4	,5	4,9	18,1	1,8
Entse individuelle	98,7	95,8	87,2	50,8	91,5
Ménage	,7	1,4	4,2	1,9	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Groupe socioéconomique					
Salarié public/privé	,5	2,5	6,3	39,0	4,7
Salarié privé ind.	1,3	,9	3,2	2,6	2,7
Indépendant Agr.	82,0	71,3	49,6	6,1	66,4
Indépendant non Ag.	12,8	16,9	35,1	39,9	20,0
Sans emploi	3,5	8,4	5,8	12,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de logement actuel					
appartement dans un immeuble, studio	0,0	0,0	,2	0,0	,1
chambre (entrer/coucher)	8,7	6,6	5,0	,6	4,6
case traditionnelle	23,5	12,7	3,2	,6	11,0
maison individuelle de type traditionnel	64,3	73,4	78,7	25,0	74,0
maison moderne dans une concession	0,0	,2	5,2	42,0	3,5
villa de type moderne	0,0	0,0	,3	16,3	,7
célibatérium	3,3	3,0	6,0	15,1	4,4
tente/hangar	,2	4,1	1,2	,2	1,6
autre	0,0	0,0	,1	,1	,1
manquant					
Statut d'occupation actuel					
propriétaire avec titre foncier/acte de propriété	6,0	3,0	17,4	46,0	12,6
propriétaire sans titre foncier ni acte de propriété	76,7	75,1	58,8	9,6	66,4
copropriétaire/familiale avec titre foncier	2,3	4,9	1,0	4,2	2,1
copropriétaire/familiale sans titre foncier	12,9	10,3	8,6	4,2	10,5
locataire	0,0	1,0	6,8	28,2	3,1
location vente	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
logé gratuitement (parents, amis)	2,0	5,4	6,0	3,9	4,9
logement de fonction	0,0	0,0	1,4	3,9	,3
autre	,2	,2	0,0	0,0	,1
principal matériau de construction des murs extérieurs					
terre	78,6	77,5	77,3	20,9	76,8
ciment béton	0,0	0,0	8,7	65,9	5,7
pierres	3,2	3,5	5,2	1,6	3,3
bois/ paille	13,7	15,9	2,2	,2	8,0

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
tôle en métal	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
briques cuites	4,4	1,3	1,2	,2	2,1
terre stabilisée	0,0	,1	3,0	,1	1,7
semi-dur	0,0	0,0	1,4	11,0	2,1
autre	0,0	1,7	,9	,1	,4
manquant					
principal matériau du toit					
tôle en métal	0,0	3,0	27,0	74,7	13,0
tuile	0,0	0,0	,5	,8	,5
béton	0,0	0,0	0,0	3,2	,0
peau	,1	,1	0,0	0,0	,1
bois	12,9	9,1	7,1	1,5	10,5
terre	63,8	68,4	61,5	19,1	61,9
paille	22,9	17,3	3,2	,6	13,6
autre	,2	2,2	,7	,1	,5
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principal matériel de construction du sol du logement					
terre/sable	100,0	100,0	71,0	12,0	84,7
ciment/béton	0,0	0,0	28,4	71,4	14,6
carreaux/marbre	0,0	0,0	0,0	13,4	,3
moquette/ parquet ciré	0,0	0,0	,1	,4	,3
autre	0,0	,0	,4	2,8	,2
manquant	,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Le ménage est connecté au réseau d'eau de la seen					
Oui	0,0	1,5	12,3	79,8	8,4
non	100,0	98,5	87,7	20,2	91,6
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison sèche					
eau du robinet dans le logement	0,0	,5	3,3	21,3	2,8
eau du robinet dans la cour/concession	0,0	1,4	9,1	60,6	6,6
robinet du voisin	,1	1,4	2,4	1,4	2,1
borne fontaine/robinet public	13,5	16,6	32,1	10,5	22,0
puits ouvert dans le logement	0,0	0,0	,4	0,0	,1
puits ouvert dans la cour/concession	1,2	2,0	7,3	0,0	1,5
puits ouvert ailleurs	58,5	51,1	25,9	,1	41,0
puits couvert dans le	0,0	0,0	0,0	0,0	,1

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
logement					
puits couvert dans la cour/concession	0,0	0,0	1,6	0,0	,9
puits protégé ailleurs	7,3	2,7	3,2	0,0	6,0
forage	12,0	17,4	4,7	1,0	9,9
source aménagée	0,0	0,0	1,7	0,0	,1
source non aménagée	,8	,3	0,0	,1	,2
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	1,8	2,4	4,8	0,0	3,3
camion citerne	0,0	0,0	0,0	,1	0,0
vendeurs ambulants (garoua)	0,0	,6	3,0	5,0	1,4
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
mini aep	4,9	3,0	0,0	0,0	1,8
eau de pluie	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
autres	0,0	,6	,4	0,0	,2
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
principale source d'approvisionnement en eau de boisson du ménage en saison de pluie					
aucune autre source	,1	,2	1,0	,1	,7
eau du robinet dans le logement	0,0	,5	2,4	20,5	2,9
eau du robinet dans la cour/concession	0,0	1,4	9,2	60,5	6,3
robinet du voisin	,1	1,4	2,4	1,4	2,0
borne fontaine/robinet public	11,6	13,7	32,2	10,3	19,6
puits ouvert dans le logement	0,0	0,0	,4	0,0	,1
puits ouvert dans la cour/concession	,9	1,2	6,6	0,0	1,3
puits ouvert ailleurs	55,0	53,1	27,7	,1	38,2
puits couvert dans le logement	0,0	0,0	0,0	0,0	,1
puits couvert dans la cour/concession	,2	0,0	1,6	0,0	1,0
puits protégé ailleurs	8,0	2,3	3,2	0,0	5,9
forage	11,0	16,8	4,7	1,0	11,0
source aménagée	1,1	0,0	0,0	0,0	,4
source non aménagée	2,2	1,1	0,0	,1	,9
fleuve/rivière/lac/barrage/eau de pluie	4,3	3,5	4,9	0,0	5,7
camion citerne		0,0	0,0	,1	0,0
vendeurs ambulants (garoua)	0,0	,6	3,0	5,0	1,4
eau en bouteille	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
mini aep	4,9	3,0	0,0	0,0	1,8
eau de pluie	,7	,7	,2	0,0	,4
autres	0,0	,6	,4	,7	,4
manquant	0,0	0,0	0,0	,1	,0
Principale source d'éclairage pour votre logement					
electricité	0,0	0,0	23,2	96,0	15,3
générateur	0,0	0,0	2,5	,8	1,5
lampe à pétrole	,9	2,0	1,1	0,0	1,3
lampe à pile	98,7	98,0	72,0	2,2	81,6
energie solaire	,3	0,0	,7	1,0	,3
autre	,1	,0	,5	0,0	,0
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Le ménage est connecté au réseau de téléphonie fixe de la sonitel					
oui	0,0	0,0	0,0	2,1	,3
non	100,0	100,0	100,0	97,9	99,7
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ménage connecté à un réseau internet					
oui	0,0	0,0	0,0	11,6	,2
non	100,0	100,0	100,0	88,4	99,8
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
le ménage est abonné aux chaînes de télévision par câble, satellite ou adsl					
oui	0,0	0,0	0,0	17,9	,5
non	100,0	100,0	100,0	82,1	99,5
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
premier combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
bois ramassé	96,2	89,1	54,8	7,0	76,1
bois acheté	3,0	9,7	44,2	49,4	21,5
Charbon de bois	0,0	,1	,9	9,0	,8
gaz	0,0	0,0	,1	33,8	1,1
Electricité	0,0	0,0	0,0	,8	0,0
pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
biomasse	,7	0,0	0,0	0,0	,0
autre	,1	,9	,0	,1	,4
manquant	0,0	,2	0,0	0,0	0,0
deuxième combustible utilisé par le ménage pour la cuisine					
aucune autre source	59,0	64,4	55,8	39,7	60,3
bois ramassé	3,0	1,8	15,3	7,6	6,7
bois acheté	12,3	11,4	8,7	19,5	16,6

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
charbon de bois	,4	1,7	11,1	12,7	3,2
gaz	0,0	0,0	,1	18,6	,8
electricité	0,0	0,0	0,0	,5	,0
pétrole	0,0	0,0	0,0	,0	,4
biomasse	24,1	20,6	6,7	,3	11,1
autre	,7	,1	2,3	,9	,6
manquant	,4	0,0	,1	,2	,3
mode d'évacuation des ordures ménagères					
dépotoire public/ container	1,3	,7	2,8	8,9	2,8
ramassage privé	,0	,2	7,7	49,6	4,2
jetées par le ménage	92,0	94,3	79,5	38,1	87,8
brulées par le ménage	1,8	2,1	7,0	3,1	3,3
enterrées par le ménage	,3	0,0	1,1	,3	,4
autre	4,5	2,6	1,9	,1	1,5
manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
type de sanitaire qu'utilise le ménage					
w c avec chasse eau	0,0	0,0	,9	20,8	1,6
latrines améliorées couvertes	0,0	0,0	12,3	37,6	9,1
latrines améliorées non couvertes	,5	2,0	18,7	29,5	7,2
fosse rudimentaire/trou court	2,4	5,0	10,4	11,4	8,1
aucune toilette (dans la nature)	96,8	93,0	57,6	,7	74,0
autre	0,0	0,0	0,0	0,0	,0
manquant	,3	0,0	0,0	0,0	0,0
moyen qu'utilise le ménage pour se débarrasser des excréments					
camion vidangeur	0,0	,2	6,0	59,9	5,0
transfert dans un trou	2,0	6,7	31,8	36,2	17,5
eau de pluie, cours d'eau	,5	0,0	2,2	0,0	,2
autre	,2	0,0	2,3	3,2	3,4
Pas de toilettes	96,8	93,0	57,6	,7	74,0
manquant	,5	0,0	0,0	0,0	,0
Principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage					
puisard (fosse moderne)	0,0	0,0	2,5	15,3	1,1
trou à ciel ouvert	,6	1,1	3,9	3,1	2,2
caniveau	,4	0,0	1,8	4,9	,7
dans la nature	97,8	97,3	91,0	72,3	95,2
autre	,8	1,7	,8	4,4	,8
manquant	,3	0,0	0,0	0,0	0,0

Noyau dur	2014 Classe de bien-être (pcexp) (% en colonne)				
	Classe des défavorisés	Classe moyenne	Classe moyenne inférieure	Classe moyenne supérieure	Classe des plus aisés
Classe âge					
Moins de 25 ans	1,0	1,6	,9	,6	1,0
25-34 ans	12,1	13,2	26,1	13,3	16,8
35-44 ans	29,1	24,3	28,1	25,1	26,8
45-54 ans	29,7	22,0	19,6	30,3	23,8
55-64 ans	19,8	18,6	15,0	20,8	18,6
65 ans et plus	8,4	20,3	10,3	9,9	13,1
Classe taille					
une personne	,1	,5	,2	,6	,4
2 personnes	,1	5,1	1,4	2,3	1,6
3 à 5 pers	14,0	34,0	41,6	39,9	23,6
6 à 9 pers	42,4	43,0	48,8	45,3	43,7
10 à 14 pers	37,1	13,9	7,5	10,9	23,0
15 pers et plus	6,4	3,6	,5	1,0	7,8

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 8 : Coefficient budgétaire des postes de dépenses

Classe de niveau de vie	Alimentation et boissons non alcoolisées	Boissons alcoolisées et tabac	Habillement et chaussure	Logement et électricité	Meubles articles ménages/entretien courant	Santé	Transport	Communication	Loisir, culture	Education	Restaurant	Biens et services divers
Classe des défavorisés												
<i>Moyenne</i>	0,6944	0,0111	0,0700	0,0935	0,0438	0,0446	0,0157	0,0152	0,0003	0,0041	0,0011	0,0062
<i>Ecart-type</i>	0,1033	0,0178	0,0459	0,0524	0,0199	0,0680	0,0270	0,0197	0,0032	0,0098	0,0055	0,0092
Classe moyenne												
<i>Moyenne</i>	0,6445	0,0134	0,0689	0,1001	0,0422	0,0547	0,0319	0,0242	0,0001	0,0068	0,0023	0,0109
<i>Ecart-type</i>	0,1326	0,0189	0,0433	0,0672	0,0196	0,0820	0,0402	0,0229	0,0012	0,0173	0,0087	0,0152
Classe moyenne inférieure												
<i>Moyenne</i>	0,6599	0,0128	0,0693	0,0958	0,0420	0,0536	0,0276	0,0219	0,0001	0,0056	0,0022	0,0091
<i>Ecart-type</i>	0,1239	0,0187	0,0446	0,0631	0,0192	0,0725	0,0376	0,0224	0,0008	0,0131	0,0083	0,0123
Classe moyenne supérieure												
<i>Moyenne</i>	0,6075	0,0147	0,0679	0,1106	0,0427	0,0575	0,0421	0,0296	0,0002	0,0097	0,0023	0,0152
<i>Ecart-type</i>	0,1449	0,0191	0,0401	0,0751	0,0206	0,1014	0,0441	0,0232	0,0018	0,0244	0,0096	0,0200
Classe des aisés												
<i>Moyenne</i>	0,4929	0,0102	0,0715	0,1491	0,0496	0,0698	0,0563	0,0362	0,0005	0,0265	0,0045	0,0329
<i>Ecart-type</i>	0,1545	0,0132	0,0411	0,0878	0,0225	0,1229	0,0530	0,0257	0,0025	0,0520	0,0125	0,0348
Ensemble population												
<i>Moyenne</i>	0,6569	0,0121	0,0696	0,1006	0,0435	0,0511	0,0261	0,0208	0,0002	0,0070	0,0019	0,0103
<i>Ecart-type</i>	0,1321	0,0181	0,0444	0,0641	0,0201	0,0800	0,0377	0,0225	0,0024	0,0202	0,0078	0,0167

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 9 : Coefficients budgétaires (%)

	Alimenta tion et boissons non alcoolisée s	Boissons alcoolisées et tabac	Habille ment et chaussur es	Logement et électricité	Meubles articles ménages et entretien courant	Santé	Transport	Commu nication	Loisir/Cul ture	Educatio n	Restaur ant	Biens et services divers
Classe												
Défavorisés	69,8	1,1	7,1	9,4	4,6	4,2	1,4	1,3	0,0	0,4	0,1	0,6
Moyenne inférieur	67,2	1,3	6,6	9,7	4,4	4,8	2,4	2,0	0,0	0,4	0,2	0,8
Moyenne supérieur	61,9	1,5	6,7	10,9	4,4	5,4	3,9	2,8	0,0	0,7	0,2	1,3
Aisés	49,6	1,0	7,3	15,3	5,2	7,0	5,5	3,6	0,1	2,0	0,5	2,9
Milieu de résidence												
Urbain	47,8	0,9	7,8	18,1	5,2	6,0	5,2	3,8	0,0	2,2	0,4	2,5
Rural	69,1	1,3	6,7	8,8	4,4	4,7	2,1	1,7	0,0	0,3	0,2	0,7
région												
Agadez	60,7	3,4	7,0	11,2	3,4	3,3	5,4	2,1	0,0	1,4	0,1	1,9
Diffa	66,9	1,6	7,7	12,6	3,7	4,1	1,1	1,0	0,0	0,2	0,0	1,0
Dosso	69,4	0,6	7,0	9,0	4,2	3,9	2,3	1,8	0,0	0,6	0,1	0,9
Maradi	67,9	1,0	8,1	9,4	5,0	4,1	1,9	1,2	0,0	0,4	0,2	0,6
Tahoua	65,5	1,2	7,0	8,9	4,7	5,8	2,7	2,3	0,0	0,5	0,3	1,0
Tillabéri	65,2	1,8	5,5	11,9	3,9	5,6	2,2	2,5	0,0	0,4	0,1	0,9
Zinder	68,9	1,2	6,5	8,6	4,6	5,0	1,9	1,8	0,0	0,3	0,2	0,9
Niamey	42,7	0,7	6,4	20,9	5,5	5,5	7,1	4,2	0,1	3,2	0,7	3,0

	Alimenta tion et boissons non alcoolisée s	Boissons alcoolisées et tabac	Habile ment et chaussur es	Logement et électricité	Meubles articles ménages et entretien courant	Santé	Transport	Commu nication	Loisir/Cul ture	Educatio n	Restaur ant	Biens et services divers
Sexe CM												
masculin	65,4	1,4	6,9	10,1	4,5	4,9	2,7	2,1	0,0	0,6	0,2	1,1
féminin	65,8	0,6	6,5	12,4	4,8	4,7	1,9	1,5	0,0	0,8	0,2	0,8
Niveau éducation CM												
Rien ou préscolaire	67,5	1,3	6,8	9,7	4,4	4,9	2,2	1,8	0,0	0,4	0,2	0,8
Primaire	59,2	1,3	6,7	13,1	4,9	5,0	4,0	2,8	0,1	1,0	0,2	1,5
Secondaire première	56,5	1,2	7,3	13,4	5,2	4,3	4,0	3,6	0,0	1,6	0,3	2,5
Secondaire second	44,1	1,0	8,5	14,6	6,0	6,0	8,5	4,0	0,1	3,0	0,1	4,2
Supérieur	38,3	0,5	7,3	19,7	6,8	3,7	7,2	4,8	0,1	5,2	0,3	6,0
Total	65,5	1,2	6,9	10,4	4,5	4,9	2,6	2,0	0,0	0,6	0,2	1,0

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 10: Indice d'inégalité de Gini par classe

	APPROCHE	
	monétaire	non monétaire
1: Défavorisés	0,1505	0,262335
2: Moyennes	0,1481	0,345718
3: Aisés	0,1603	0,185912
Population	0,3246	0,607797

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 11: Inégalité selon quelques caractéristiques du ménage

Indice d'Inégalité de Gini	APPROCHE	
	monétaire	non monétaire
Régions		
Agadez	0,251841	0,526062
Diffa	0,267627	0,486367
Dosso	0,263056	0,577073
Maradi	0,313401	0,518585
Tahoua	0,281487	0,565527
Tillabéri	0,276267	0,568857
Zinder	0,290244	0,605882
Niamey	0,311713	0,309037
Population	0,324605	0,607797
Milieu de résidence		
Urbain	0,301945	0,353867
Rural	0,283551	0,490239
Population	0,324605	0,607797
Milieu de résidence		
Niamey	0,311713	0,309037

Indice d'Inégalité de Gini	APPROCHE	
	monétaire	non monétaire
Autre urbain	0,284322	0,369285
Agricole	0,281065	0,479857
Agropastorale	0,283776	0,494003
Pastorale	0,269202	0,512872
Population	0,324605	0,607797
Genre		
1: masculin	0,321430	0,612268
2: féminin	0,335078	0,564621
Population	0,324605	0,607797
Niveau d'instruction du Chef de ménage		
Rien ou préscolaire	0,290046	0,555058
Primaire	0,354511	0,500666
Secondaire premier cycle	0,328258	0,41498
Secondaire second cycle	0,297067	0,269975
Supérieur	0,240189	0,150621
Population	0,324605	0,607797
Branches d'activité		
Agriculture	0,284284	0,475636
Elevage/Sylv,/pêche	0,281558	0,469499
Industrie	0,355119	0,539226
Commerce	0,311922	0,551174
Transport	0,307256	0,352408
Education/santé	0,309129	0,35254
Services pers./domestique	0,306649	0,524903
Adm gén/télécom/fin/aut,	0,336022	0,419451

Indice d'Inégalité de Gini	APPROCHE	
	monétaire	non monétaire
Population	0,324605	0,607797
Groupes sociaux économiques		
1: Salarié public/privé	0,289271	0,491438
2: Salarié privé ind	0,308360	0,482859
3: Indépendant Agr	0,032897	0,042834
4: Indépendant non Ag	0,132423	0,530770
5: Sans emploi	0,319888	0,550085
Population	0,324605	0,607797
Age du Chef de Ménage		
1: Moins de 25 ans	0,373795	0,467891
2: 25-34 ans	0,325251	0,557879
3: 35-44 ans	0,327955	0,614997
4: 45-54 ans	0,336258	0,616773
5: 55-64 ans	0,313259	0,623759
6: 65 ans et plus	0,282678	0,586015
Population	0,324605	0,607797
La taille du Ménage		
1: une personne	0,352198	0,519647
2: 2 personnes	0,30961	0,490672
3: 3 à 5 pers	0,310767	0,601811
4: 6 à 9 pers	0,3136	0,603321
5: 10 à 14 pers	0,283034	0,619911
6: 15 pers et plus	0,247248	0,578641
Population	0,324605	0,607797

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 12: Déciles des dépenses par tête par classe sociale, approche monétaire

	Défavorisés		Moyenne inférieure		Moyenne		Moyenne supérieure		Aisée		Population	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2014	2011
D1	92 117	83 003	194 118	201 433	197 486	206 093	325 719	339 801	495 210	516 778	107 337	107 895
D2	107 895	103 159	203 847	212 010	209 172	221 498	338 423	351 343	513 277	531 035	129 481	128 813
D3	117 863	116 782	213 676	222 451	221 910	237 759	348 751	366 289	544 912	559 137	151 503	146 968
D4	128 813	127 530	224 833	233 394	236 786	256 275	361 060	374 107	563 238	581 693	177 561	165 032
D5	138 180	136 073	235 294	248 022	250 889	276 242	375 410	385 202	619 108	624 157	201 780	186 016
D6	146 968	147 872	245 723	259 850	270 103	298 796	393 917	400 762	663 724	664 871	235 932	212 358
D7	154 329	160 752	260 162	274 526	298 187	327 821	407 401	423 509	739 115	728 442	276 613	243 539
D8	165 003	169 833	274 288	291 922	325 371	368 028	431 068	443 242	841 675	802 781	335 889	286 074
D9	176 436	181 651	298 526	309 285	385 558	411 161	456 432	470 462	1 034 481	972 406	440 175	375 771
D9/D1	1,92	2,19	1,54	1,54	1,95	2,00	1,40	1,38	2,09	1,88	4,10	3,48

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 13: Déciles des dépenses par tête par noyau dur et pour la population

	Noyau dur des déf.		Noyau dur classe moy.		Noyau dur des ais.		NonDur		Population	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
D1	87 431	83 401	199 319	208 735	501 462	522 183	115 366	103 724	107 895	107 337
D2	103 003	103 159	215 342	226 656	546 884	536 725	139 242	128 165	128 813	129 481

	Noyau dur des déf.		Noyau dur classe moy.		Noyau dur des ais.		NonDur		Population	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
D3	113 800	115 098	230 457	243 224	587 853	575 310	156 527	151 468	146 968	151 503
D4	124 656	126 521	247 040	259 183	654 011	624 157	176 722	172 677	165 032	177 561
D5	131 832	134 976	266 072	279 692	712 973	680 190	193 479	192 428	186 016	201 780
D6	144 288	141 949	285 072	303 687	790 625	731 962	214 230	220 227	212 358	235 932
D7	151 569	152 712	307 118	337 181	855 559	824 064	238 223	263 784	243 539	276 613
D8	161 020	165 438	338 423	370 595	981 223	903 344	274 237	321 024	286 074	335 889
D9	173 289	178 564	393 917	402 213	1 145 889	1 058 967	371 270	436 844	375 771	440 175
D9/DI	1,98	2,14	1,98	1,93	2,29	2,03	3,22	4,21	3,48	4,10

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 14: Décomposition en effets intra- et intergroupes des inégalités

	Approche Monétaire				Approche Non monétaire			
	Contribution absolue 2011	Contribution absolue 2014	Contribution relative 2011 (en %)	Contribution relative 2014 (en %)	Contribution absolue 2011	Contribution absolue 2014	Contribution relative 2011 (en %)	Contribution relative 2014 (en %)
Milieu de résidence								
Intra	0,1595	0,1847	53,23	56,89	0,1682	0,2216	34,82	36,45
Inter	0,1166	0,118	38,91	36,36	0,3076	0,373	63,65	61,36
Résidu	0,0236	0,0219	7,86	6,75	0,0074	0,0133	1,54	2,18
Zone agro-écologique								
Intra	0,08	0,0953	26,69	29,35	0,0845	0,112	17,48	18,43
Inter	0,1385	0,1385	46,22	42,67	0,3298	0,397	68,25	65,32
Résidu	0,0811	0,0908	27,08	27,97	0,069	0,0988	14,27	16,25
Age du chef de ménage								

	Approche Monétaire				Approche Non monétaire			
	Contribution absolue 2011	Contribution absolue 2014	Contribution relative 2011 (en %)	Contribution relative 2014 (en %)	Contribution absolue 2011	Contribution absolue 2014	Contribution relative 2011 (en %)	Contribution relative 2014 (en %)
Intra	0,0606	0,0674	20,23	20,76	0,1012	0,1301	20,95	21,40
Inter	0,0416	0,037	13,89	11,38	0,0398	0,0564	8,23	9,28
Résidu	0,1974	0,2203	65,89	67,86	0,3422	0,4213	70,82	69,32
Taille du ménage								
Intra	0,0844	0,0907	28,17	27,93	0,143	0,1773	29,60	29,17
Inter	0,0976	0,1354	32,59	41,72	0,0222	0,0843	4,60	13,87
Résidu	0,1176	0,0985	39,24	30,35	0,318	0,3462	65,81	56,97
Genre du chef du ménage								
Intra	0,2518	0,259	84,04	79,78	0,4091	0,4972	84,67	81,80
Inter	0,0125	0,0192	4,17	5,90	0,0175	0,0096	3,62	1,58
Résidu	0,0353	0,0465	11,79	14,32	0,0566	0,1011	11,71	16,63
Education du chef du ménage								
Intra	0,1618	0,19	54,01	58,52	0,2184	0,2802	45,20	46,09
Inter	0,0886	0,084	29,57	25,88	0,2155	0,2756	44,60	45,35
Résidu	0,0492	0,0506	16,42	15,60	0,0493	0,052	10,19	8,56
Groupe socioéconomique du chef du ménage								
Intra	0,1086	0,0016	36,26	0,49	0,1197	0,0031	24,77	0,51
Inter	0,1292	0,9202	43,11	283,49	0,3036	0,9204	62,83	151,43
Résidu	0,0618	-0,5972	20,63	-183,98	0,0599	-0,3157	12,40	-51,94
Branche d'activité								
Intra	0,1064	0,0397	35,53	12,23	0,115	0,042	23,79	6,91
Inter	0,1641	0,4804	54,76	147,98	0,3302	0,645	68,33	106,12
Résidu	0,0291	-0,1955	9,71	-60,21	0,0381	-0,0792	7,88	-13,03
Région								

	Approche Monétaire				Approche Non monétaire			
	Contribution absolue 2011	Contribution absolue 2014	Contribution relative 2011 (en %)	Contribution relative 2014 (en %)	Contribution absolue 2011	Contribution absolue 2014	Contribution relative 2011 (en %)	Contribution relative 2014 (en %)
Intra	0,0413	0,0447	13,80	13,78	0,0591	0,0756	12,23	12,44
Inter	0,1014	0,1477	33,86	45,51	0,1823	0,258	37,72	42,44
Résidu	0,1568	0,1321	52,34	40,71	0,2418	0,2742	50,04	45,12
Classe sociale								
Intra	0,0337	0,0574	11,25	17,69	0,0525	0,1869	10,87	30,75
Inter	0,2659	0,2672	88,75	82,31	0,4307	0,3433	89,13	56,48
Résidu	0	0,0000	0,00	0,00	0	0,0776	0,00	12,77
Population	0,2996	0,3246	100,00	100,00	0,4832	0,6078	100,00	100,00

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 15: Décomposition de l'inégalité selon les sources de dépenses

Sources	Coefficient budgétaire (%)		Indice de Concentration		Contribution Absolue		Contribution Relative (%)	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Alimentation et boissons non alcoolisées	64,32	61,38	0,2930	0,2870	0,1884	0,1762	53,07	48,83
Boissons alcoolisées, tabac et autres stupéfiants	1,14	1,16	0,2618	0,3373	0,0030	0,0039	0,84	1,08
Habillements et chaussures	7,79	6,98	0,3085	0,3674	0,0240	0,0256	6,77	7,10
Logement, Eau, Electricité, Gaz et autres combustibles	9,84	11,02	0,4572	0,4804	0,0450	0,0530	12,68	14,68
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	4,33	4,26	0,3165	0,3593	0,0137	0,0153	3,86	4,25
Santé	3,77	6,05	0,5641	0,4825	0,0213	0,0292	5,99	8,09

Sources	Coefficient budgétaire (%)		Indice de Concentration		Contribution Absolue		Contribution Relative (%)	
	2011	2014	2011	2014	2011	2014	2011	2014
Transports	3,16	3,52	0,6225	0,6193	0,0197	0,0218	5,54	6,05
Communication	2,36	2,53	0,6460	0,5138	0,0152	0,0130	4,29	3,61
Loisir et culture	0,04	0,03	0,5603	0,4365	0,0002	0,0001	0,06	0,03
Education	1,31	1,30	0,8459	0,8200	0,0111	0,0107	3,11	2,95
Restaurant et Hôtel	0,27	0,23	0,5068	0,5241	0,0014	0,0012	0,39	0,33
Biens et services divers	1,68	1,54	0,7183	0,7010	0,0121	0,0108	3,40	2,99
Dép. Alimentaire	65,46	62,81	0,2876	0,2850	0,1883	0,1790	55,45	51,76
Dép. non Alimentaire	34,54	37,19	0,4378	0,4487	0,1512	0,1668	44,55	48,24

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 16: parts des dépenses totales de consommation des différentes classes

CLASSE		% POPULATION		% DEPENSES CONSOMMATION	
		2011	2014	2011	2014
NOYAU DUR	<i>défavorisés</i>	31,03%	23,44%	20,51%	14,85%
	<i>classe moyenne inférieure</i>	15,95%	7,44%	17,99%	6,69%
	<i>classe moyenne supérieure</i>	2,20%	5,57%	3,88%	7,40%
	<i>aisés</i>	2,92%	4,09%	9,18%	10,87%
	Total noyau	52,10%	40,54%	51,55%	39,82%
NonDur		47,90%	59,46%	48,45%	60,18%
TOTAL		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Source : ECVMA 2014, INS

Annexe 17: Résultats du modèle économétrique de transition

Transition	RRR	Std. Err.	z	P>z	[95% Interval]	Conf.
Perdant						
hage2	1,0	0,000	-6,13	0,000	1,00	1,00
hysize	1,0	0,017	2,37	0,018	1,01	1,07
urbrur				-		
Urbain	0,3	0,065	-5,46	0,000	0,17	0,44
hgender				-		
masculin	2,4	0,449	4,52	0,000	1,63	3,43
hgse				-		
Salarié public/privé	1,1	0,484	0,33	0,745	0,50	2,62
Salarié privé ind.	0,8	0,460	-0,38	0,703	0,26	2,47
Indépendant Agr.	0,5	0,602	-0,55	0,579	0,06	4,84
Indépendant non Ag.	0,5	0,207	-1,64	0,100	0,24	1,13
hbranche				-		
Agriculture	1,0	1,145	0,04	0,971	0,12	8,99
Elevage/Sylv./pêche	0,8	0,885	-0,21	0,830	0,09	7,14
Industrie	0,9	0,330	-0,39	0,698	0,41	1,83
Commerce	1,2	0,442	0,62	0,537	0,62	2,50
Transport	1,3	0,624	0,46	0,643	0,48	3,32
Education/santé	0,4	0,215	-1,71	0,087	0,14	1,14
Services pers./domestique	0,5	0,224	-1,51	0,132	0,23	1,21
Adm gén/télécom/fin/aut.	1 (omitted)			-		
ms07q01p1	0,9	0,438	-0,15	0,883	0,37	2,34
ms07q01p9	0,2	0,129	-2,36	0,018	0,04	0,74
Possession d'un réchaud à gaz	0,5	0,171	-2,09	0,036	0,22	0,95
Possession d'un arrosoir	0,1	0,098	-2,03	0,043	0,01	0,92
as06q0213	0,9	0,246	-0,36	0,718	0,53	1,54
as06q0216	0,0	0,094	-1,14	0,253	0,00	12,00
as06q0220	7,8	7,311	2,20	0,028	1,25	48,91
Propriétaire du logement	0,7	0,109	-2,09	0,037	0,55	0,98
sol	1,5	0,320	1,73	0,083	0,95	2,25
Source d'eau améliorée en saison sèche	0,6	0,147	-2,09	0,037	0,37	0,97
electri	1,2	0,247	0,80	0,421	0,79	1,78
abonnetv	0,7	0,621	-0,40	0,686	0,12	3,99
gazelec	2,6	1,389	1,83	0,067	0,93	7,40
Petrole et biomasse 2 ^{eme} source de combuston	2,6	0,412	6,12	0,000	1,92	3,56
Camion vidangeur	0,7	0,216	-1,25	0,211	0,35	1,26
Part transport des dépenses	0,9	0,025	-3,63	0,000	0,86	0,96
w1	1,0	0,019	-1,32	0,188	0,94	1,01
w3	1,0	0,023	-0,76	0,446	0,94	1,03
w10	0,9	0,040	-1,33	0,185	0,87	1,03
Part restauration des dépenses	0,7	0,067	-3,85	0,000	0,57	0,83
Part logement et électricité des dépenses	1,1	0,024	2,56	0,011	1,01	1,11
Part meubles et entretien courant des dépenses	1,1	0,038	2,38	0,017	1,01	1,16

w2	0,9	0,033	-1,59	0,111	0,88	1,01
w6	1,0	0,020	-1,29	0,195	0,94	1,01
_cons	217,2	539,288	2,17	0,030	1,67	28180,53
Sédentaire						
hage2	1,0	0,000	-3,95	0,000	1,00	1,00
hysize	1,1	0,015	9,69	0,000	1,10	1,16
urbrur				-		
Urbain	0,4	0,072	-5,06	0,000	0,27	0,56
hgender				-		
masculin	1,6	0,227	3,39	0,001	1,22	2,12
hgse				-		
Salarié public/privé	1,1	0,396	0,31	0,760	0,56	2,24
Salarié privé ind.	1,4	0,652	0,73	0,465	0,56	3,49
Indépendant Agr.	0,5	0,484	-0,72	0,473	0,07	3,35
Indépendant non Ag.	0,5	0,164	-2,14	0,032	0,25	0,94
hbranche				-		
Agriculture	1,8	1,727	0,62	0,537	0,28	11,78
Elevage/Sylv./pêche	1,3	1,309	0,30	0,763	0,20	9,08
Industrie	1,8	0,567	1,76	0,078	0,94	3,31
Commerce	2,0	0,617	2,27	0,023	1,10	3,67
Transport	1,0	0,471	0,06	0,952	0,42	2,52
Education/santé	1,2	0,473	0,44	0,659	0,55	2,59
Services pers./domestique	1,6	0,552	1,41	0,158	0,83	3,16
Adm gén/télécom/fin/aut.	1 (omitted)			-		
ms07q01p1	2,4	0,791	2,58	0,010	1,23	4,55
ms07q01p9	0,2	0,116	-2,67	0,008	0,05	0,64
ms07q01p25	0,6	0,178	-1,62	0,105	0,37	1,10
as06q021	1,9	0,698	1,72	0,085	0,92	3,90
as06q0213	1,9	0,470	2,77	0,006	1,22	3,13
as06q0216	0,1	0,104	-1,86	0,064	0,00	1,16
as06q0220	1,9	1,790	0,71	0,480	0,31	11,90
propri	0,4	0,051	-7,07	0,000	0,34	0,54
sol	1,5	0,270	2,19	0,029	1,04	2,12
eau_s	0,6	0,120	-2,46	0,014	0,42	0,91
electri	0,8	0,148	-1,02	0,306	0,59	1,18
abonnetv	2,6	1,586	1,58	0,114	0,79	8,59
gazelec	2,4	1,022	1,97	0,049	1,00	5,51
petrobiomas	1,8	0,261	4,32	0,000	1,40	2,43
camvidang	1,3	0,296	1,08	0,279	0,82	2,02
w7	1,0	0,023	-1,16	0,248	0,93	1,02
Part aliments des dépenses	1,1	0,018	3,17	0,002	1,02	1,09
Part habillement des dépenses	1,1	0,022	3,22	0,001	1,03	1,11
Part éducation des dépenses	1,1	0,032	1,99	0,047	1,00	1,13
w11	1,0	0,052	-0,70	0,486	0,87	1,07
Part logement des dépenses	1,1	0,023	6,19	0,000	1,09	1,18
Part meubles/entretien courants des dépenses	1,1	0,033	3,54	0,000	1,05	1,18
w2	1,0	0,030	0,22	0,823	0,95	1,07
Part santé des dépenses	1,1	0,019	2,98	0,003	1,02	1,09
_cons	0,0	0,066	-1,61	0,107	0,00	2,11
Promu	(base outcome)					

